



N°13 · 27.03.2026 · 73. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

|                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>POLITIK</p> <p><b>« An deem grouse Büro vum Staatsministère »</b></p> <p>Luc Frieden conserve les rênes du parti, mais y suscite peu d'enthousiasme. Reportage sur le congrès du CSV à Ettelbruck</p> <p>S. 3</p> | <p><b>„Do kruut ee Flilleken“</b></p> <p>Das Cavem sollte die Lust am Musikspielen wecken; seit einer Woche ist es geschlossen. Sein Direktor verschwunden</p> <p>S. 6</p> | <p>WIRTSCHAFT</p> <p><b>Chefin, Strategie, Gesetz – alles neu</b></p> <p>Gespräch mit Isabelle Mossong, der neuen CEO des nationalen Forschungsfonds FNR</p> <p>S. 9</p> | <p>FEUILLETON</p> <p><b>Natur als Form</b></p> <p>Nicht erst seit Digitalisierung und KI fragen sich die Menschen, wie sich eine Verbindung zur Natur bewahren lässt</p> <p>S. 13</p> | <p>SUPPLÉMENT IMMOBILIER</p> <p><b>Qui veut construire aujourd’hui?</b></p> <p>Empêtré dans des crises multiples dont il ne sait comment sortir, le secteur du logement peine à voir la lumière</p> <p>S. 25</p> <p>Foto: Sven Becker</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



6,50 €



# Die Stimme Luxemburgs

IIII Peter Feist

2021 erhielt das Parlament eine Cellule scientifique. Sie soll unabhängige und unparteiische Expertisen zu komplexen Themen liefern. Diese Woche war das wieder so, und ein anschauliches Beispiel dafür, wie groß die Bedeutung der Cellule ist. Der LSAP-Abgeordnete Franz Fayot hatte bei ihr angefragt: Macht sich Luxemburg womöglich haftbar laut internationalem Recht, wenn es keine Maßnahmen oder Sanktionen gegen Israel wegen dessen Vorgehen in den von ihm besetzten palästinensischen Gebieten ergreift, also im Westjordanland, Ost-Jerusalem und dem Gaza-Streifen? Und: Welche gesetzlichen Bestimmungen gibt es dazu?

Die Cellule selber antwortete darauf nicht. Sondern holte sich gleich zwei externe Analysen ein, eine von Jurist/innen des Centre luxembourgeois de droit européen von Uni.lu, eine weitere von Expert/innen der Universität Utrecht. Gegengelesen wurden sie von einer Professorin für internationales Recht an der Uni Leuven und einem Professor der Universität Amsterdam. Damit in dem 100 Seiten langen Papier bloß keine Fehler stehen. Denn was gefragt wurde, ist nicht akademisch. Es geht darum, wo Luxemburg steht.

Hörte man Premier und CSV-Präsident Luc Frieden beim Nationalkongress der Partei am Samstag in Ettelbrück zu, müsste alles klar sein. Frieden referierte dort auch darüber, dass „Multilateralismus und funktionierende internationale Organisationen für ein kleines Land wie Luxemburg wesentlich“ seien. Das internationale Recht werde „nicht mehr viel respektiert, aber deshalb ist es nicht falsch“.

Weil Luc Frieden daraus eine „Verantwortung“ ableitete, „die ich für mich, für meine Kollegen in der Regierung und auch für meine Partei sehe“, müsste das Anlass sein für eine konsequentere Politik gegenüber Israel. Bisher gleicht sie einem Seiltanz. Luxemburg trug die Beschlüsse der EU zu Einschränkungen im Assoziierungsabkommen mit Israel mit und hat Palästina als Staat anerkannt. Doch abgesehen von der Unterstützung des UNWRA, des UN-Büros für Hilfen an palästinensische Flüchtlinge, orientierte sich das Großherzogtum unter der CSV-DP-Regierung stets an der EU oder größeren Ländern. Dagegen seien ihm, wie DP-Außenminister Xavier Bettel anführte, die Hände gebunden, wenn es darum gehen sollte, in illegal errichteten Siedlungen produzierte Waren von Vorzugsbehandlungen beim Import auszunehmen, den Israel in die EU genießt. Oder bei der Verhängung eigener Sanktionen, etwa gegen besonders radikale Minister der Netanjahu-Regierung, die das gesamte Westjordanland annektieren lassen würden.

Nun zeigen die Analysen für die Cellule scientifique, dass Luxemburg einigen politischen Spielraum hat. Die Besatzung von Westjordanland, Ost-Jerusalem und Gazastreifen ist völkerrechtswidrig. Weil sie seit 1967 besteht, verletzt sie das Selbstbestimmungsrecht des palästinensischen Volkes, wie der Internationale Gerichtshof in seinem Rechtsgutachten vom 19. Juli 2024 festhielt. Was, so die Analyse, eigentlich kein Staat hinnehmen dürfe, da schon die Genfer Konventionen dazu verpflichtet, „das Völkerrecht unter allen Umständen einzuhalten und seine Einhaltung durchzusetzen“. Und wenn Sanktionen, wie das Einfrieren von Vermögenswerten oder die Verhängung von Einreiseverboten, dem Einstimmigkeitsprinzip in der EU unterliegen, könne Luxemburg sie einseitig ergreifen, falls es auf Einstimmigkeit hingearbeitet hat, sie aber nicht zustande kam.

Aufgrund solcher Feststellungen handeln zu wollen, sagt sich für einen Oppositionspolitiker wie Franz Fayot natürlich leichter wie für Mehrheit und Regierung. Wie delikat der Umgang mit dem Völkerrecht und die Aussicht, Donald Trump oder Israel zu verärgern, sein kann, zeigt das Hin und Her um die Schließung der Konten des Internationalen Strafgerichtshofs bei der Spuerkees. Oder Anfang März die Kammerdebatte nach Beginn des amerikanisch-israelischen Luftkriegs gegen Iran, wo Luc Frieden und CSV-Fraktionspräsident Laurent Zeimet jeden Bezug zum internationalen Recht vermieden. Doch wie sagte der Premier am Samstag in Ettelbrück: „Wir müssen dafür sorgen, dass Luxemburg seine Stimme in der Welt behält.“ Für ein kleines Land, das vom internationalen Recht abhängt, liegt auf der Hand, was daraus folgen muss. Eigentlich. ●





# « An deem grouesse Büro vum Staatsministère »

IIII Bernard Thomas

**Luc Frieden conserve les rênes du parti, mais y suscite peu d'enthousiasme.**  
**Reportage sur le congrès du CSV à Ettelbruck**



Luc Frieden  
en train de faire un  
mic-check (à gauche :  
Thierry Schuman)

Ce samedi, vers 8h30, des délégués du CSV boivent du café et mangent des viennoiseries en attendant le début du congrès. Dans la Däichhal d'Ettelbruck, Luc Frieden ne suscite guère l'enthousiasme, tout au plus une bienveillance tempérée. Le Premier ministre ferait « grosso modo du bon boulot », même s'il était « heiansdo tolpatscheg », estime un délégué sudiste face au *Land*. « Et puis, quelles seraient les alternatives... Je n'en vois pas. » « T'ass e Schaffert, ee workaholic », estime un autre membre, venu d'une commune limitrophe de la capitale. Un homme quadragénaire du canton de Capellen avoue, lui, ne pas être « un fan ». À Luc Frieden, il préférerait Gilles Roth : « Dat wär de richtege Leader ». Le Premier serait « wäit ewech vun de Leit ». Et de souligner : « Dat ass e ganz grouesse Manktem ». Son collègue acquiesce : « Hien wëll op cool maachen, mee hie kritt et net hin ».

Le CSV serait une « Volkspartei », explique le député nordiste Jeff Boonen, en ouverture du congrès : « Vum Handwierker bei de Beamten, vum Bauer bei de Banquier ». Dans la Däichhal, la « grande famille CSV » prend la forme d'une masse grisonnante, composée en majeure partie de fonctionnaires et de retraités. Les quelques jeunes ont, eux, mis leurs habits du dimanche (souvent des trois-pièces), comme s'ils voulaient se déguiser en politiciens. Aux alentours de neuf heures, les ministres et députés commencent à s'agglutiner devant la scène, prenant des selfies et se faisant des poignées de main appuyées. Jean-Claude Juncker, le vieux mâle alpha, est assis au premier rang. Sans se lever, il attire Luc Frieden vers lui pour l'embrasser sur les joues.

Quatre heures plus tard, Luc Frieden « remercie de tout cœur » le congrès pour « deen enorm staarke Vertrauensbeweis ». Avec 88,25 pour cent, il vient de se faire réélire (sans contre-can-

didature) à la présidence du parti. Le score n'est guère triomphal (239 voix « oui », 39 voix « non »), mais suffisamment élevé pour ne pas être humiliant. L'essentiel, c'est que ce poste qu'il occupera jusqu'en 2029 devrait lui assurer la *pole position* aux législatives de 2028. « Ech wëll iwwehhaapt näischt vun deenen nächste Walen wëssen », prétend Luc Frieden, son attention serait entièrement tournée vers les trois années de gouvernement à venir. Les libéraux ne s'encomrent pas d'une telle étiquette politique. « Datt mir de Xavier nees an de Staatsministère kréien », tel devrait être le premier point à l'ordre du jour, lance Corinne Cahen ce mardi soir au congrès régional de la circonscription centre du DP. Et d'ajouter : « Dat Land hei, dat brauch de Xavier ».

Dans la Däichhal, les mêmes formules sont répétées *ad nauseam* durant toute une matinée : « Le monde est en désordre », mais Luc Frieden et le CSV sont là pour vous protéger « mat roueger Hand », assurant « sécurité », « orientation » et « stabilité ». Dans des temps de crise, on ne devrait pas « opgereegt regéieren a reagéieren », professe le Premier ministre. Le CSV reste un parti profondément légitimiste. Depuis décembre dernier, le mot d'ordre interne, c'est « Rou a Stabilitéit ». L'intégration au gouvernement de Marc Spautz a pacifié le parti et neutralisé le frondeur. L'ambitieux Gilles Roth se retient, et assure qu'entre lui et Luc Frieden, « il n'y pas l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarettes ». Quant au « Diva-Manager », Laurent Zeimet, il a expliqué en janvier sur *RTL-Radio* que le ministre d'État est « le premier qui entre en ligne de compte pour devenir *Spëtzekandidat* ». Même l'éternel enfant terrible, Michel Wolter, dont le nom circulait comme potentiel candidat à la présidence du CSV, n'aura finalement pas défié le chef.



[Suite de la page 3]

Reste qu'un désistement du Premier ministre ne serait pas un événement inédit dans les annales du parti. Pierre Werner n'en avait informé que son dauphin, le président du parti et le Grand-Duc. En décembre 1983, le congrès du CSV était donc sous le choc en apprenant que leur Premier ministre ne se représenterait pas aux législatives, prévues six mois plus tard, afin de laisser la place à son ministre des Finances, Jacques Santer. Entre le quasi-septuagénaire et le quadragénaire, l'écart d'âge était de 24 ans. Entre Luc Frieden et Gilles Roth, il n'est que de trois ans et demi. L'argument du renouveau serait donc peu crédible.

« Nous aurons encore à l'avenir, je l'espère, de chouettes [flott] congrès CSV auxquels vont assister des humains et non pas des robots », s'exclame Luc Frieden au cours de son long discours de candidature. Il tombe régulièrement dans un registre infantilisant. « Je ne pense pas que vous ayez tout lu ce matin, mais faites-nous confiance », dit-il à propos de la documentation d'un congrès qu'il compare à « ee grousst Familljenfest ». Mais une certaine nervosité transparait par moments. Thierry Schuman, trésorier du parti et maire de Kopstal, profite de son rapport financier pour mettre en garde les délégués : « Si vous avez organisé un *Kuddelfleck-Owend* dans votre section, et que le président du parti n'est pas venu – et personne d'autre non plus –, ce n'est pas le moment de voter contre lui. Imaginez un instant que Luc soit réélu avec 77 pour cent ! Le lendemain, on lirait dans le journal qu'il a été détruit, désavoué, mis à l'écart... »

« Well de Luc een ganz digitalen an KI-Mënsch ass », c'est ainsi que Jeff Boonen introduit un clip projeté avant le discours du Premier ministre. On y voit Luc Frieden assis dans un fauteuil exécutif en cuir noir avec appui-tête, en train de débiter des clichés : « D'CSV steet fir d'politesch Mëtt » ; « datt et de Mënschen am Land besser geet » ; « d'Stabilitéit halen ». On entend ensuite une *voix off* (celle de Frank Kuffer, ancienne vedette RTL et *ghostwriter* de « Hoppen Théid ») qui annonce solennellement Luc Frieden. Celui-ci commence son discours par : « Eigentlech géif de Film duer goen ». Suivra près d'une heure de discours lisse et lénifiant, qui laissera peu d'impressions et sera tièdement reçu par le public. Ce n'est qu'au bout de cinquante minutes que Luc Frieden justifie son désir de

cumul : Ce serait pour lui « une grande chance et un grand enrichissement » de ne pas être uniquement assis « an deem grouse Büro vum Staatsministère », mais d'avoir « un ancrage » dans le parti.

L'autodésigné « capitaine » passe une bonne partie de son discours à faire l'éloge de ses sept ministres. À commencer par Gilles Roth, son potentiel rival. Luc Frieden se dit « presque étonné » que le partenaire de coalition ait passé des annonces pour faire la publicité de l'individualisation fiscale : « On aurait presque pu penser que Gilles avait changé de parti ! » C'était ensuite au tour des ministres Hansen (dont il se dit « extrem houfreg »), de Deprez ( « d'Martine weess ganz genee lo, datt et de Support vun der Partei huet »), Léon Gloden (« remarkabel »), Margue (« Dir kënn roueg klappen »), Wilmes (« pragmatesch Emweltpolitik ») et finalement Spautz (« hie weess, datt een déi zwou Säite muss kucken »). Le ministre démissionné Georges Mischo, a également droit à une petite dédicace : « Il s'est battu avec toute son énergie – parce que c'est un sportif –, afin que nous puissions progresser dans la mise en œuvre du programme de coalition. »

Alors que Luc Frieden reste générique et gentil, Laurent Zeimet endosse le rôle de père Fouettard. Même si midi est déjà passé, le chef de fraction savoure son moment, glissant aux délégués : « Je suis la dernière chose qui vous sépare de l'apéro ». Son rôle aujourd'hui est de tacler les adversaires politiques, et il s'y donne à cœur joie. Les socialistes ne songeraient qu'à créer des impôts, notamment sur les héritages, et feraient « eng Politik à la française ». Les Verts se verraient comme « le parti qui a toujours raison ». Sans oublier l'ADR et son « agent secret Kartheiser ».

À la Chambre, Laurent Zeimet se montre très frileux à l'idée de sanctionner Israël, qu'il ne faudrait pas « mettre au pilori », tout en suggérant que les contributions luxembourgeoises à l'agence onusienne UNRWA pourraient financer « directement ou indirectement » le Hamas. Devant les délégués CSV, il durcit son discours et frôle les amalgames, accusant « eis Gauche » d'être « aveugle » sur la question israélo-palestinienne : « Cela ne les dérange pas lorsque l'on crie aux manif : 'from the river to the sea' », affirme-t-il. « An dee schläichenden Antisemitismus, dee sech hei am Land breet mécht, getarnt als Israel-Kritik, mécht mir Suergen », ajoute Zeimet, insinuant

## « Datt mir de Xavier nees an de Staatsministère kréien »

Corinne Cahen, ce mardi au congrès de la circonscription centre du DP

que la gauche y serait indifférente. Il rappelle que le droit à l'existence d'Israël ne doit pas être remis en question, « pas plus que le droit à l'existence et le droit à l'autodétermination des Ukrainiens ». Les Palestiniens et leurs droits, Zeimet omet par contre complètement de les mentionner, ce samedi.

Laurent Zeimet passe une bonne partie de son temps de parole à taper sur les syndicats. Il le fait avec une véhémence qui surprend venant d'un député compté dans le « team Spautz ». Pour le CSV, il s'agissait ce samedi de préparer le terrain au clash imminent avec l'OGBL et le LCGB sur le salaire minimum. Zeimet vise donc Nora Back, qui, deux jours après les législatives de 2023, avait revendiqué pour l'OGBL le titre de « première force d'opposition du pays ». « Si on veut faire de la politique, on est prié de se présenter aux élections ! », lance Zeimet, faisant fi du sacro-saint modèle social, qui a transformé le pouvoir législatif en une chambre d'enregistrement des accords tripartites conclus entre gouvernement et « forces vives de nation ».

Mais le gros de son vitriol est destiné à « un certain Monsieur Dury ». Le CSV n'a toujours pas surmonté son divorce avec le LCGB, et encore moins les noces de l'Union des syndicats. Ce serait « e bessi gelungen » que Patrick Dury se plaigne de ne pas être entendu, estime Zeimet. « Apparemment, il y aurait eu autrefois des présidents du LCGB qui siégeaient dans la fraction CSV ! Et apparemment, Monsieur Dury aurait mis à la porte des syndicalistes qui étaient députés ! » Une référence au grand ménage de 2012, lorsque le nouveau président du LCGB avait imposé une incompatibilité entre mandats syndicaux et politiques, dont Robert Weber, Marc Spautz et Aly Kaes (respectivement l'ex-président, l'ancien secrétaire général et l'ex-trésorier du LCGB) avaient fait les frais.

Laurent Zeimet est, au fond, un nostalgique. Il semble regretter la disparition de la grande « C-Famill », qui allait de la Fondation Caritas aux Éditions Saint-Paul. (Ancien journaliste au *Wort*, il a été licencié par Mediahuis en 2020, alors qu'il était en congé politique.) Ce samedi, il lance un appel anachronique aux délégués, parmi lesquels il suppose « de nombreux syndicalistes « de l'OGBL, de la CGFP, du LCGB », pour former une « Basisorganisatioun ». « Nous pourrions ainsi mieux faire entendre notre voix » au sein des syndicats, espère Zeimet. (Sa proposition n'est pas sans rappeler la Christlich-demokratische Arbeitnehmerschaft Deutschlands, qui structure l'aile sociale de la CDU au sein du parti et des syndicats.)

Alors que le LSAP discutait du capitalisme à son dernier congrès, le CSV débat de l'avortement. Marie-Josée Frank a eu droit à quelques minutes pour dire son « énorme tristesse » face à l'inscription de l'IVG dans la Constitution, ceci avec les voix de quasiment tous les députés de la fraction chrétienne-sociale (à l'exception de Jeff Boonen et de Paul Galles). « D'C-Partei huet dat gemaach ! », s'étrangle l'ex-députée-maire de Betzdorf, qui se dit « scandalisée » face à ce « no-go ». (Puis de rassurer : « Mee ech bléiwen awer an ärer Partei ».) La fronde des CSV-Seniors, également portée par Fernand Boden qui regrette la fin annoncée du « splitting » (d'ici 25 ans), est vite passée. Seuls quinze des plus de 300 délégués ne voteront finalement pas le rapport d'activités de la fraction.

Pour un parti conservateur en 2026, l'ancrage centriste du CSV est presque devenu une anomalie. Quasiment tous les orateurs condamnent les négociations secrètes entre droite et extrême-droite au Parlement européen sur la politique migratoire. À Ettelbruck, on continue même à évoquer – brièvement et en marge – le changement climatique, la transition énergétique et les éoliennes. Laurent Zeimet appelle les délégués à actualiser le programme environnemental du parti, « dans l'esprit de *Laudato Si'* ». Mais l'influence de la CDU reste importante au sein du CSV : C'est une agence proche de la CDU qui a inventé « de neie Luc », et la Fondation Konrad Adenauer soutient les formations internes. Ce samedi, le Premier ministre luxembourgeois a cité le chancelier allemand : « Je crois que c'est Friedrich Merz qui, en se référant à Ludwig Erhard, a dit 'Wirtschaft ist nicht alles, aber ohne Wirtschaft ist alles nichts'... ou quelque chose du genre... *Dir verstitt et.* » ●



Oliver Halmes

La rangée des ministres



# B L O G



## PERSONALIEN

### Luc Heuschling,

Rechtsprofessor an Uni.lu, hat offenbar weiterhin einigen Einfluss. 2017 trug seine Bemerkung, mit zu viel Machtkonzentration beim Gouverneursrat werde die Uni zu einer öffentlichen Einrichtung „wie die Post“, bei zur Aufwertung des gewählten Universitätsrats im Uni-Gesetz. Nun schlägt seine Kritik vom 10. März im *100,7* politische Wellen, dass 50 Richter fehlen, aber an der Fakultät für Recht, Wirtschaft und Finanzen eine Initiative für einen Master in Luxemburger Recht blockiert sei. Im Kammer-Hochschulausschuss sprach am Dienstag André Bauler (DP) Uni-Präsident Yves Elsen darauf an. „Da müssen wir was machen“,

entgegnete Elsen, „Luxemburger Recht müsste eine erste Priorität sein“ (Foto: sb). [PF](#)

### Amir Vesali,

ancien co-président des Jeunesses socialistes et attaché parlementaire du LSAP, quitte son parti et patron pour en rejoindre un autre, annonce *100,7* cette semaine. Ce mercredi, Vesali a en effet signé son contrat de travail chez la fraction du CSV. Contacté par le *Land*, l'ex-socialiste de 29 ans évoque ses frustrations face aux « frictions » et « intern sozialistesch Muechtkämpf ». En 2023, il avait vu son nom retiré de la liste des candidats aux législatives, après avoir réalisé un score décevant aux communales à Wiltz. En 2024, il dit avoir fait face à une « anti-campagne » alors qu'il était candidat pour le poste de secrétaire général du LSAP. (Élection qu'il a finie par perdre contre l'Eschois Sacha Pulli.) Pendant tout ce temps, il aurait entretenu de bonnes et collégiales relations avec des mandataires du CSV.

« Dans un petit pays comme le Luxembourg où les partis politiques ne sont pas si éloignés les uns des autres, j'y ai vu une ouverture que je n'avais pas vue chez le LSAP pendant les huit ans où j'y étais membre. » [BT](#)

## POLITIK

### Gloden, pas de social

« La police est là pour la prévention et la répression, ce ne sont pas des travailleurs sociaux », a dit le ministre Léon Gloden (CSV), mercredi, lors d'une commission jointe de la Justice, de la Famille et des Affaires intérieures, son ministère. Le Mosellan a rejeté toutes les critiques venues des députés de l'opposition (le socialiste Dan Biancalana et les écologistes Meris Sehovic et Sam Tanson), assurant avoir déjà répondu à celles émises en juillet dernier par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme à propos des projets de loi sur le *Platzverweis* renforcé et la mendicité agressive. Les deux rapporteurs de l'ONU estimaient que ces textes pourraient « violer plusieurs

accords internationaux auxquels le Luxembourg a souscrit ». La ministre de la Justice, Elisabeth Margue (CSV), faisait remarquer que, depuis, le gouvernement avait revu sa copie et que le Conseil d'État avait donné son feu vert. La loi prévoit de punir l'agressivité, « selon exactement le même concept qui est utilisé dans le droit français ». « Ce n'est pas la personne qui est visée, mais son comportement », précise Margue.

Le libéral Max Hahn, épaulait Gloden en rappelant que le budget de son ministère, en charge du volet social, avait augmenté de 80 pour cent depuis 2022. Il a annoncé qu'un Plan d'action portant sur le sans-abrisme devrait être présenté à la fin de l'année. Énumérant les mesures prises, il a annoncé la création d'un projet-pilote à Berbourg : un centre de 22 lits réservés aux sans-abris âgés, dans une situation de dépendance. « Je n'en peux plus d'entendre que ne nous faisons qu'une politique répressive », a-t-il rouspété en expliquant que, sous son mandat, la capacité de la *Wanteraktioun* était passée de 250 à 300 lits.



Finalement, Léon Gloden (photo : oh) a justifié la venue de la police roumaine à Luxembourg pour « vérifier s'il existe un lien entre la mendicité organisée et la traite des êtres humaines ». [EN](#)

### Le RN se renforce

Le deuxième tour des élections municipales en France, dimanche dernier, a confirmé l'implantation de l'extrême droite en Lorraine. Fabien Engelmänn (RN) avait déjà assuré sa réélection à Hayange au premier tour avec près de 73 pour cent des voix. La prise de guerre la plus spectaculaire du parti de Jordan Bardella et de Marine Le Pen est Amnéville. Grégoire Laloux y a largement gagné son duel face à la liste issue de la fusion des trois autres qualifiés. Saint-Avold est également tombé, avec l'élection de Hervé Simon (RN). Enfin, avec la victoire de Christophe Roos, Val de Briey devient la première commune RN de Meurthe-et-Moselle. Trois barrages républicains contre un candidat d'extrême-droite arrivé en tête au premier tour ont fonctionné à Creutzwald, Hagondange et Sarreguemines.

Villerupt a été la seule commune frontalière à changer de couleur. La sénatrice Véronique Guillotin (Parti radical, centre-droit) y a délogé le maire sortant communiste. La gauche tenait la commune sans interruption depuis 1959.

À Metz, François Grosdidier (divers droite) a été largement réélu devant Étienne Anstett (RN). Même scénario à Thionville, où le maire sortant Pierre Cuny (Horizons, divers centre) a gardé son bureau à la mairie. [EN](#)

## S P O R T

### À l'islandaise

Inhabituelle décision de la Fédération luxembourgeoise de football (FLF), ce mardi. En remplacement de Dan Santos, ex-sélectionneur de l'équipe nationale féminine démis de ses fonctions il y a deux semaines pour avoir envoyé « des messages inappropriés à certaines joueuses de l'équipe », la FLF a misé sur un duo d'entraîneurs principaux. Cristina Correia (44 ans), ancienne adjointe de Santos (également responsable des moins de 17 ans), est promue à la tête de l'équipe. Elle est accompagnée de Daniel Zirbes (30 ans), entraîneur à l'école de foot de la FLF depuis neuf ans. Tous les deux disposent du même diplôme d'entraîneur (UEFA-A). Répondant au *Land*, la FLF explique que la nomination d'un duo n'a pas répondu à une demande de Cristina Correia, mais que la fédération « voulait intégrer dans le staff de l'équipe nationale féminine une personne expérimentée qui n'a encore jamais travaillé avec un groupe féminin, afin d'apporter des nouvelles idées ». Puisqu'il n'y a officiellement pas de hiérarchie entre Correia et Zirbes, il faut espérer qu'ils soient souvent d'accord. Cette organisation à la tête d'une équipe nationale est très rare. Il existe toutefois un exemple couronné de succès. Entre 2014 et 2018, Lars Lagerbäck et Heimir Hallgrímsson ont été les co-sélectionneurs des Islandais. Sous cette direction bicéphale, leur équipe s'est qualifiée pour le Championnat d'Europe 2016, parvenant même jusqu'en quart de finale après avoir battu l'Angleterre au tour précédent. [EN](#)

|||||

# „Et gëtt jo och schonn..“

||||| Stéphanie Majerus

Am Montag diskutierte die parlamentarische Institutionenkommission über Bürgerbeteiligung in Form eines nationalen Bürgerrats. Die Idee geht zurück auf eine Motion der grünen Abgeordneten Sam Tanson von März 2025. Der CSV-Abgeordnete Alex Donnersbach wollte den Vorschlag gleich zu Beginn der Sitzung zurückweisen: Die Abgeordnetenkommission sei bereits eine Art von repräsentativem Bürgerrat. „Et gëtt jo och scho lokal Initiativen“, führte Donnersbach als weiteres Argument gegen ein Organ auf nationaler Ebene an. Luxemburg zähle ein Jugendparlament, zahlreiche Interessengruppen, NGOs und andere außerparlamentarische Gruppierungen, meinte der DP-Abgeordnete André Bauler. Man nehme diese Gruppen wahr und

lese deren Vorschläge, „dat gehéiert och zu eiser politischer Kultur“. Deshalb teile die DP-Fraktion die Meinung der CSV.

Die Oppositionsparteien LSAP, Grüne und déi Lénk zeigten sich erstaunt. Joëlle Welfring (Grüne) verwies auf die *Étude de faisabilité d'un dispositif délibératif permanent à l'échelle nationale* von Raphaël Kies, Racha El Herfi und Emilien Paulis; die zeige, dass ein nationaler Bürgerrat die Demokratie stärken könne. Auch Umfragen hätten das Interesse an einem Bürgerrat festgestellt.

Darüber hinaus kritisierte Welfring, die DP-CSV-Mehrheit wolle die Bürger „auf nationaler Ebene, wo es um wichtige Dossiers wie die Rentenabsicherung geht, ausschließen“. „Mir

waren op Eupen kucken. D'Leit waren do wirklich motivéiert“, sprach sich LSAP-Fraktionspräsidentin Taina Bofferding für die Motion aus. In Eupen würden per Zufallssprinzip 24 Bürger/innen dauerhaft in ein permanentes Gremium gewählt. Dieses organisiere Bürgerversammlungen, in denen Empfehlungen an die Politik erarbeitet würden. Bofferding und Welfring sehen in einem solchen Gremium ein Instrument gegen den Vertrauensverlust in die Demokratie.

Alex Donnersbach wollte diese Analyse nicht teilen und meinte, wenn das Vertrauen in die Demokratie verloren gegangen sei, müsse das Parlament überlegen, „wéi mir et hei besser kënne maachen“. Einfach einen Bürgerrat zu

gründen, sei keine Lösung. Marc Baum von déi Lénk beobachtete seinerseits, dass die DP sich „um 180 Grad gedreht“ habe, denn als Teil der Dreierkoalition mit LSAP und Grünen hatte sie den Klimabürgerrat ins Leben gerufen. ADR-Fraktionschef Fred Keup ist gegen einen Bürgerrat; er befürworte Referenden. „Do maachen all d'Bierger mat, anonym a geheim.“ Sollte es zu einem Bürgerrat kommen, sollte er nur aus Luxemburger/innen bestehen.

Für einen lakonischen Schlusskommentar sorgte CSV-Fraktionschef Laurent Zeimet, der Präsident der Kommission. Als Joëlle Welfring meinte, die Argumente für einen Bürgerrat seien wissenschaftlich untermauert, entgegnete Zeimet: „Jo, jo, d'Wëssenschaft seet viles.“ ●





Seit vergangenem Freitag  
ist die Schule zu

# „Do kruut ee Flilleken“

IIII Stéphanie Majerus

**Das Cavem sollte die Lust am Musikspielen wecken;  
seit einer Woche ist es geschlossen. Sein Direktor verschwunden**

„Liebe Schüler, liebe Eltern, es gibt schlechte Nachrichten. Infolge einer Entscheidung der Justiz bleibt unsere Schule offiziell für mindestens zwei Wochen geschlossen“, schreibt ein Musiklehrer vergangenes Wochenende über Whatsapp. An den Türen der Schule wurde ein Zettel angebracht mit dem Vermerk: „Auf Anordnung des Handelsgerichts wurde ein Siegel angebracht“. Es sei verboten, dieses zu beschädigen oder zu brechen. Wer dagegen verstoße, dem drohe eine Freiheitsstrafe von bis zu zwei Jahren.

Am vergangenen Freitag musste der Anwalt Fabien François die privat geführte Musikschule für insolvent erklären; zu viele Schulden hätten sich angehäuft. „Et war ee schwéiere Moment fir d’Enseignanten.“ Die Insolvenz sei überraschend gekommen. Etwa 600 Musikschüler sind vom Unterrichtsausfall betroffen. Für 15 fest angestellte Musiklehrer ist die Zukunft ungewiss; hinzu kommen fünf Freiberufler, die ihr Einkommen verlieren. An diesem Mittwoch erreichen wir die Klavierlehrerin Fernande Pletschette – der erste Schock habe sich mittlerweile etwas gelegt. Sie hat 33 Jahre lang am Cavem unterrichtet. Als sie vergangene Woche ihren Schlüssel abgeben musste, war sie entsetzt und traurig. „Et war ëmmer imens flott; et gouf kee Sträit an eiser Ekip. Eis Chrëscht- a Summerfester wäerte mir a gudder Erënnerung bleiwen.“ Michael Stein, Schlagzeuglehrer und Mitglied der Fred Barreto Groupe, sagte, er sei „betrübt und ent-

*„Et wier eng  
Katastroph, wann  
et an Zukunft kee  
Museksbildungswee  
méi géif ginn,  
wéi de Cavem en  
ugebueden huet.“*

Serge Tonnar

täuscht“; an der Schule habe er sich „wie zu Hause gefühlt“.

Wie es zur Misswirtschaft kam, ist unklar. Der Schulleiter Andreas Marx war seit dem 10. März für Verwandte und Freunde nicht mehr erreichbar; Telefonnachrichten blieben bis diese Woche ungelesen. Am 13. März wurde er offiziell als vermisst gemeldet. Sein Umfeld beschreibt ihn als hilfsbereit und sensibel. Seit 2011 war er in die Schulleitung eingebunden, ohne dass dabei Probleme aufgetreten wären; er zeigte sich motiviert, Renovierungsarbeiten an der Schule zu veranlassen. 2023 übernahm er die Schule schließlich als alleiniger Eigen-

tümer, laut Handelsregister hatte er sie über mehrere Jahre für 250 000 Euro von René Wagener abgekauft. Die letzte Geschäftsbilanz stammt aus dem Jahr 2022 und weist einen Verlust von 380 Euro aus; im Vorjahr hatte die Schule noch einen Gewinn von 54 000 Euro verbucht. Unmittelbare Anzeichen dafür, dass Marx sich an der Schule bereichern wollte, gibt es keine – Personen aus seinem Umfeld betonen, der 52-jährige Trierer habe kein Interesse an materiellen Statussymbolen gezeigt. Sie berichten allerdings, dass er seit zwei Jahren nicht mehr konzentriert arbeiten konnte, oft abwesend war und sich zuletzt ungeöffnete Briefe auf seinem Schreibtisch stapelten. Als sie ihn darauf ansprachen, antwortete er nur: „Ech ginn eens.“

Das Cavem geht auf Jean Roderes zurück, der es 1972 als „Pop-Music School Jean Roderes“ gründete. Roderes, 1923 in Esch/Alzette geboren, war in den 1950er Jahren in der Jazzszene aktiv, die sich um Orte wie den Jazzclub in Wiltz und später das Melusina in Clausen bildete. Für Camillo Felgen komponierte er So laang we’s du do bast für Luxemburgs Eurovision-Beitrag im Jahr 1960. Als Tausendsassa der luxemburgischen Musikszene organisierte er zudem klassische Konzerte – etwa in den Sommermonaten mit dem Kurorchester im Kurkasino von Mondorf: „gutbesuchte Mittwochabendkonzerte bei Kerzenschein“ und „kleine Donnerstagabendbälle“, wie das Wort schrieb. Mit seiner „Pop-Music School“

wollte er einen weniger theorielastigen Zugang zur Musik bieten. Ohne Notenkenntnisse konnten Kinder und Erwachsene hier die Freude am Instrumentalspiel entdecken; der Fokus lag auf Schlagzeug, Gitarre, Akkordeon und (Jazz-)Klavier.

1973 begann René Wagner als Gitarrenlehrer an der Musikschule zu unterrichten. Es sei eine intensive und kollegiale Zeit gewesen, die Grenze zwischen Arbeit und Freizeit fließend. Man sei zusammen ins Ausland auf Konzerte gefahren oder habe im Sang a Klang „ee Patt gedronk“. Zeitweise unterrichtete damals auch Faustino Cima, bekannt unter dem Künstlernamen Fausti, an der Pop-Music School. Doch Fausti, der bereits mit 15 Jahren Berufsmusiker geworden war, gehörte nicht zum Inventar, er war oft auf Tournee. 1983 übernahm René Wagener die Schule, taufte sie in „Centre audio-visuel d’enseignement musical“ (Cavem) um und meldete sie als Gesellschaft mit beschränkter Haftung an. Er erweiterte das Angebot durch Zweigstellen in Ettelbrück und Esch/Alzette. Ihren Höhepunkt erreichte die Schule im Jahr 2013 mit 800 Schülern – die Altersgruppe reichte vom Kindergartenkind bis zum Rentner.

In Westeuropa begleitete Popmusik in den 1970er Jahren den gesellschaftlichen Wandel. Jugendliche begannen sich weit stärker über Musik, Mode und Lebensstile zu definieren und schufen sich damit neue Freiräume. Radio und



Kassetten machten Musik allgegenwärtig, während das Album als Kunstform seinen Höhepunkt erlebte. Plattenfirmen wuchsen zu Großunternehmen heran und machten Künstler wie Pink Floyd, David Bowie und ABBA weltbekannt. Diese neue Leichtigkeit floss in die „Pop-Music School“ ein. Man konnte direkt am Instrument lernen und Noten nebenbei lernen. Im Gegensatz dazu, stand das Conservatoire für eine rigorose Tonlehre (Solfège) und Klassik. Mittlerweile ist das öffentliche Conservatoire jedoch kostenlos, während das Cavem Rechnungen im dreistelligen Bereich ausstellte.

Singer-Songwriter Serge Tonnar besuchte Mitte der 1980er Jahre zunächst das Conservatoire: „Ich erinnere mich an einen altmodischen Unterricht in einem muffigen Saal.“ Nach drei Monaten kam es zu einem heftigen Streit mit seinem Vater – einem der wenigen mit ihm.

Schließlich durfte er an das Cavem wechseln, das sich damals noch in der Antwerpener Straße befand. „Do kruut ee Flilleken; eng Basis, op déi een opbauen konnt“, so der Berufsmusiker. Mit René Wagener habe er an der Gitarre Songs von Neil Young, Pink Floyd, den Beatles und der Kölschrock-Band BAP geübt. Später besuchten auch Serge Tonnars beide Kinder das Cavem. „Et wier eng Katastroph, wann et an Zukunft kee Museksbildungswee méi géif ginn, wéi de Cavem en ugebueden huet.“ Zu den bekannten Ehemaligen des Cavem zählen zudem der Jazzgitarrist Greg Lamy, der Gitarrenlehrer und Musiker Cary Greisch, der Akkordeonist Maurizio Spiridigliozi – der einzige klassische Akkordeonist Luxemburgs. Aber auch die DP-Politikerin Anne Brasseur sowie der LSAP-Abgeordnete Franz Fayot, der bis kurz vor seinem Einzug in die Kammer Gitarrenkurse nahm, besuchten die Musikschule.

Der Insolvenzverwalter Fabien François schätzt, dass das Verfahren mindestens ein Jahr dauern wird. „Zunächst geht es darum, das Eigentum der Schule – Instrumente und dergleichen – zu verwerten und ausstehende Schulden zu begleichen“, erklärt der Anwalt. Ob es zur Rückerstattung der Kursgebühren für die ausgefallenen Unterrichtsstunden kommt, sei derzeit noch unklar. Die Schüler können jedoch in den kommenden sechs Monaten eine Forderungsanmeldung einreichen. Juristisch haben bestimmte Forderungen, wie unbezahlte Gehälter Vorrang. Letztere sind nach Land-Informationen jedoch noch bis Februar ausgezahlt worden, weshalb die Insolvenz die Lehrer unvorbereitet traf. Hoffen, dass die Schule unter ihrem jetzigen Form weitermachen kann, können sie kaum. Nur wenn der Direktor Einspruch gegen die Insolvenzerklärung einlegen würde und die Schulden tilgen könnte, wäre ein Fortbestehen

der Schule möglich. Das scheint derzeit jedoch unwahrscheinlich.

„Aber der Wille, weiterzumachen, ist ganz klar da“, bestätigte Michael Stein diese Woche gegenüber dem Land. Seit 1994 arbeitet er für das Cavem. „Mein erster und einziger fester Job“, so der gebürtige Trierer. Täglich erhalte er Nachrichten von Eltern und Schülern, die hoffen, dass die Musikschule weitermacht. Man müsse aber noch etwas Geduld haben, bis ein neues Konzept steht. Fernande Pletschette klingt kurz bedrückt: „Es wird schwer sein, in Luxemburg-Stadt neue Orte für die Kurse zu finden; die Mieten sind hoch, die Schule muss mit dem Bus gut erreichbar sein und Nachbarn dürfen nicht durch Lärm gestört werden.“ Dann schöpft sie wieder Hoffnung: Vielleicht ließen sich etwa Räumlichkeiten in Sekundarschulen finden. ●

Important !

Tenez votre dossier RCS et RBE à jour.

Pour éviter des sanctions.

VOUS ÊTES RESPONSABLE D'UNE ENTREPRISE OU D'UNE ASSOCIATION ?

La loi a changé. Toute entreprise ou association doit s'assurer que ses informations soient adéquates, exactes et actuelles.

Assurez-vous dès maintenant de la conformité de vos dossiers RCS & RBE.

LUXEMBOURG BUSINESS REGISTERS

[www.lbr.lu](http://www.lbr.lu)



ZUFALLSGESPRÄCH  
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

# Szenografie

Mit den ersten Frühlingstagen beginnen die Parteitage. Nach Bezirkskongressen, Versammlungen der Frauen- und Jugendorganisationen versammeln sich an Wochenenden Delegierte, Mitglieder zu Nationalkongressen.

Ob die Grünen im Diekircher Sägewerk, die ADR in der Keispelter Musikhalle, die LSAP in einer Hollericher Diskothek, die CSV in der Ettelbrücker Deichhalle, die DP bald im Bartringer Centre Atert – die Szenografie der Parteikongresse ist immer die gleiche: Ein Saal Parteigänger, stumm, oft im Halbdunkeln. Wie Zuschauer im Theater, Gläubige im Kirchenschiff. Der Parteibasis gegenüber auf einer Bühne thront die Parteiführung im Scheinwerferglanz. Überflutet den Saal mit ihrem Redeschwall.

Der stellvertretende Parlamentarismus ist die universelle Herrschaftsform für Marktwirtschaft, Lohnarbeit, Warentausch. Parteien haben eine Scharnierfunktion. Sie sind zugleich Teil der Gesellschaft und Teil des Staates. Die Grenze verläuft durch die Kongresssäle: ein meterbreiter Abstand zwischen den Parteigängern im Saal, der Parteiführung auf der Bühne; ein Niemandsland zwischen Gesellschaft und Staat.

Parteien ordnen unterschiedliche Interessen der herrschenden, besitzenden Klassen: Finanzbranche, Exportindustrie. Legitimieren sie demokratisch, verklären sie zu nationalen Interessen. Parteien kanalisieren, repräsentieren Interessen beherrschter, besitzloser Klassen: Arbeiterinnen, Angestellte, Beamte. Organisieren Zustimmung von unten für die Herrschaft von oben. Verlagern gesellschaftliche Konflikte von der lärmenden Straße ins gedämpfte Parlamentsplenum. Ist ein Interessenkonflikt festgefahren, ändern sie die Regierungskoalition.

Parteien gehen marktkonform zu Werke: Mit Hilfe von Werbeagenturen drängen sie auf den Wählermarkt. Dort bieten sie Politik als Dienstleistung feil, im Konkurrenzkampf um Wählerkunden. Machen Klassenkampf zum Wahlkampf.

Einst waren Parteikongresse bedeutsame Veranstaltungen. Dauerten manchmal ein ganzes Wochenende. Heute sind die Kongresse auf einen Vormittag verkürzt. Die DP zeigte den Weg, andere Parteien zogen nach: Rechenschaftsberichte werden gestreift, Tagesresolutionen abgeschafft, Diskussionen überspielt. Popmusik, Videospots machen Politik zur Unterhaltung. Kongresse ähneln Fernsehshows, werden für die Fernsehberichterstattung hergerichtet. Höhepunkt ist der Pep Talk einer Führungsfigur.

Die Entsolidarisierung des Neoliberalismus höhlt Parteien aus. Sie distanzieren sich von Gewerkschaften, Kirchen, Verbänden. Die Technokraten der Volksparteien wollen sich nicht mehr unters Volk mischen. Neue Heldinnen sind die bis zum Vortag parteilosen Quereinsteigerinnen. Neue Richtschnur ist der Opportunismus der Wechselwähler.

Staatliche Zuschüsse für Parteien, Fraktionen, Wahlkämpfe professionalisieren, bürokratisieren, zentralisieren Parteien. Das Gesetz bestimmt, was eine Partei zu sein hat. Artikel 27 der Verfassung macht Parteien für eine Million Euro oder eine halbe zu Staatsorganen. Die existentielle Abhängigkeit von Berufspolitikern macht sie staatskonform.

Parteien verändern sich. Mit ihnen verändern sich die Kongresse. Die Mitglieder im Saal sind nicht die Partei. Sie sind das Publikum. Ungeduldigen Berufspolitikern sind sie ein lästiges Übel. Seltene Wortmeldungen aus dem Saal stören die Harmonie der Tagesordnung. Sie werden toleriert, im Minutentakt abgefertigt. Hinter der Bühne geben die Minister, Abgeordneten den Ton an, die Parteileitung kümmert sich.

Parteien werden mehr Staat, weniger Gesellschaft. Einst sollten die Kongressdelegierten im Saal ihre Anliegen als Politik bündeln, dem Parteivorstand auf der Bühne übermitteln, der sie dann nach oben in den Staat trägt. Nun deutet die Szenografie die Bewegung um: Der Staat übermittelt die Politik dem Parteivorstand auf der Bühne, der sie dann nach unten zu den Parteigängern im Saal trägt. Man rüstet sich, wenn die Verhältnisse autoritärer werden, die demokratische Legitimation schwindet. ● ROMAIN HILGERT

# D’Kromm an der Heck

IIII Bernard Thomas

Pas d’avancée sur le salaire social minimum, mais pas de recul non plus : voilà ce qu’impose le rapport de forces politique, Spautz ou pas. On en reste donc au statu quo. Les mécanismes de l’index et de l’ajustement bisannuel joueront, mais il n’y aura pas d’augmentation (significative) au-delà. Un tiers de l’ajustement de 3,8 pour cent (au 1<sup>er</sup> janvier 2027) sera compensé par l’État. Comme en 2019, 2022 et 2023, une partie de la hausse des coûts salariaux sera donc nationalisée, via une subvention à la Mutualité des employeurs par exemple.

Le gouvernement a fui la question du salaire social minimum pendant près de deux ans. Il est d’abord resté dans le flou, jusqu’à ce que le Conseil d’État exige des « valeurs de référence indicatives ». Il a ensuite joué la montre, jusqu’à ce que la Cour européenne confirme la directive. Il a enfin cherché des artifices comptables. En mai 2025, Georges Mischo (CSV) proposait d’exclure les traitements des fonctionnaires du calcul. En novembre, il voulait en déduire les prestations sociales. La question politique était ainsi déguisée en question méthodologique.

Ce mardi, à une réunion demandée d’urgence par les syndicats, c’est Martine Deprez qui a pris le *lead*. L’ancienne prof de maths a présenté l’argumentaire et les chiffres, alors que Marc Spautz est resté en retrait. Quant au ministre libéral de l’Économie, Lex Delles, il s’était fait excuser. Le crash du dialogue social retombait donc, de nouveau, sur deux ministres CSV. Le soir sur *RTL-Télé*, on apercevait un Marc Spautz visiblement tendu et mal à l’aise s’engouffrer dans l’ascenseur. L’exercice du pouvoir estompe peu à peu son aura de dernier représentant de l’aile sociale. Les syndicats ne lui font pas de cadeau.

En moins d’une heure, Nora Back et Patrick Dury sont sortis de la réunion, par-

lant d’un « échec total », s’indignant d’une « Almosenpolitik » et promettant « des actions syndicales ». Le dialogue social serait « arrivé au point mort ». Deprez et Spautz venaient d’abattre leurs cartes. Le lendemain, l’IGSS détaillait les chiffres dans un cahier méthodologique. Le salaire minimum atteindrait d’ores et déjà 59,3 pour cent du salaire médian. Soit seulement 0,7 point de pourcentage d’écart par rapport au seuil de référence (60%) recommandé par la directive. Bref, il ne manquerait que 34 euros pour atteindre un salaire minimum « adéquat ». Tout serait donc pour le mieux. C’est ce qu’on appelle une « Punktlandung ».

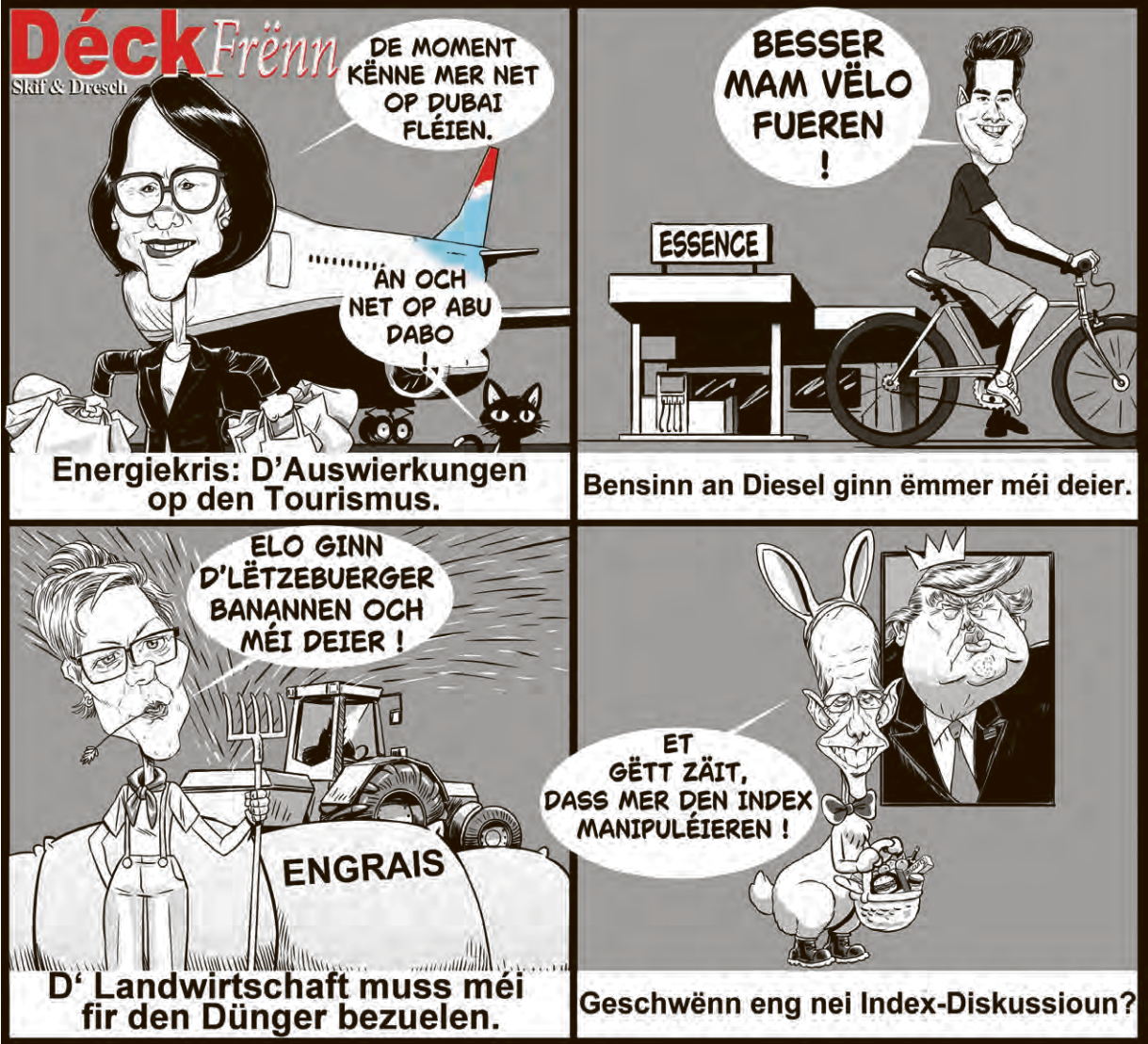
Pour que celle-ci réussisse, l’IGSS a exclu les primes, gratifications et compléments du calcul de médiane. Un choix « cohérent », correspondant à la méthodologie d’Eurostat, écrit-elle. Les syndicats semblaient pris de court par cette « Recherche », qui leur enlève toute marge de négociation. Leur calcul à eux se basait sur les chiffres du Statec et de l’OCDE, et était arrivé à un écart de 11,2 points de pourcentage, soit 313 euros par mois. En mai 2025, la question méthodologique avait pourtant été discutée dans la commission parlementaire du Travail. Les fonctionnaires du ministère y avaient déclaré suivre la méthodologie d’Eurostat, qui « prend seulement en considération les salaires de base », contrairement à la méthodologie du Statec, qui « inclut divers suppléments tels que le treizième mois et d’autres gratifications ». Et de conclure : « Ceci explique que le montant du salaire médian du Statec est plus élevé que celui du salaire médian calculé selon la méthodologie d’Eurostat. » Dix mois plus tard, on en arrive au même constat.

« T’ass do wou d’Kromm an der Heck läit », a constaté Marc Spautz, ce mardi sur *Radio 100,7*. Or, il était évident que le mode de calcul retenu par son minis-

tère limiterait d’office toute hausse du SSM. L’exclusion des suppléments, primes et gratifications, touchés surtout par les cadres et les fonctionnaires, a lissé la médiane. La directive reste, elle, vague sur le mode de calcul, évoquant « des bases de données nationales, des données harmonisées provenant d’Eurostat et d’autres sources accessibles au public telles que l’OCDE ».

L’UEL profite du moment pour lancer une offensive. L’organisation patronale veut enrayer « une spirale salariale destructrice » en tentant de faire sauter la mécanique, « de facto automatique », de l’ajustement bisannuel du SSM à l’évolution des revenus. L’organisation patronale plaide pour l’instauration d’une « commission SSM » qui devrait considérer, au-delà de l’évolution des revenus, « les conditions socio-économiques dans leur ensemble ». Les ajustements ne seraient donc plus acquis, mais tributaires de l’avis des « experts et des parties prenantes impliquées » censés constituer la commission.

Pendant ce temps, Marc Spautz et Luc Frieden répètent que le gouvernement n’aurait pas encore pris de décision définitive. (Le ministre de Travail estime que cela pourrait durer jusqu’après les vacances de Pâques.) L’OGBL et le LCGB n’envisagent pas de mobilisation d’ampleur dans l’immédiat. Ils organiseront d’abord leurs fêtes du 1<sup>er</sup> mai, qu’ils célébreront séparément, les « rouges » au Neimënster les « verts » à Remich « près de la piscine ». Ils seront sans doute réticents à diluer l’impression de force laissée par la manifestation de juin 2025 par une mobilisation de moindre ampleur. Surtout que, politiquement, la partie s’annonce difficile. Cette fois, l’Union des syndicats ne pourra pas jouer sur les divisions internes de la coalition, dont les rangs paraissent soudés sur la question du SSM. ●





## Chefin, Strategie, Gesetz – alles neu

Isabelle Mossong in  
ihrem Büro in der Maison  
du Savoir in Belval

|||| Interview: Peter Feist

9

### Gespräch mit Isabelle Mossong, der neuen CEO des nationalen Forschungsfonds FNR

**d'Land:** Frau Mossong, Sie sind Historikerin, Spezialistin für Alte Geschichte. Ehe Sie am 1. Januar CEO des FNR wurden, waren Sie seit 2016 wissenschaftliche Referentin am Deutschen Archäologischen Institut (DAI) in München. Was war Ihre Aufgabe dort?

**Isabelle Mossong:** Sie war verbunden mit Forschungen zur iberischen Halbinsel in der Römerzeit. Ich hatte ein Editionsprojekt und habe zeitgleich eine Habilitation zu den Inschriften im römischen Nordwesten der iberischen Halbinsel vorangetrieben. Wegen der unvorhersehbaren Entwicklung im letzten Jahr ist dieses Projekt noch nicht ganz fertig.

Ihr Wechsel zum FNR verlief unvorhersehbar schnell?

Ja, das war nicht unbedingt mein Plan. Aber Gelegenheiten, die sich mir im Leben boten, habe ich immer genutzt. Die beim FNR auch.

Das DAI ist groß. Es hat auch Zweigstellen im Ausland, in Kairo, Istanbul oder Madrid zum Beispiel. Warum gaben Sie das DAI für Belval auf?

Der Sprung war groß. Aber ich war 2001 ins Ausland gegangen, als es in Luxemburg noch keine Universität gab. Jetzt kann ich von den Erfahrungen, die ich im Ausland sammeln konnte, etwas hierher zurück bringen, zu so einer tollen Organisation wie dem FNR.

Wie sehen Sie die Luxemburger Forschungslandschaft?

Was sich in den letzten 25 Jahren entwickelt hat, ist spannend und beeindruckt mich. Mit dem großen Akteur Universität und Forschungszentren wie List, Liser oder LIH ist Luxemburg als kleines Land sehr breit aufgestellt. Obwohl man nicht alle Bereiche abdecken kann und Prioritäten setzen muss.

Sie haben Ihr Amt in einer Zeit übernommen, wo viel geschieht. Der FNR hat sich eine neue Strategie gegeben.

Das Parlament diskutiert eine neue *loi organique* für den Forschungsfonds. Ehe wir darauf zurückkommen: Was für Akzente möchten Sie persönlich setzen?

Mir liegt die internationale Kooperation sehr am Herzen. Sie wird stärker, das lässt sich an den Forschungsprojekten ablesen, die der FNR fördert. Aber mir wäre wichtig, dass man auf verschiedensten Ebenen Anreize schafft, um noch mehr internationale Projekte zu bekommen, die von zwei oder drei Förderagenturen unterstützt würden. Zwar bringt das administrativen Zusatzaufwand mit sich, doch der Mehrwert aus solchen Kooperationen überwiegt. Das gleiche gilt für Dissertationen. Ich selber habe eine Doktorarbeit unter *co-tutelle* geschrieben, hatte einen Betreuer an der Freien Universität Berlin und einen an der Universität de Strasbourg. Dadurch bekam ich Zugang zu den Wissenschaftskulturen von zwei Ländern. Für Luxemburg würde ich mir ebenfalls mehr solcher Dissertationen wünschen.

Die Luxemburger Forschungslandschaft ist sehr international. Wissen Sie, wie viele Forscherinnen und Forscher aus dem Ausland kommen?

Genau weiß ich das nicht, gehe aber davon aus, dass der Anteil bei über 70 Prozent liegt. Ich denke, dass die Bedingungen an der Uni und an den Instituten so gut sind, dass sie Top-Wissenschaftler aus dem Ausland anziehen.

Das Problem der sich immer wiederholenden Zeitverträge für Forscher besteht aber noch.

Stimmt, aber das ist kein rein Luxemburger Problem. In Deutschland beispielsweise begann diese Diskussion schon vor mehr als 25 Jahren. Mitte der 2000-er Jahre trat das so genannte Wissenschaftszeitvertragsgesetz in Kraft. Es regelt, wie lange man Zeitverträge haben darf, sowohl vor der Promotion als auch danach. Erreicht man bestimmte Ziele nicht, ist es vorbei mit der Karriere an einer universitären Einrichtung. Das ist in Luxemburg nicht viel anders.

Natürlich sind die Zeitverträge ein Problem für die betreffenden Personen, aber andererseits helfen sie, den Pool an Wissenschaftlern auszutauschen. Dadurch erwartet man sich Innovationen und neue Perspektiven auf Forschungsfragen. Ganz lösen, glaube ich, kann man dieses internationale Problem nie, und auch der FNR wird es nicht für Luxemburg lösen.

Aber der Forschungssektor ist nicht groß hierzulande, viele Arbeitsmöglichkeiten gibt es nicht. Vielleicht ließe sich ein Luxemburger Modell erfinden, das zum Beispiel auch den Privatsektor einbezieht?

Das wäre natürlich sehr kreativ. Dazu müssten sich alle Akteure mal wieder an einen Tisch setzen, nicht nur mit dem Forschungsministerium, sondern auch mit dem Arbeitsministerium. Das würde ich voll unterstützen. Trotzdem wird man die Zeitverträge nie ganz aus der Forschung eliminieren können. Weil sie durch Transfer und neue Ideen belebt wird, und weil Festanstellungen einen Kostenpunkt haben.

Der neue Vierjahresvertrag des FNR mit dem Staat für die Jahre 2026 bis 2029 trägt Ihre Unterschrift. Darin steht als erste Priorität „Promouvoir l'excellence scientifique“. Wie exzellent ist die Luxemburger Forschung?

Exzellenz ist ein schwieriger Begriff. Ich drücke es lieber so aus: Für den FNR ist es sehr wichtig, Projekte von sehr hoher Qualität zu finanzieren. Deshalb werden sie von ausländischen Reviewers evaluiert, die auch den Maßstab von außen anlegen können. Was im Umkehrschluss nicht heißen soll, dass Luxemburger Wissenschaftler keine guten Reviewers wären...

... aber der FNR möchte Interessenkonflikte im kleinen Sektor ausschließen?

[...]



[Fortsetzung von Seite 9]

Das zum einen. Zum anderen ist in dem kleinen Sektor der Wettbewerb nicht groß, der in größeren Ländern die Qualität nach oben treibt. Deshalb hat der FNR die gesamte Projekt-Evaluierung ausgelagert. Weil der FNR ein Portfolio aus vielen Programmen hat, sind die Evaluierungen unterschiedlich. Unser Hauptprogramm heißt *Core*, daraus finanzieren wir Projekte aus der Grundlagenforschung und der angewandten Forschung im Rahmen nationaler Prioritäten. Bei *Core* werden zu jedem eingereichten Projekt bis zu drei schriftliche Reviews angefordert. Die Reviews gehen bei uns ein und werden in einer zweiten Etappe von einem Panel evaluiert und in eine Rangfolge gebracht, sodass am Ende die besten Projekte gefördert werden.

Wie hoch ist die Erfolgsrate, eine *Core*-Finanzierung zu bekommen?

In den vergangenen Jahren lag sie bei um die 20 Prozent. Seit einigen Jahren liegt immer mehr Druck auf *Core*. Es werden sehr viele gute Projekte eingereicht, aber unser Budget reicht nicht weit genug, um alle wirklich exzellenten Projekte zu fördern.

Ist das ein neues Moment? In den letzten 20 Jahren konnte man den Eindruck haben, dass in der öffentlichen Forschung Geld kein Problem war.

Es steht noch immer viel Geld bereit. Wenn man pro Kopf runterbricht, was der Luxemburger Staat für die öffentliche Forschung ausgibt, ist es im Europa-Vergleich nach wie vor sehr viel. Feststellen muss man, und eigentlich ist das schön, dass die Qualität zugenommen hat. Dadurch besteht mehr Konkurrenz und wir können insgesamt weniger Projekte fördern.

Benötigt der FNR strukturell mehr Geld für sein wichtigstes Förderprogramm?

Wir haben innerhalb unseres Budgets Umwidmungen vorgenommen, um den Druck auf *Core* ein wenig zu senken und die Erfolgsquote der Einreichungen zu erhöhen. *Core* wird aber unter Druck bleiben. Für Forscher, die aus Budgetgründen eine Förderung für ein exzellentes Projekt nicht bekommen, ist das natürlich bitter. Aber wir leiten allen Antragstellern die Reviews zu ihren Projekten zu. Nichts verhindert, dass sie sich ein Jahr später erneut bewerben. Oder dass ihre Forschungseinrichtung das Projekt zu finanzieren beschließt, oder dass diese Forscher sich um andere Geldtöpfe bemühen, beispielsweise um europäische ERC-Grants. Kompetitiv, über den FNR oder aus EU-Programmen, werden 20 bis 25 Prozent der gesamten Forschungsfinanzierung in Luxemburg vergeben. Der Großteil kommt vom FNR.

Im neuen Vierjahresvertrag mit dem Staat liegt der *plafond d'engagement pluriannuel* mit 359,3 Millionen Euro für sämtliche Tätigkeitsfelder des FNR deutlich niedriger als im Vertrag für 2022 bis 2025. Da lag der Deckel noch bei 445,9 Millionen. Spart der Staat doch am FNR?

Der Plafond betrifft die Engagements, die der FNR eingehen kann, er betrifft nicht unser Budget, das übrigens kontinuierlich steigt. Meist fördern wir mehrjährige Projekte. Die müssen nicht mit einer *convention pluriannuelle* enden, etwa die hochdotierten National Centers of Excellence in Research, die unter dem letzten Vierjahresvertrag engagiert wurden und sich unter dem aktuellen Vertrag fortsetzen. Wir sind daher nicht schlecht gestellt mit den fast 360 Millionen Euro Engagements, die wir in den nächsten vier Jahren eingehen können. Und was wichtig ist: Die Priorität 1, Förderung der wissenschaftlichen Exzellenz, macht 70 Prozent der Engagements aus. Wir werden den Großteil des Budgets für Grundlagen- und angewandte Forschung ausgeben.

Im Vierjahresvertrag wird auch auf ein Zusatzbudget verwiesen und wahrscheinlich provisorisch ein Posten „0€“ erwähnt. Er bezieht sich offenbar auf eine Strategie zur Künstlichen Intelligenz, auf Quantum Computing und auf Verteidigung.

**„In Luxemburg steht noch immer viel Geld für die öffentliche Forschung bereit. Im Europa-Vergleich sehr viel“**

Das ist eine der großen Baustellen, die ich nun angehen will und muss. Sie hat auch mit dem neuen FNR-Gesetz zu tun, das dieses Jahr in Kraft treten soll. Das umzusetzen, wird eine große Herausforderung, aber wir sind eine Institution, die auch mit der Zeit gehen muss. Dass wir uns nach 25 Jahren neu aufstellen, scheint mir ganz normal zu sein. Die null Euro stehen im Vierjahresvertrag, weil wir mit den jeweiligen Ministerien zum Teil noch aushandeln müssen, was genau finanziert werden soll. Dann bekommen wir eine Extra-Zuwendung *on top* zu der, die im Vertrag schon vorgesehen ist.

Das heißt, der FNR wird künftig auch Forschungsprojekte im Verteidigungsbereich fördern?

Diese Möglichkeit existiert bereits seit 2022. Der dritte Projekt-Aufruf, ein Call, wie wir das nennen, endete im vergangenen Dezember. Zurzeit werden die Projekte evaluiert, finanziert werden sie später von der Verteidigungsdirektion im Außenministerium gemeinsam mit dem Wirtschaftsministerium, wodurch wir extra Gelder bekommen. Die Anwendung dieser Projekte ist natürlich auch mit dem Ziel verbunden, die Luxemburger Verteidigungsausgaben zu erhöhen. Das Panel zu diesem Call hat vor kurzem stattgefunden, jetzt läuft die Auswertung. Welche Projekte den Zuschlag bekamen und in welcher Höhe, wird bald bekanntgegeben.

Eine zweite Priorität des FNR heißt „Accelerating Knowledge Exchange and Societal Impact“. Sie soll von der aktiven Zusammenarbeit mit der Wirtschaft bis hin zur Kommunikation von Wissenschaft an die Öffentlichkeit reichen. Schon 2013 hatte der FNR sich ein Motto „Research with Impact“ gegeben und Programme für Public-private partnerships entwickelt. War der Impact seither noch nicht groß genug?

Ich denke, dass einfach der Wille besteht, die Forschung, die gemacht wird, noch stärker in den Nutzen der Gesellschaft zu stellen. Messen lässt der Impact sich schwer. Indem wir Kooperationen zwischen Forschung und Wirtschaft, vor allem mit der Industrie fördern, erhoffen wir uns, dass mehr in der Gesellschaft ankommt und es einen konkreten Nutzen für die Allgemeinheit gibt.

Ein wichtiges PPP-Programm heißt *Bridges*. Laut FNR-Jahresbericht 2024 wurden daraus zwischen 2018 und 2024 insgesamt 107 Projekte gefördert und es flossen 35 Millionen Euro vom FNR. Offenbar jedoch nimmt die Zahl der Unternehmen, die so ein PPP eingereicht haben, ab. 2019 waren es 15 Luxemburger Firmen, 2020 und 2021 je 13, anschließend ging die Zahl bis 2024 auf fünf zurück. Bei den internationalen privaten Partnern ist die Tendenz ähnlich. Woran liegt das?

Die Zahlen für *Bridges* zeigen nur einen Teil des Bildes. Seit 2021 hat der FNR gemeinsam mit verschiedenen Ministerien thematische Calls aufgelegt. Etwa in den Bereichen Landwirtschaft, Gesundheitstechnologien, KI, High-Performance Computing oder in der schon erwähnten Verteidigung. Diese Joint Calls sprechen zum Teil genau die Unternehmen an, die früher ausschließlich über *Bridges* den Weg zu uns fanden. Das Angebot hat sich also diversifiziert. Zählt man *Bridges* und die gemeinsamen Ministeriums-Calls zusammen, ist ein Rückgang der Industriebeteiligung nicht erkennbar.

Von der Kooperation mit der Wirtschaft ist auch im Entwurf zum neuen FNR-Gesetz die Rede. Dem FNR soll als eine neue Mission aufgetragen werden, für die Inwertsetzung und den Transfer von Forschungsergebnissen in „applications concrètes“ zu sorgen. Was für ein Ziel ist damit verbunden?

Die Programme des FNR bieten Andock-Möglichkeiten. Sei es finanzieller Art, oder um innovative Projekte zu generieren. Wir sind eine Schnittstelle zwischen den öffentlichen Forschungseinrichtungen und der Industrie, beziehungsweise der Wirtschaft. Mit unseren Fördermitteln ermöglichen wir es, Kräfte zu bündeln. Das geschieht auch in Zusammenarbeit mit Luxinnovation, der nationalen Innovationsagentur, mit der wir im Austausch stehen. Die Rolle des FNR soll künftig noch etwas stärker werden. Wir werden zu einem Dreh- und Angelpunkt für den Austausch zwischen zwei Welten, die vielleicht nicht direkt Anknüpfungspunkte haben. Wir nehmen das sehr ernst, das ist uns wichtig.

Die Handelskammer bedauert in ihrer Stellungnahme zu dem Gesetzentwurf, dass die Finanzierung durch den FNR auf den öffentlichen Sektor orientiert ist. Das bremse die Innovation, weshalb für die Unternehmen der Zugang zu den FNR-Förderungen „breiter und leichter“ werden sollte. Was natürlich eine politische Frage ist.

Die Zugangskriterien zu beispielsweise dem *Core*-Programm sind andere als die für Public-Private Partnerships. Da kommt

**„Einen Trend, dass das Vertrauen in die Wissenschaften abgenommen hätte, erkennt man in Luxemburg nicht wirklich“**

man der Industrie schon entgegen. Dass wir alle Kriterien fallen lassen und das Geld einfach so verteilen, wird natürlich nicht stattfinden. Außerdem darf der FNR nur die öffentliche Forschung von PPPs finanzieren. Private Unternehmen finanzieren dürfen wir nicht. Daraus folgt, dass ein Unternehmen sich mit einer Forschungseinrichtung zusammensetzen muss, um ein Projekt zu entwickeln. Daraus entsteht eine Einreichung bei uns durch die beiden Partner gemeinsam. Das soll sich auch mit dem neuen Gesetz nicht ändern.

Vor allem wünscht die Handelskammer sich einen einfacheren Zugang für Klein- und Mittelbetriebe zu den Programmen, sowie für Startups.

In der Vergangenheit griffen überwiegend die großen Player auf PPP-Programme zurück. Ich meine, das hat sich in den letzten Jahren in Richtung mittelgroßer Betriebe diversifiziert. Die Größe eines Unternehmens ist für uns kein Kriterium, wir schließen niemanden aus. Trotzdem liegt unser Hauptfokus auf der Forschung, und unsere Kriterien bleiben immer der Exzellenz verschrieben. Startups sind bereits sehr aktiv. Oft sind das kleinere Betriebe, weil sie erst am Anfang ihres Aufbaus und Ausbaus stehen. Manchmal ist es so, dass die Verantwortlichen eines Startups aus der Forschung kommen und dann sehr konkrete Ideen haben, vielleicht auch schon mit unseren Programmen vertraut sind. Aber wie gesagt, wir schließen niemanden aus. Was zählt, ist der Wille, die Forschung gemeinsam mit einem öffentlichen Partner voranzutreiben.

Apropos Kommunikation der Wissenschaft an die Öffentlichkeit: Da ist der FNR schon aktiv, in den Covid-Jahren war er sehr aktiv. Soll das weiter ausgebaut werden?

Es gibt dazu einerseits eigene Initiativen des FNR. Etwa die Fernsehsendung „Take Off“, die wir gemeinsam mit der Fondation Losch produzieren, um junge Leute mit den Wissenschaften in Kontakt zu bringen. Um die Sendung herum haben wir ein ganzes Programm aufgebaut, wir wollen schon Kinder im Grundschulalter für Forschung begeistern. Über die eigenen Initiativen hinaus will der FNR auch bei der Vermittlung der Wissenschaften ein Brückenbauer sein. Wir versuchen, diese Kommunikation anzuregen und unterstützend mitzuwirken, und sind auch durchaus bereit, sie über unser Angebot *Promoting Science to the Public* mitzufinanzieren. Wir müssen und wollen nicht alles selber machen.

Sollen Berufswünsche geweckt werden, wenn der FNR sich an junge Leute wendet, oder geht es vor allem um ein Interesse an den Wissenschaften überhaupt?

Wir möchten die gesamte Gesellschaft für Forschung sensibilisieren. Bei Kindern und Jugendlichen anzufangen, halte ich für einen sehr guten Ansatz, denn das sind die Generationen, die uns in den kommenden Jahrzehnten prägen werden. Wenn sich nachher jemand entscheidet, eine wissenschaftliche Karriere einzuschlagen, umso besser. Dann steht idealerweise in 20 Jahren Nachwuchs für die Luxemburger Forschungseinrichtungen bereit. Jedes Jahr organisiert der FNR die *Researchers at School*, eine Initiative, um Forscher in die Schulen zu schicken. Niemand kann besser erklären als sie, was Forschung ist und wie ihr persönlicher Werdegang dorthin verlief.

Oft heißt es, den Wissenschaften werde seit Covid-19 weniger vertraut. Ist das in Luxemburg so?

Alle zwei Jahre erhebt der FNR den Stellenwert der Wissenschaften in der Gesellschaft. Einen Trend, dass das Vertrauen in die Wissenschaften oder in die Wissenschaftlerinnen und Wissenschaftler abgenommen hätte, erkennt man in Luxemburg nicht wirklich. Um Vorurteilen gegenüber der Wissenschaft entgegenzuwirken, hat der FNR vor vier Jahren das Format „Ziel mir keng!“ entwickelt, das auf RTL und sozialen Medien verfügbar ist. Da wird in kurzen Videos auf lustige Weise dargestellt, was der Stand der Forschung zu einer bestimmten Frage ist und was hinzu gedichtet wird, damit das klar zu unterscheiden ist. ●



# Lobby contre lobby

IIII Pierre Sorlut

## Quand le gouvernement nuit à Ferrero sous la pression d'entreprises américaines

11 décembre 2024, autour de 13 heures. Des véhicules de police débarquent en trombe au ministère d'État. Le bâtiment est évacué. Pendant de longues minutes, la rue de la Congrégation est paralysée. Le scanner vient de détecter un colis piégé. Mais, soulagement, ce n'était qu'une fausse alerte. Des chocolats offerts par Ferrero ont été pris pour des explosifs. La multinationale basée au Luxembourg envoie régulièrement des coffrets-cadeaux aux ministres pour les fêtes. Ces derniers les notent d'ailleurs au registre prévu à cet effet. Le ministère l'a fait deux fois en décembre 2024 puisqu'il a eu droit à une double dose de chocolat à cause de cet incident. Cette rectitude ne s'applique néanmoins pas à toutes les boîtes et à tous les sujets.

C'est ce qu'ont montré les révélations de SOMO. Début décembre de l'année dernière, cette ONG néerlandaise spécialisée dans l'étude des multinationales avait expliqué comment onze groupes de la pétrochimie mondiale s'étaient alliés pour affaiblir les directives européennes sur la responsabilité sociale des entreprises et celle relative à leur devoir de vigilance. Les fameuses CSRD et CSDDD votées en 2022 et 2024. L'offensive de lobbying a été menée en coopération avec le *think tank* Teha Group. Ce dernier a enrobé l'attaque contre la réglementation européenne et les prises de contact avec les législateurs derrière l'impératif de la simplification. Tel était l'objectif affiché de l'initiative « Competitiveness roundtable ». Les tâches ont été réparties entre les onze multinationales participantes. L'Américaine Koch, Inc. avait pour mission d'approcher les politiques luxembourgeois.

Les registres des entrevues des membres du gouvernement et des premiers conseillers ne renseignent aucune rencontre avec ces entreprises. Les députés Sam Tanson (Déi Gréng) et Franz Fayot (LSAP) s'en sont inquiétés. Par une série de questions parlementaires, les deux ex-ministres (anciens membres de la coalition, qui a instauré lesdits registres) ont fini par obtenir des demi-réponses. Interrogé sur d'éventuelles rencontres avec une ou plusieurs entreprises avec Koch, le ministère d'État admet que « des représentants industriels, le ministre de l'Économie ainsi que des agents du ministère ont eu des réunions avec des représentants d'une entreprise en particulier. » On comprend qu'il s'agissait de Koch. Aucun des deux registres des entrevues n'y fait pourtant référence. On comprend à demi-mot que la réunion

**Le Luxembourg, un terrain de lutte entre mieux-disant européen et le laissez-faire américain**

n'a pas été inscrite parce qu'aucune « revendication particulière n'a été formulée ».

On savait que les ministres du gouvernement Frieden-Bettel adoptaient dans l'ensemble une approche minimaliste de la transparence. Celle-ci consiste à n'inscrire au registre que les rendez-vous qui ont pour objet un projet de loi ou de réglementation européenne. On comprend maintenant que l'approche du ministre de l'Économie Lex Delles (DP) s'avère encore plus restrictive. Dans le cas d'espèce et de l'aveu des services de Luc Frieden, l'entretien avec Koch avait pour objet « la cohérence de plusieurs textes législatifs européens ». Lex Delles, en charge (avec Bettel) de la prospection d'entreprises pour s'installer au Grand-Duché, n'a pas renseigné d'entrevues avec des tiers depuis juin 2025.

Mais ce n'est pas tout. Des représentants du ministère de la Justice, du ministère de l'Économie et du ministère des Finances ont eu une réunion au sujet de la « Corporate Sustainability Reporting Directive » (CSRD) avec des représentants d'une des entreprises citées dans la question de Fayot, c'est-à-dire un des autres membres de l'alliance secrète que sont Chevron, ExxonMobil, Dow Inc., Baker Hughes, Honeywell, Nyrstar/Trafigura Group, Enterprise Mobility, JP Morgan Chase, TotalEnergies et le think tank Teha Group. Mais le ministère d'État n'indique pas l'identité de la firme en question. De nouveau, aucune d'entre elles n'apparaît sur les registres. Fin 2025, des représentants de l'ambassade des États-Unis au Luxembourg étaient reçus au ministère des Affaires étrangères en présence de représentants des ministères de l'Économie et des Finances pour évoquer le paquet « Omnibus I » qui allait vider de sa substance les réglementations CSRD et CSDDD. Celui-ci sera finalement voté le 8 décembre au Parlement européen par la droite et l'extrême droite.

Parmi les entrevues recensées sur le registre des conseillers, Franz Fayot en a relevé une d'intérêt datant du 16 novembre 2025. Elle avait rassemblé

via Teams deux responsables « affaires publiques » de la multinationale américaine Mondelez et André Weidenhaupt, conseiller au ministère de l'Environnement. Concurrent de Ferrero, Mondelez s'est exprimé à cette occasion en faveur d'une simplification du règlement européen sur la déforestation, afin de « concentrer les obligations de diligence raisonnable uniquement sur le premier opérateur ». La complétude des informations recensées par le fonctionnaire est, relevons-le, exemplaire et presque exceptionnelle. Elle n'a pour équivalent que la réunion de représentants de Dupont de Nemours à leur siège de Wilmington avec le ministre du Commerce extérieur, Xavier Bettel, pour demander que les polluants éternels PFAS ne soient pas interdits par l'UE.

Le règlement de l'UE sur la déforestation n'entrait pas dans le paquet Omnibus. Mais, le 23 décembre dernier, la mise en application de ce règlement voté en 2023 a été reportée à 2027. Ces multinationales américaines, qui n'ont pas de substance au Luxembourg, ont donc fait flancher l'UE vers le moins-disant social et environnemental. Et ceci contrairement aux intérêts de Ferrero qui, depuis 1973, a développé son empreinte au Grand-Duché, notamment depuis les années 2000 à l'initiative de Michele puis de son fils Giovanni Ferrero. 1 500 personnes travaillent à la Casa Ferrero au Senningerberg (sur 50 000 dans le monde). Y sont d'ailleurs régulièrement reçus des ministres luxembourgeois : la ministre de la Justice, Elisabeth Margue (CSV), encore la semaine passée.

Et Ferrero figure parmi les bons élèves de la responsabilité sociale et environnementale. Pas question de verser dans l'angélisme. Cette multinationale brasse des milliards, s'approvisionne dans des pays instables et a été citée dans des cas de travail de mineurs en Afrique. Ferrero défend aussi ses intérêts à Bruxelles où elle dispose d'une équipe pour suivre la réglementation et intervenir auprès du législateur si besoin. Ses représentants ont par ailleurs été reçus en juin 2024 par Carlo Fassbinder, le responsable fiscalité au ministère des Finances luxembourgeois, pour un « échange

sur la bonification d'impôt pour investissement ». Mais le fait est que Ferrero a soutenu la CSDDD tout au long de son processus législatif. « Durant le débat Omnibus, avec d'autres pairs, nous avons demandé à la Commission d'éviter de revenir sur l'accord CSDDD, de garder le texte arrêté et de le mettre en œuvre, en fournissant des lignes directrices claires pour les entreprises et les États », explique Francesco Tramontin, le vice-président en « global public affairs » de Ferrero, au *Land*. Tel était l'objectif du « Cocoa Coalition Statement », dont Ferrero était une cheville ouvrière.

Lors d'une réunion de la Fedil en septembre 2024 à l'Atelier, la *Hazelnut Officer* de Ferrero, Isabel Hochgesand, avait joué la *party pooper*. Au milieu de patrons remontés contre la réglementation européenne, la responsable des achats du confiseur avait pris acte du devoir de vigilance demandé par le législateur européen. « We should be responsible for our value chains. » Soulignant en sus que les *first movers* avaient un avantage sur le marché. Ferrero a donc cédé : « Maintenant que le texte CSDDD Omnibus est arrêté et approuvé, nous soutenons sa mise en œuvre. » L'effet Bruxelles de normes éthiques européennes extra-territorialisées a été éteint.

Face au *Land*, Sam Tanson regrette « ces prises d'influence d'entreprises américaines » : « Le gouvernement a complètement repris leur thèse selon laquelle on détruit l'économie avec trop de régulation. » Or, la députée écologiste relève que Ferrero avait montré qu'il était possible de respecter un devoir de vigilance sur la chaîne de valeur, d'exporter des normes éthiques et de donner confiance au consommateur. « On désavantage des boîtes comme Ferrero qui s'étaient préparées », constate Franz Fayot. De tels « aller-retours » sont le signe d'une instabilité qui n'est pas non plus propice aux affaires, tacle le socialiste, en référence aussi à la volte-face sur le moteur à combustion. Franz Fayot dresse le « constat d'échec » du registre des entrevues, avec des « entry points » passés sous le radar ayant favorisé « une dilution concertée des textes européens ». ●



Réception de la Fedil en janvier 2025 en présence de la présidente du Parlement européen, Roberta Metsola (PPE)



# Un choc très relatif

IIII Georges Canto

## Une analyse des prix du baril sur la longue durée dédramatise quelque peu la flambée actuelle

Depuis début mars, la guerre au Moyen-Orient provoque un choc énergétique d’une ampleur considérable, mais loin d’être inédite. Si la production et la distribution de pétrole et de gaz sont très affectées par les opérations militaires, l’impact sur les prix, et donc sur la croissance et l’inflation, mérite d’être relativisé. Pour le moment.

La guerre menée contre l’Iran a réveillé les craintes d’un choc semblable à ceux de 1973 et de 1979. Mais ces derniers trouvaient surtout leur source dans les décisions politico-économiques de l’OPEP (Organisation des pays producteurs de pétrole) en octobre 1973 à la suite de la guerre du Kippour, et de la toute nouvelle République islamique d’Iran au printemps 1979, peu après l’arrivée au pouvoir des mollahs : En cinq ans et demi le prix du baril était passé de 2,60 dollars à 35 dollars soit une multiplication par 13,5.

Le choc actuel est différent parce qu’il ne concerne pas seulement le pétrole mais aussi le gaz, et surtout parce qu’il est principalement dû à des destructions d’installations et au blocus inédit du détroit d’Ormuz. La région pèse lourd. En 2025, cinq pays du golfe Persique (Arabie saoudite, Irak, Émirats arabes unis, Iran et Koweït) faisaient partie du Top 10 des producteurs mondiaux de pétrole, avec un cumul de 23,5 millions de barils par jour, soit 22 pour cent du total. L’Iran, le Qatar, l’Arabie saoudite et les EAU font aussi partie des principaux producteurs de gaz, principalement du GNL (gaz naturel liquéfié) pour le Qatar qui exporte vingt pour cent du total mondial.

Selon Fatih Birol, le directeur de l’Agence internationale de l’énergie, « l’économie mondiale fait face à une menace majeure », car au moins quarante infrastructures énergétiques sont « gravement ou très gravement endommagées » dans

neuf pays du Moyen-Orient. Le déficit de production s’élèverait à « onze millions de barils par jour, soit plus que les deux crises pétrolières majeures réunies » qui avaient provoqué une réduction totale de dix millions de barils par jour. À cela s’ajoute cette fois « un effondrement du marché du gaz ».

L’impact sur les prix nominaux a été immédiat. Il a été fait grand cas du franchissement, le 12 mars, de la barre des cent dollars pour le baril de Brent. Son prix s’est hissé à 106,41 dollars le 20 mars avant de chuter de dix pour cent le 23 mars, après l’annonce par Donald Trump de possibles pourparlers avec l’Iran. Pourtant, cette situation de marché n’a rien de nouveau. En 2022, après l’agression de la Russie contre l’Ukraine, le baril avait dépassé les cent dollars en moyenne mensuelle pendant six mois, de mars à août, enregistrant un pic de 139 dollars le 8 mars 2022.

En remontant un peu plus loin dans le temps, le baril avait dépassé les cent dollars en moyenne mensuelle sans interruption de février 2011 à août 2014 (sauf en juillet 2012) soit pendant plus de quarante mois, avec un pic à 124,5 dollars mi-mars 2012. Le record du prix du baril de Brent remonte à 2008 : il culminé à 147,50 dollars le 11 juillet, niveau jamais atteint depuis. Cette année-là il a dépassé les cent dollars en moyenne mensuelle de mars à septembre.

Pour le pétrole il est classique, dans un pays donné, de comparer le prix du carburant à la pompe et le montant du salaire minimum ou moyen. En France par exemple, le calcul est particulièrement simple à faire. En juin 1979, peu après le deuxième choc pétrolier, le litre de super valait trois francs français alors que le salaire minimum était de douze francs par heure. Il fallait donc travailler quinze minutes pour s’en procurer un. Fin mars 2026, le litre de super 95-E10 est un peu

supérieur à deux euros alors que le salaire minimum horaire est de douze euros : il ne faut donc plus, malgré la hausse des dernières semaines, travailler que dix minutes pour s’en procurer un. Le prix réel du carburant est aujourd’hui inférieur d’un tiers par rapport à ce qu’il était en 1979.

Mais le prix à la pompe se prête mal aux comparaisons internationales car il dépend en grande partie des taxes (considérables) que les gouvernements lui appliquent, et qui varient beaucoup d’un pays à l’autre. Il n’intègre pas les variations de change, alors que le pétrole est réglé à 80 pour cent en dollars.

On peut raisonner autrement pour mesurer l’évolution du prix réel d’un bien, en se demandant cette fois combien d’unités on peut en acheter avec la rémunération annuelle, mensuelle ou hebdomadaire d’un salarié. Imaginons qu’un particulier luxembourgeois puisse acheter un baril de pétrole standard de 159 litres (ce qui n’est pas possible en pratique) et comparons dans le temps le prix du baril, converti en monnaie locale (francs luxembourgeois puis euros) au salaire moyen au Grand-Duché. Les chiffres sont édifiants.

En 2025 avec le salaire moyen d’une journée ce Luxembourgeois aurait pu acheter près de quatre barils. C’est moins bien qu’entre 1990 et 2004, où la moyenne était de 5,5 barils. Mais c’est mieux que pendant la plupart des années suivantes. Depuis 2005, le nombre de barils achatables avec un salaire moyen journalier a en effet été inférieur à trois pendant onze années, surtout en 2011 et 2012 (légèrement inférieur à deux). Un calcul simple montre que pour retrouver le niveau de 2012, il faudrait qu’aujourd’hui le prix du baril monte à 146 dollars !

Ces chiffres, qui sont aussi valables pour le gaz, ne consoleront guère des ménages frappés au portefeuille par la hausse brutale des prix de l’énergie. Le gaz, qui a subi une réduction des livraisons deux fois supérieure à celle du pétrole, a vu son prix doubler pendant la même période. Ces hausses, répercutées parfois avec anticipation sur les tarifs de l’énergie utilisée par les particuliers, se traduisent par une diminution immédiate de leur pouvoir d’achat, obligeant à réaliser rapidement des économies, soit sur la consommation d’énergie elle-même (moins de chauffage, moins de kilomètres parcourus), soit sur d’autres dépenses courantes. Et si cette réduction de la consommation n’est pas possible, en raison du poids croissant des « dépenses contraintes », il faut alors puiser dans l’épargne de précaution pour « assurer les fins de mois ».

Pour faire face aux risques politiques et sociaux d’une telle situation, les gouvernements ont pris l’habitude de réagir vite. Les mesures compensatoires prises en 2022 et 2023 avaient été importantes puisqu’elles ont atteint environ deux points de PIB dans la zone euro. Dès le début mars 2026 plusieurs pays ont mis en place des aides d’urgence. Mais ils sont moins nombreux qu’en 2022 et ils dépensent moins. Cette fois les dispositifs de soutien public dans la zone euro devraient seulement représenter 0,3 point de PIB, le choc de la guerre en Iran étant moins fort (pour le moment) et les marges de manœuvre des finances publiques de certains pays quasiment nulles. Les déficits publics restent élevés, les taux d’intérêt ont grimpé et sont orientés à la hausse, et les dépenses publiques sont contraintes pour cause d’investissements consentis pour la défense ou la souveraineté.

L’Espagne s’est distinguée avec un plan de plus de cinq milliards d’euros destiné à amortir la hausse des prix jusqu’au 30 juin 2026 via des aides directes aux ménages modestes, des réductions d’impôts et des actions sur les prix de l’électricité et du gaz. L’Italie a préféré réduire le prix de tous les carburants (essence, gazole, GPL) de 0,25 euros par litre jusqu’au 10 avril. Des mesures sujettes à prolongation ou à révision si la guerre se poursuit, avec des tensions croissantes sur les quantités (avec un éventuel risque de pénurie) et les prix.

Mais il faut noter que, depuis les années 1970, les pays développés ont pris des mesures pour réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole. En 2025, les énergies renouvelables locales (éolien et solaire) ont dépassé pour la première fois le pétrole et le gaz importés pour produire de l’électricité : trente pour cent contre 29 pour cent. Le nucléaire est à 23,4 pour cent, tandis que le charbon chute à 9,2 pour cent.

Pour l’énergie primaire globale (pas seulement la production électrique), les énergies fossiles dominent encore à environ soixante pour cent, mais les renouvelables progressent à quelque 25 pour cent. Il y a un quart de siècle en 2001, le pétrole représentait autour de quarante pour cent de la production, le charbon quinze pour cent et le gaz vingt pour cent, soit un total de 75 pour cent pour les énergies fossiles. Le nucléaire contribuait à environ quinze pour cent, tandis que les renouvelables (surtout hydraulique et biomasse à l’époque) atteignaient péniblement les dix pour cent. ●



En 2025, avec le salaire moyen d’une journée, un Luxembourgeois pouvait (en théorie) acheter près de quatre barils, contre moins de deux en 2011 et 2012





Sven Becker

Rue  
Michel  
Welter

# Natur als Form

III | Frédéric Braun

**Nicht erst seit Digitalisierung und KI fragen sich die Menschen, wie sich eine Verbindung zur Natur bewahren lässt, wie die Jugendstil-Expo im Nationalmusée verdeutlicht**

Zweieinhalb Stunden nach Beginn von Philip Grönings *Le Grand Silence* (2005) über das Mutterkloster des Kartäuserordens sieht man aus der Ferne, wie die sonst schweigsamen Mönche einen schneebedeckten Hang mit Schlitten hinabfahren, lachen, purzeln und immer wieder von Neuem beginnen. Die Natur wartet auf den Menschen. Sie liegt nicht fern, sondern brach – unbeachtet, vergessen beinahe, aussortiert. Aber sie kommt nicht an gegen unsere Dopamin-gesteuerte Wahrnehmung, liegt wie ein Versprechen hinter Glas, unerreichbar in unserer zerfahrenen Öffentlichkeit. Ein ähnliches Gefühl der Entfremdung prägte bereits das späte 19. Jahrhundert. Unter dem Einfluss der englischen Arts-and-Crafts-Bewegung entstand um 1890 der Jugendstil, in Frankreich als Art Nouveau bekannt – als Antwort auf eine empfundene Zerrüttung.

Um 1900 veränderten Industrialisierung und Verstädterung das Leben radikal: Lärm, Enge und Beschleunigung prägten den Alltag. Handwerk wurde von der Massenproduktion verdrängt, Dinge verloren ihre Eigenart. Viele Menschen empfanden eine wachsende Entfremdung – von der Natur, von den Dingen und von sich selbst. Mit dem Niedergang religiöser Gewissheiten gerieten die bisherigen Werte ins Wanken. Lieber noch das Nichts wollen, als nicht wollen, wie Nietzsche schrieb. Denker wie John Ruskin kritisierten die seelenlose Produktion der Industrie. Später beschrieb Walter Benjamin, wie die technische Reproduzierbarkeit die „Aura“ der Kunst verändert. Der Jugendstil reagierte darauf mit einer ästhetischen Gegenbewegung: Er wollte die Trennung von Kunst, Leben und Natur überwinden. Schönheit sollte wieder Teil des Alltags werden, auch wenn diese Ästhetik nicht unschuldig, sondern anfangs eng mit dem aufstrebenden Bürgertum verbunden war, wie die Ausstellung *Vu Lilien a Linnen* im Nationalmusée belegt. Sie erzählt aber auch die Geschichte einer zumindest nationalen Emanzipation.

„Ganz bewusst ging es uns nicht um Jugendstil in Luxemburg, im Sinne einer Sammlung schöner Objekte, die man irgendwo gefunden hat“ wie Kuratorin Ulrike Degen gleich zu Beginn festhält. Vielmehr sei der Versuch unternommen worden, zu klären, wie der Jugendstil in Luxemburg angenommen wurde und inwiefern er vielleicht „eine Chance“ bot. Dazu hat Degen mit Ko-Kuratorin Michèle Walerich kunsthandwerkliche Arbeiten, Entwürfe und Fotografien zusammengetragen, die bisher teilweise unbekannt waren, darunter Keramiken von Antoine Jans, Werke des Malers Pierre Blanc und historische Fotoalben des Kunstschmieds Michel Haagen. Ergänzt werden die Exponate durch ruhige Videoinstallationen und moderne Fotografien, die Einblicke in private und öffentliche Jugendstilgebäude ermöglichen.

[...]





Rue de la Boucherie  
in der Oberstadt



Villa Clivio,  
Rue Goethe im  
Bahnhofsviertel

[Fortsetzung von Seite 13]

Die Ausstellung gewinnt dort an Kraft, wo sie konkret wird. Ein Gitter, eine Lampe, wandgebundene Ornamente – alles scheint aus Ranken, Disteln und Blättern zu bestehen, als sei das Metall selbst gewachsen. Hier wird sichtbar, was der Jugendstil intendierte: nicht die Rückkehr zur Natur, sondern ihre Verwandlung in Form. In einer Vitrine wiederum leuchten Keramiken in kräftigem Blau, bemalt mit Vögeln und Pflanzen, die sich über Kannen und Tassen ausbreiten, als wollten sie die Oberfläche zurückerobern. Selbst Gebrauchsgegenstände wie Teller oder ein Ofen werden zu Trägern eines Naturmotivs, das sich in den Alltag einschreibt. Schließlich ein Paravent aus hellem Holz, bemalt von Dominique Lang, gefertigt von seinem Bruder, der Schreiner war. Es zeigt eine in fließende Gewänder gehüllte Frauenfigur, die durch eine stilisierte Landschaft aus schlanken Bäumen schreitet. Die Linien sind weich, fast schwebend, die Farben gedämpft – Ocker, Grün, ein blasses Blau. Natur erscheint hier nicht als Abbild, sondern als Stimmung, als Sehnsuchtsraum. Daneben steht ein geschwungenes Möbelstück mit floralen Schnitzereien aus der stadteigenen Sammlung, dessen organische Formen die Grenze zwischen Konstruktion und Wachstum verwischen.

Der Begriff „Jugendstil“ taucht erstmals 1897 auf der Leipziger Handels- und Gewerbeausstellung auf, wie Ulrike Degen weiß. Er geht zurück auf die deutsche Kulturzeitschrift *Die Jugend*, herausgegeben in München. Dort wurde gefordert, sich vom Historismus und dem Rückgriff auf frühere Stilrichtungen zu lösen und sich stattdessen von Natur, floralen Motiven und der Tierwelt inspirieren zu lassen sowie einen neuen Stil zu kreieren, der Ausdruck einer modernen Gesellschaft sein sollte. Diese Fragestellungen waren natürlich auch für Luxemburg relevant: Im 19. Jahrhundert erlebte das Land die Industrialisierung und wurde ab 1890 nicht zuletzt aufgrund einer eigenen Dynastie endlich unabhängig. Viele Industriezweige florierten, darunter die Eisenindustrie, Tabakproduktion, Handschuhfabrikation und Steingut (Villeroy & Boch und Servais-Werke). In dieser Aufbruchsstimmung versuchte man, über Kunst und Kunsthandwerk eine eigene nationale Identität zu entwickeln. Künstler gingen ins Ausland, kehrten mit neuen Ideen zurück und verbanden Einflüsse der Nachbarländer zu etwas Eigenem. Das Ziel, so die Kunsthistorikerin Ulrike

Degen, sei es gewesen, durch die Annäherung von Kunsthandwerk und Kunst „einen eigenen Stil zu entwickeln“.

Die Gründung des Cercle Artistique de Luxembourg (CAL) im Jahr 1893 war hierzu ein wichtiger Schritt. Die Organisation richtete regelmäßig Salon-Ausstellungen aus. Im Nationalmuseum belegen Plakate von 1909 bis 1914 den ausländischen Einfluss, darunter eins von Corneille Lentz von 1912 auf der eine Minerva prangt – die Göttin der Künste und des Handwerks, die auch das Emblem der Münchner Secession war. 1896 erfolgte zudem die Gründung der Handwerkerschule mit dem Ziel Künstler und Kunsthandwerker unter einem Dach zu vereinen. Unter Antoine Hirsch, Direktor ab 1897, erhielten die Schüler Unterricht in Zeichnen, Perspektive, Maltechnik und Bildhauerei. Die Schule veröffentlichte Jahrbücher und mit dem *Prix Grand-Duc Adolphe* wurde ein erster Kunstpreis ins Leben gerufen, der so auch noch heute besteht. Unter den ersten Preisträgern finden sich, der vor Kurzem wiederentdeckte Jean Mich (1902), der Maler Dominique Lang oder der Goldschmidt Albert Breisch, der sich in Paris zum Juwelier hatte ausbilden lassen. Schüler wie Kunstschmied Marcel Langsam setzten deren Ideen fort, teils beeinflusst durch Pariser Künstler wie Émile Robert.

Die Werke wurden ebenfalls auf Salon-Ausstellungen und internationalen Messen präsentiert, etwa 1900 in Paris, wo der ungarnstämmige Kunstschmied Etienne Galowich eine Medaille erhielt. Auch die Verbindung von Keramik und Industrie ist hier interessant: Schüler wie Langsam und Jans führten die Keramikmalerei ein, während Kooperationen in den Nachbarländern, etwa mit Villeroy & Boch, Daum Frères aus Nancy oder Émile Gallé den Austausch von Know-how und Jugendstil-Ideen ermöglichten. Der breiten, und weniger zahlungskräftigen Masse wurde der Jugendstil über Grafiken, Druckwerke, Alben, Postkarten und Werbematerialien bekannt, wie Fotografie-Kuratorin Michèle Walerich erklärt. Auch industrielle Produkte wie Tabaketiketten oder Öfen wurden im Stil gestaltet. Der Jugendstil zeigte sich in vielen Facetten: florale („Lilien“) und geometrische Motive („Linnen“), Glasmalerei, Wandfliesen, Möbel und Architektur. Häuser in Luxemburg, wie etwa die von Jean-Pierre König und darüber hinaus wurden integrativ gestaltet. Ein unheimlich wissbegieriger Architekt wie Mathias Martin (Händschefabrik), begann seine Ausbildung in Luxemburg und bildete sich dann international weiter u.a. in der Darmstädter

**Der Jugendstil war keineswegs für Luxemburg nur ein dekorativer Stil, sondern ein Mittel zur Identitätsbildung und Verbindung von Kunsthandwerk und Industrie**

Künstlerkolonie Mathildenhöhe, bei dem Designer und Architekten der Wiener Secession Joseph Maria Olbrich in Wien oder im Umfeld der englischen Arts & Crafts-Bewegung, wie Michèle Walerich erklärt.

Der Jugendstil war keineswegs für Luxemburg nur ein dekorativer Stil, sondern ein Mittel zur Identitätsbildung, Modernisierung und Verbindung von Kunsthandwerk und Industrie. Die Ausstellung „Vu Lilien a Linnen“ zeigt die Spannweite der Umsetzung – vom Einzelstück bis zum Gesamtkunstwerk – und dokumentiert die Interaktion mit internationalen Trends. Sie macht auch deutlich, dass der Mensch sich offenbar nicht erst seit Digitalisierung und KI fragt, wie sich eine Verbindung zur Natur bewahren lässt. Der Jugendstil verstand das. Heute stellt sich dieselbe Frage neu. Zwar sind es nicht mehr Fabriken und Dampfmaschinen, sondern Algorithmen, Bildschirme und künstliche Intelligenz, die unseren Alltag prägen. Die Entfremdung hat ihre Form verändert, nicht ihr Wesen. Man denke nur an die Skulpturen und Installationen einer Künstlerin wie Vera Kox, in denen sich organische, beinahe gewachsene Formen mit industriellen Materialien verbinden. Keramik trifft dort auf synthetische Strukturen, weiche Linien auf harte Oberflächen. Es entstehen Objekte, die wie Relikte einer Gegenwart wirken, in der Natur und Technik längst untrennbar geworden sind. Wie der Jugendstil sucht auch Kox keine Rückkehr zur „reinen“ Natur. Dafür macht sie die Spannung sichtbar zwischen Gewachsenem und Gemachtem, Erde und Artefakt. ●



# Mehr Abendserie als Theater

IIII Anina Valle Thiele

## Frank Hoffmans Inszenierung von *Prima Facie* im Gerichtssaal der Cité Judiciaire versandet in ärgerlichen Stereotypen

Eines wird direkt am Anfang deutlich: Dieser Theaterabend soll anders sein als die herkömmlichen Vorstellungen im TNL. Denn die Inszenierung von *Prima Facie* findet im Justizgebäude statt. Man nimmt nicht im Saal eines Theaters Platz, das Publikum wird vielmehr zum voyeuristischen Akteur und Teil eines Gerichtsprozesses. Suzie Miller, australisch-britische Autorin des Ursprungsromans, ist selbst Juristin. TNL-Intendant Frank Hoffmann hat *Prima Facie* bereits am Trierer Landgericht inszeniert.

Die Idee klingt gut. Das Publikum wird zur Requisite. Das Justizgebäude wirkt einschüchternd, und doch ist der beleuchtete Raum zu groß, wenn es hell wird, gar grell. Denn das Tribunal ist keine Bühne.

Die aufstrebende Strafrechtsanwältin Tessa (Carolin Freund) ist erfolgreich. Sie kennt alle Finnen, um Freisprüche zu erreichen, auch wenn die Beweislage aussichtslos erscheint. Ihre Spezialität sind schwierige Fälle, etwa sexuelle Straftaten, in denen sie sorgfältig Fehler der Anklage aufdeckt. Das gelingt ihr so lange souverän („Es ist Dein Spiel – koste es aus. Es ist purer Instinkt!“), bis sie selbst Opfer einer Vergewaltigung durch einen Arbeitskollegen wird.

### Publikum als voyeuristischer Akteur

Eine Frau legt sich zu Beginn im Nachthemd auf eine Bahre inmitten des Gerichts. Alle Augen liegen auf ihr. Über eine Video-Projektion auf einer Leinwand wird ihr Gesicht gespiegelt. Eine Stehlampe leuchtet sie grell an, wird immer heller, bis sie sie blendet.

Sie richtet sich auf, dreht sich resolut zum Publikum, stellt Fragen, blättert Akten durch: „Der Richter weiß Bescheid, ich lasse den Zeugen schwimmen.“

Carolin Freund verkörpert die Strafrechtsanwältin Tessa. Sie zeichnet ihren ehrgeizigen Weg aus der saarländischen Provinz zur Anwältin nach: „Die Muskeln gespannt, bereit für den Sprint“; „sei sprunghaft, sobald die Gegenseite ins Stocken gerät!“.

Die Idee klingt gut. Das Publikum wird zur Requisite. Das Justizgebäude wirkt einschüchternd, und doch ist der beleuchtete Raum zu groß, wenn es hell wird, gar grell. Denn das Tribunal ist keine Bühne

Wenn im Gerichtssaal die Verführung durch einen Kollegen nacherzählt wird – (zu) viel Prosecco und *Sweet dreams* (Eurythmics) – fällt der Saal in rosa Licht. Tessa wirbelt im Kreis herum, dreht sich, streift ihre High Heels ab und springt im kurzen Rock überdreht durch den Gerichtssaal: „Wir müssen die Gesellschaft schützen“, ruft sie anfangs noch im Brustton der Überzeugung aus und „Ich hab seit Wochen keinen Fall mehr verloren; fühlt sich irgendwie gut an!“ Als Verteidigerin sitzt sie im kurzen Rock meist in lasziver Pose mit übereinander geschlagenen Beinen.

### Klischee der ambitionierten Anwältin

Das mittlerweile zum Klischee gewordene Bild einer überambitionierten Anwältin wird deutlich bemüht. Sie wird heran- und wieder weggezoomt, während sie vorträgt. Das Gesetz schütze jeden; aber es gebe immer diese Frage, wie kannst Du jemanden verteidigen, von dem Du weißt, dass er es war?

Es ginge darum, niemanden vorzuverurteilen; man erzähle eben (s)eine Geschichte! – *Prima Facie*, lateinisch „auf den ersten Blick“ stehe im juristischen Zusammenhang für die Annahme, dass eine Situation so betrachtet werden müsse, wie sie logisch und „normal“ erscheine. Und:

„in dubio pro reo“ – im Zweifel für den Angeklagten heißt: Niemand dürfe vorverurteilt werden. Solange keine Schuld nachzuweisen ist, gilt die Unschuldsvermutung. Doch dann wird Tessa Kollege Julian nach einer durchgefeierten Nacht ihr gegenüber übergriffig.

Auf einmal steht Tessa auf der anderen Seite, verteidigt nicht den Sexualstraftäter, sondern klagt ihn an und muss selbst die Beweise erbringen, die sie sonst widerlegt hat. Vor Gericht, einer Situation, die sie bisher immer so gut im Griff hatte, fühlt sie sich nun ausgeliefert.

### Grenzen verschwimmen

Zu viel Wodka, plötzlich küsst sie ihren Kollegen und sie treiben es wild in der Kanzlei. Vor dem nächsten Date mit ihm kauft sie sich ein neues rotes Kleid, bereitet vorher aber noch alles vor; und dann geht alles sehr schnell. Der Akt wird zu schlechter Musik (Coldplay) vollzogen. Im Luxemburger Justizgebäude legt sich die Schauspielerinnen lasziv und halb nackt auf den Tisch in der Mitte des Gerichtssaals. Der Grat zwischen ungehemmtem Sex und Vergewaltigung ist schmal. Die Grenzen dessen, was sie will, verschwimmen – angesichts des berauschten Zustands.

Irgendwann kotzt sie, läuft weg aus ihrer eigenen Wohnung; landet bei einem Taxifahrer, der ihr sagt: „Sorry, Schätzchen, isch fahr nur Flughafen!“ Müssen Witze über das schlechte Deutsch von Taxifahrern mit Migrationshintergrund wirklich sein?

Später wird man ihr vorwerfen, sie sei alkoholisiert gewesen. Die Rechnung beweise, dass sie viel Sake und Rotwein getrunken habe ... Sie: „Es steht so viel auf dem Spiel!“ – „Aber in mir ist auch dieses Mädchen, das so viel durchgemacht hat.“

Gegen Ende fällt der Gerichtssaal in gleißendes Licht. Ihre Mutter ist vor Gericht erschienen, hat ihr ein Sandwich mit Erdbeermarmelade mitgebracht und knetet nervös ihre Finger (immerhin wird dies nur per Videoprojektion gezeigt). Sie steht am Pranger – „diesmal ohne Anwaltsausrüstung“.

### Misslungener Spagat

Und das, nachdem sie seit 560 Tagen wartet – einer Zeit, in der sie ihrem Kollegen seit dem Vorfall wieder und wieder begegnete. Der Schlussatz hängt schließlich wie ein Fremdkörper in der Luft: „Irgendwie, irgendwas muss sich ändern!“ Während das Publikum zum Mittrufen animiert wird und skandiert: „Irgendwas muss sich ändern!“

Durch die Verlagerung der Aufführung in den Gerichtssaal werde es zu einem „menschlichen Plädoyer“, das auch über den realen Ort erfahrbar mache, wo gerade aus Opfersicht die Schwächen des Rechtssystems liegen“, liest man in der Ankündigung.

„Frank Hoffmann versucht den Spagat, das Theaterstück mit der besonderen Atmosphäre des Gerichts zu verbinden“, heißt es überdies. Leider gelingt dieser Spagat nicht. Die Belichtung im Saal ist zu grell, die Dialoge sind plakativ, und so wirkt diese Inszenierung eines komplexen Themas streckenweise wie ein Klischee-überzeichnetes ZDF-Justizdrama. Die Message, dass es keine Gerechtigkeit geben kann, wird mehr als überdeutlich vermittelt.

Frau verlässt diesen Abend und stellt sich (Grundsatz-)Fragen: Wozu dieses nicht sehr facettenreiche Experiment? Sollten #Metoo-Themen im Theater nicht eher doch von Frauen inszeniert werden, auch wenn das allein noch keine Garantie ist, um den – ohnehin schon auf den Kino-Leinwänden – omnipräsenten *male gaze*, den männlichen, sexualisierten Blick auf Frauen, auch im Theater zu durchbrechen? Vielleicht wäre es eine weniger stereotype Geschlechterdarstellung auf der Bühne geworden, die letztlich noch Teil des Schlamassels ist, in dem wir stecken. ●

*Prima facie* von Suzie Miller/Frank Hoffmann; Regie: Frank Hofmann; Bühnenbild: Bernhard M. Eusterschulte; Kostüme: Yvonne Wallitzer; Dramaturgie: Karen Schultze; Mit: Carolin Freund; Deutsch von Anne Rabe; Spieldauer: 85 Minuten; Letzter Spieltermin am 27. März, um 19h30 in der Cour Supérieure de Justice; Cité Judiciaire, Plateau du Saint-Esprit, Luxemburg.



Carolin Freund als  
Strafrechtsanwältin  
Tessa

Paloma Lommel



# Seine Angst ist meine Angst, seine Wut ist meine Wut

IIII Jeff Schinker

## EX au Centaure : Une pièce on ne peut plus grinçante sur le couple



Les acteurs  
Pitt Simon,  
Eugénie Anselin  
et Rosalie Maes

Des écrans, il y en a tellement, partout, que souvent, on ne les voit plus. D'objet central du foyer familial, où ils se sont peu à peu substitués à la cheminée, ils ont fini par tant proliférer que les images qu'ils projettent sont noyées dans un flot de saturation visuelle cognitivement ingérable – sauf au théâtre, où tout élément scénographique signifie et sursignifie même.

Du coup, personne n'y jette vraiment un regard quand il y a des glitches dans l'image de l'écran central de l'appartement bourgeois où vivent Daniel (Pitt Simon) et Sybille (Eugénie Anselin) avec leurs deux enfants, un intérieur bourgeois tel qu'on a plutôt l'habitude d'en voir au TOL, où on avait vu et apprécié, début 2018, la grinçante *Le Moche* de ce même Marius von Mayenburg qu'on voit aujourd'hui débarquer au Théâtre du Centaure avec la tout aussi, si ce n'est plus, grinçante *EX*.

Du documentaire sur Françoise Barré-Sinoussi, chercheuse en médecine qui a découvert le virus VIH, que regarde en début de pièce Sybille, les écouteurs épousant le creux de l'oreille comme pour mieux se protéger des bruits intempestifs que doivent constituer à ses yeux les éventuelles insomnies de ses deux enfants et la simple présence de son mari Daniel. L'écran passe ainsi à des portraits d'une famille heureuse, unie, d'une famille qui n'a sans doute jamais existé en-dehors du cadre de la photographie qui les enserme, quand Franziska (Rosalie Maes), l'ex de Daniel, s'apprête à se pointer à leur domicile. Puis, au moment précis où les trois en arrivent au point d'en découdre, passe sur l'écran une meute de loups qui s'entredévorent. Tout cela alors que retentit *Berghain* de Rosalia, chanson chorale et single de son dernier album *LUX*, entre la Carmina Burana de Carl Orff et le cisèlement pop avant-gardiste d'une Björk par ailleurs invitée sur le titre aux côtés d'Yves Tumor qui y chante : « I'll fuck you 'till you love me ». La chanson fait émerger un des sujets qui sont au cœur de cette pièce : Qu'est-ce qui fait l'essence d'un couple, que lui reste-t-il une fois rassasié la soif charnelle de l'autre et qu'on a constaté qu'on a, au final, très peu en commun. Et que reste-t-il de nous-mêmes une fois qu'on a sacrifié ce qu'on croyait être notre identité personnelle sur l'autel de la vie commune, à cette exigence sociale de fonder une famille ?

C'est une des belles trouvailles de la mise en scène d'Antoine de Saint Phalle que cette manière de rendre visible sur l'écran invisibilisé du foyer l'inconscient, le refoulé de cette constellation relationnelle aussi triangulaire que toxique, même si

*On en arrive à se demander  
si l'être humain est  
simplement fait pour  
vivre à deux*

les images du virus et des loups ont quelque chose d'un peu évident. Continuant ainsi, avec Eugénie Anselin, un travail de déconstruction, voire de décomposition du couple contemporain entamé avec *Dammriss* au Kasemattentheater la saison dernière, Antoine de Saint Phalle met donc en scène *EX*, une pièce on ne peut plus grinçante sur le couple, que d'aucuns trouveront sans doute *too close to home* tant les scènes d'altercation (on pourrait arguer que toute la pièce est une seule et longue dispute) ne manqueront de rappeler des moments de discorde relationnelle qu'on a tous et toutes connues. Sauf que chez Mayenburg, tout est tellement condensé, tellement poussé à bout qu'on en arrive à se demander si l'être humain est simplement fait pour vivre à deux.

Mais commençons peut-être par le début, à savoir par l'intrigue de ce huis clos qui respecte toutes les règles d'unité de la tragédie classique (alors que c'en est plutôt une contemporaine). Mayenburg y crée une unité de temps (tout ce passe en beaucoup moins de 24 heures), de lieu (il n'y a que ce loft qui les enserme, les emprisonne, aussi cosy qu'une cellule matelassée) et d'action (ces gens-là n'ont de toute façon d'autre préoccupation qu'eux-mêmes).

Daniel est un architecte qui voit la ville comme un organisme vivant. Il a dû ranger ses idéaux urbains au placard comme il arrive à tout un chacun qui cultive encore le sens de l'utopie dans un capitalisme tardif qui n'en a que faire, de ces utopies. Il bosse actuellement sur des plans de sécurité pour des parkings souterrains, sa vie professionnelle réduite à la fuite en avant. Il vit avec Sybille, une médecin cynique. Leur couple est en un état de crise perpétuel, que leur miroite l'angoisse perpétuelle de leur fille, qui leur demande à tout bout de champ s'ils vont

divorcer. État de crise perpétuel auquel ils ont fini par s'accoutumer – car au final, on s'habitue un peu à tout.

L'équilibre précaire du couple, dépeint pendant une scène d'exposition riche en quiproquos, cynisme ravalé, piques émoussées par l'habitude et mésententes constituant désormais le socle de leur communication, est perturbé au moment où lui reçoit un coup de fil. Il sort pour le prendre, revient penaud et, quand elle lui demande qui c'était, parle lasagnes au four et temps de cuisson, de sorte qu'elle lui lance, avec une de ses répliques qui feront tout le mordant de cette pièce, qu'il a l'air d'un chien qui a volé le beurre dans le frigo. Il finit par débaler l'affaire : c'était Franziska, cette femme dont on comprend qu'au-delà d'être son ex, elle était son grand amour, toutes choses qui ne seront jamais dites, mais qui flottent dans le liquide amniotique de cette bulle de pseudo-aisance dont on sent qu'elle ne manquera pas d'éclater à la moindre perturbation extérieure.

Une perturbation qui ne tardera pas d'arriver. Car oui, c'était Franziska, son ex, qui s'est fait larguer ou qui a largué son mec, Christian, et qui voudrait venir dormir là, à l'appart, sur leur canapé, dit Daniel. Dans leur lit, pense fort Sybille, qui n'a pas complètement tort. Mais oui, invite-la, dit Sybille avec la conviction de quelqu'un qui encourage son partenaire à plonger dans un bain d'acide. Car si la jalousie est « un sentiment bourgeois », comme l'écrit Nicole M. Ortega dans *Même le froid tremble*, un sentiment pour lequel les habitants de la favela chilienne qu'elle décrit dans son premier roman n'ont pas le temps. Il n'en est pas moins qu'il peut dévorer une vie tout autant que la misère ou la maladie – il suffit de relire Proust pour le constater.

Et lui de calmer le jeu, de dire que non, qu'elle trouvera bien ailleurs alors qu'on sait bien que celle dont on parle depuis trente minutes et qui fera une apparition tardive comme le Tartuffe dans sa pièce éponyme ne manquera pas de se pointer. Et que cette visite nocturne brisera non seulement l'équilibre délicat, fait de compromis et de lassitude, mais aussi le couple lui-même, voir leur être entier. Et les choses de s'envenimer encore bien plus que ce à quoi on s'attendait. La pièce culmine sur une scène où Sybille, esquissant la possibilité d'une belle sororité contre un mec passivement toxique, donnera le coup de grâce à sa rivale, exploitant le clivage social et rhétorique entre elle, femme médecin, et Franziska, qui travaille dans une animalerie, pour tenir un monologue d'une violence rare.

Car si René Girard avait préconisé que le désir eût besoin d'une tierce personne, que nous ne désirions que ce que notre rival désire, être mimétiques que nous sommes, Marius von Mayenburg semble vouloir montrer que notre haine et notre mépris sont tout autant guidés par le mimétisme.

La scénographie de Sophie Van den Keybus joue avec subtilité sur ses quelques éléments constitutifs, comme ce canapé modulable dont les coussins s'arrachent et se réagencent, quand on ne se les lance pas à la gueule ou qu'on en construit des pyramides brinquebalantes. Modulables comme nos vies dont nous ne savons plus de quoi construite, une version appauvrie des rêves architecturaux de Daniel partis en fumée. Les comédiens sont excellents : rarement Eugénie Anselin n'aura été tant en forme que quand elle lance des piques à sa rivale, louve écorchée. Pitt Simon est toute en masculinité lâche, en indécision assumée, qui tantôt boude tel un écolier pris au dépourvu, tantôt tergiverse, essayant de s'extirper d'une situation inextricable en s'emmêlant encore plus dans les fils telle une mouche dans une toile d'araignée. Rosalie Maes, toute en retenue, recourant à l'allemand à chaque fois que le français la déborde, convainc en femme rejetée, qui revient raviver la beauté de leur couple éteint, que lui a sacrifié pour une femme qui ne l'aime pas, et lui montrer l'envergure de l'impasse dans laquelle il gigote, à présent, homme sans futur et sans propriétés.

C'est ce qu'exprime peut-être au mieux Rosalia quand, dans *Berghain*, elle chante : « Seine Angst ist deine Angst, deine Wut ist deine Wut ». Dans le couple, on est liés à la vie à la mort, de sorte que la mise en crise d'une relation est aussi une mise en crise de soi. Si le texte de Mayenburg nous étouffe parfois avec la noirceur d'un cynisme sans espoir ni issue, c'est dans le jeu, lumineux, des trois comédiens que s'exprime tout le pouvoir cathartique d'une pièce qui fait rire, puis rire jaune, puis plus rire du tout. ●



# Mémoire au futur

IIII Marianne Brausch

## L'Espace Octave Cowbell à Metz esquisse une archéologie pour l'avenir

« Symbiocène » est un néologisme forgé par le philosophe australien, Glenn Albrecht. Ce spécialiste du développement durable l'a inventé voici déjà vingt-cinq ans pour qualifier notre relation au vivant et notre manière de nous adapter au post-anthropocène. « Solastalgies », un autre terme du même philosophe, est le titre d'une exposition qui se tient actuellement à Metz dans l'Espace Octave Cowbell, rue au Change. Transformer un concept philosophique et scientifique en arts visuels n'est pas évident, et on dira d'emblée que l'initiative du curateur invité Valentin Wattier (avec l'aide de ses étudiants de l'Université de Lorraine) est une réussite.

Rien, dans la nature, n'est stable. Les bouleversements écologiques et climatiques font disparaître les écosystèmes à la vitesse grand « V ». La dynamique du vivant, la transformation de la nature et des espèces ont un impact sur les êtres humains, tant sur le plan psychologique que culturel. Cela passe par les émotions, écrit Glenn Albrecht. Le titre en français de son livre est d'ailleurs *Les émotions de la terre* (éditions Les liens qui libèrent). Les émotions provoquées par la disparition sont au centre de *Solastalgies*, où les chocs visuels, sensoriels, mais également la mémoire, voire la nostalgie, prennent une place majeure.

*Solostalgies* pourrait avoir comme sous-titre « Les Archives de la Terre ». L'espace Octave Cowbell est ouvert, sans encombrement de cimaises, sauf une vieille armoire de collection issue d'un musée des sciences, ainsi qu'un socle sur lequel trône un oiseau empaillé : Deux objets qui rappellent que nous nous trouvons dans une exposition sur la mémoire. On circule de manière fluide d'une proposition

*Les émotions provoquées par la disparition sont au centre de Solastalgies. Les chocs visuels, sensoriels, mais également la mémoire, voire la nostalgie, y prennent une place majeure*

d'artiste à l'autre, présentées souvent dans des vitrines posées sur de simples tables de bois. On s'y penche comme dans un musée des sciences et botanique.

La visite commence de manière brutale : l'oiseau empaillé est un Toucan, espèce exotique très recherchée comme objet de décoration. Les dépouilles de ses compagnons braconnés, aux formes pas encore « revitalisées » par la taxidermie, sont posées dans une vitrine. Dans le milieu de l'art, on retrouve parfois des acteurs que l'on n'imaginait pas : Il s'agit ici d'une saisie de douane, archivée au Parc zoologique d'Amnéville.

Un pas plus loin, quatre tableaux de même format sont accrochés aux murs blancs. Ils contiennent une sorte de vague brune en cours d'aplatissement. *État de fées* (2025) d'Alain

Colardelle, illustre une disparition due à une action « de sauvegarde ». Le déplacement d'un essaim d'abeilles jugé trop proche d'un bâtiment public. Les abeilles n'ont pas retrouvé leur reine, la raison d'être de l'organisation de leur société, et sont mortes. Elles se dessèchent doucement et redeviennent poussière, jusqu'à former une ligne ténue. La décomposition des corps, Élise Grenois l'arrête dans *Espace intermédiaire n° 2* (2017). L'artiste a collecté des petits corps d'oiseaux accidentés. Avec le procédé littéralement appelé « fonderie dit à l'oiseau perdu », l'artiste les a moulés comme dans une traditionnelle cire perdue. Chauffés à très haute température, les petits corps désintégrés deviennent des moulages en cristal.

Ce matériau noble, à la mémoire de petits passereaux vitrifiés, est cependant fragile. S'ils tombaient, les éclats de verre signifieraient leur disparition définitive. D'où la justesse du titre de l'œuvre suivante. *Les chants silencieux* (Morgane Britscher, 2018) de la pie, de la corneille et de l'étourneau, qui sont les plus entendus dans notre région. Leur chant enregistré, transposé en ligne mélodique virtuelle est ensuite visualisée par la découpe au laser sur une plume de chaque espèce, épinglée au mur.

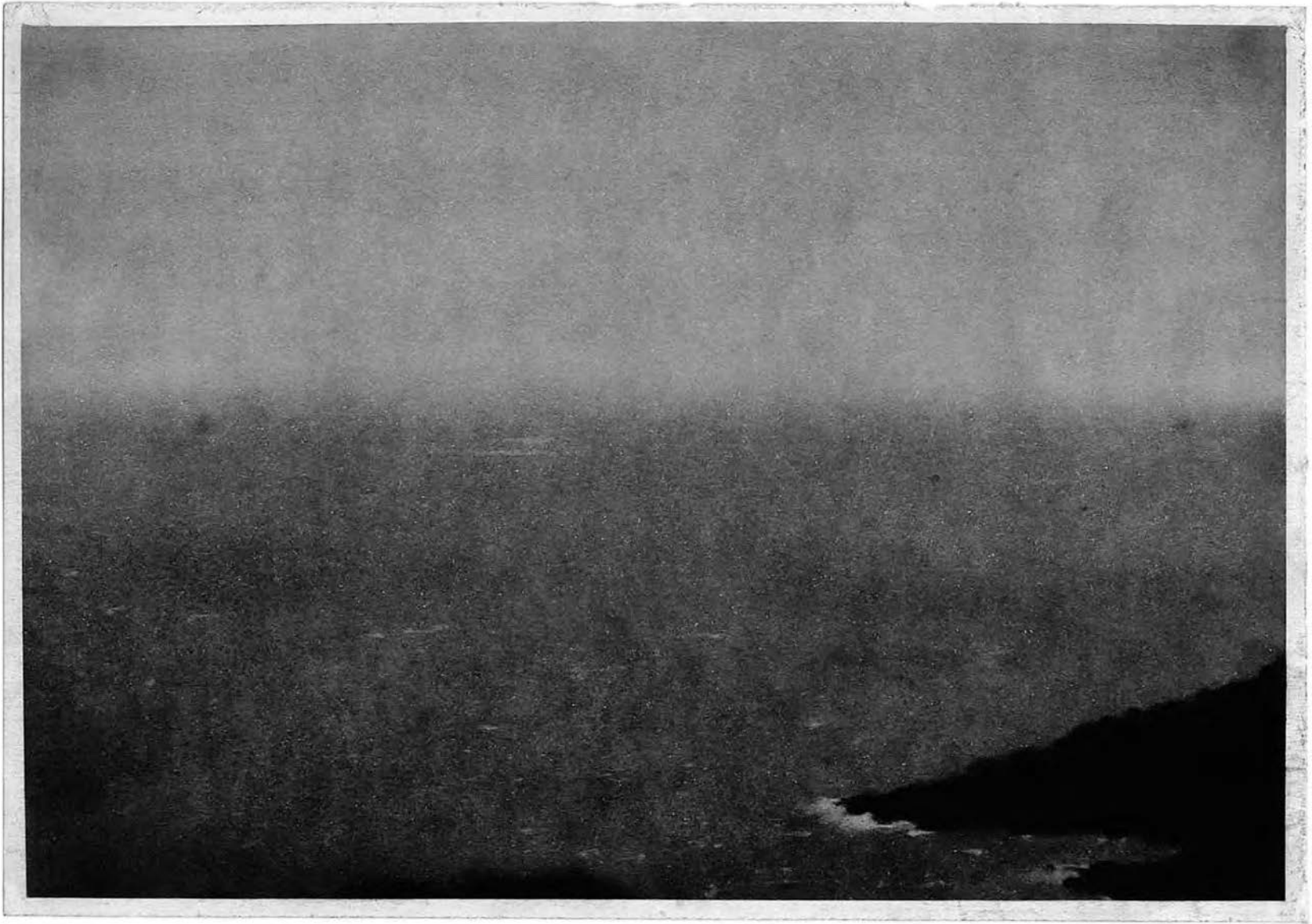
C'est une œuvre savante, à l'aspect néanmoins très modeste, comme celle de Clara Denidet, *Rien n'est pas rien* (2018), qui a collecté l'ennemi par excellence de la conservation, la poussière. Grains, bouts de trombone, petits lambeaux de papier emprisonnés dans une colle époxy, tout cela devient des archives à part entière. Dans la même catégorie, on trouvera la collection de l'artiste le plus connu de *Solastalgies*, le photographe Éric Poitevin qui, dès 1994, a publié un livre de photographies,

*Les Papillons*, partant d'une collection du XIXe siècle qu'il avait acquise (elle est également exposée ici), avec ses lépidoptères aux couleurs chatoyantes, mais aussi en voie de devenir poussière. Ce livre mémoire est en soi une archive rare, puisque tiré à mille exemplaires seulement. Comme ces planches botaniques concoctées depuis les expéditions coloniales, sacralisant dans les musées un monde qui, en réalité, n'est nullement figé. On est fasciné par les étiquettes d'herbiers qui seules restent, alors que les plantes ont disparu (prêt Jardins Botaniques du Grand Nancy et Université du Grand Est). Les écritures à l'encre et à la plume, ainsi que les noms latins provoquent émotion et imaginaire.

Rien n'est stable. Comme cette photographie manipulée par Célia Muller (de la série *Histoires # 5*, 2017-2018). C'est un artifice où un même paysage en deux gris différents, se transforme. On ne sait pas si dédoublé et décalé, il illustre une future disparition ou une nouvelle apparition. La montagne peut être vue aujourd'hui déjà comme l'archéologie d'un passé proche. Le travail *Les écrins* de Bertrand Riciutti fait allusion au massif des Écrins. Les diapositives familiales datent des années 1980. L'oxydation des films, et les champignons qui ont taché les cadres en carton, sont pour l'artiste une manière de réanimer les souvenirs familiaux. Émerge ainsi une photographie contemporaine, très éloignée de la netteté pure que l'on imagine encore être celle des hauts sommets montagneux. C'est de l'art réaliste « solastalgique ». ●

*Solastalgies* est à voir à l'Espace Octave Cowbell, 4 rue au Change à Metz, jusqu'au 18 avril prochain

Œuvre issue de la série *Histoires #5* de Célia Muller, à voir dans L'Espace Octave Cowbell à Metz





# Cauchemars et fête foraine

IIII Karine Sitarz

## Crime et Châtiment revisité sur la scène de l’Ariston



Marie-Françoise Plissart

Le comédien Cyril Briant donne vie à un mini-Raskolnikov

Alors que nous fêtons chaque 27 mars une Journée internationale du théâtre, Luxembourg a été choisi cette année comme pays-hôte des célébrations placées sous la houlette de l’Institut international du théâtre. En amont et pour une semaine, la Theater Federatioun a imaginé, avec ses membres, des « Bünendeeg ». Le Escher Theater y a ainsi inscrit *Crime et Châtiment* de la Compagnie Karyatides, spectacle qu’il a co-produit et présenté à l’Ariston. Sensible et intelligent, cet opus à la croisée des genres scrute la société, ses travers et ses violences. Familière de la scène eschoise (avec récemment *Frankenstein* et *Les Géants*), la compagnie belge s’attache à dépoussiérer des classiques de manière insolite, avec les figures et les ficelles du théâtre d’objets.

*Crime et Châtiment*, le fameux roman psychologique de Dostoïevski (paru en 1866 sous forme de feuilleton) a été revisité librement et créé en novembre 2025 au Théâtre de Liège. Saint-Petersbourg. Le jeune Raskolnikov, ancien étudiant en droit, vit dans le plus grand dénuement tout en se

*Crime et Châtiment par la Compagnie Karyatides est un spectacle dense, une fable qui fait réfléchir sur la société comme elle va mal.*

révoltant contre une société injuste et corrompue qui laisse le plus grand nombre en rade. S’il se fait justicier et aide les vulnérables, il trouvera une forme de revanche et de liberté dans le vol et un jour le meurtre d’une vieille usurière. Mais effrayé par son acte, entre culpabilité et remords, il dérive dans un monde de tourments, de cauchemars et de paranoïa.

Comment justifier et punir un tel meurtre ? Qui en est le vrai responsable ? Qui a le droit de juger ? Autant de questions qui traversent ce spectacle pluriel, et à la fin ouverte (contrairement au livre), mis en scène avec ingéniosité par Karine Birgé. Le rythme est enlevé, les points de vue changent de manière très filmique, les temporalités s’enchevêtrent, styles et genres se mêlent (côté musique aussi). On passe du tragique à l’humour, du mélo au polar, de l’onirisme au kitsch. Des ambiances multiples sont caractérisées par d’étonnants jeux de lumières (avec clairs-obscurs, effets spéciaux et couleurs marquées).

Séquences au tribunal, scènes de reconstitution et flashbacks s’enchaînent au cours de ce *Crime et Châtiment* qui lie action et narration, jeu d’acteurs et manipulation des figures. Marie Delhaye et Cyril Briant, tout de noir vêtus, avec le bonnet de la figurine Raskolnikov sur la tête, offrent une belle performance et donnent vie (voix, mimiques et gestuelles) à une poignée de personnages hauts en couleurs, à travers une vingtaine de figurines (bustes, poupées, figures de bois...) récupérées, bricolées, rafistolées, qu’ils manipulent avec habileté. Les paroles fusent, les dialogues éclatent, les chants se libèrent. Le duo endosse parfois les mêmes personnages dont un impressionnant Raskolnikov (deux belles figurines créées pour le spectacle) donnant à chacun encore plus de relief.

Le crime de Raskolnikov est passé au peigne fin. On en discute dans le bureau du flic enquêteur. On palabre au tribunal, on intervient à la barre (installée sur le devant de la scène) avec des témoins bienveillants ou malveillants : sa sœur Dounia (elle lit aussi des lettres de leur mère à son fils), son amie, la prostituée Sonia, prête à se sacrifier, l’avocat crapuleux Loujine... On en parle au cabaret, entre habitués des comptoirs, où les comédiens poussent la chansonnette et où le mélo se teinte d’une bonne dose de dérision... On revit le meurtre dans la chambre d’un Raskolnikov aux prises avec ses hallucinations (avec de saisissants tableaux).

Le plateau abrite un décor d’un autre temps, sombre et hétéroclite, fait de bric et de broc. Quelques accessoires s’imposent comme un Christ géant et lumineux, un samovar qui déverse une eau rouge sang, l’arme du crime, surdimensionnée, un manège miniature avec ces pauvres enfants déguisés en lapins... La fête foraine, avec son imagerie kitch, avec ses frayeurs et ses sucreries, n’est jamais très loin. ●



T  
A  
B  
L  
O

LITTÉRATURE

**Pour qui le Prix Servais?**

Le Prix Servais se jouera cette année entre Ian De Toffoli (*Léa ou la Théorie des systèmes complexes*, Actes Sud), Tullio Forgiarini

(*Vandalium*, Éditions Guy Binsfeld), Guy Helminger (*Gebäude für Breitengrade*, Elif Verlag), Nico Helminger (*Geckegen Hunneg*, Éditions Guy Binsfeld) et Amélie Vrla (*Enfanter une étoile qui danse*, Hydre Éditions).

Cette sélection s’illustre par sa grande diversité et notamment le fait qu’il n’y figure qu’un seul roman, celui d’Amélie Vrla. La shortlist propose en effet également deux recueils de poésies (G. Helminger et N. Helminger) et deux pièces de théâtre (I. De Toffoli et T. Forgiarini). Que l’écriture pour les planches

soit ainsi mise à l’honneur va de pair avec l’annonce d’un nouveau prix attribué dans le cadre des Bünepraiser à partir de cette année, celui du Meilleur texte dramatique

Non seulement la forme, mais aussi la langue. Cette sélection célèbre le retour du français (T. Forgiarini et A. Vrla), absent depuis deux ans. En 2024 et 2025, les livres en compétition étaient écrits en langue luxembourgeoise, allemande ou anglaise.

Le Prix Servais, doté de 7 500 euros, sera remis fin

avril. Guy Helminger (2002 et 2004) et Nico Helminger (2014 et 2018) l’ont déjà obtenu à deux reprises. Ce serait une première pour les trois autres. L’an dernier, il avait été remis à Anne-Marie Reuter, pour *M for Amnesia* (Black Fountain Press). EN

RESTAURIERUNG

**Der Zeitzeuge**

Während der Überschwemmungen von 2021 wurde der im flämischen Renaissancestil verzierte Schreibtisch von Batty Weber (1860-1940) stark beschädigt. Daraufhin haben das Nationale Literaturzentrum (CNL) und der Focuna eine Crowdfunding-Kampagne organisiert, um den Schreibtisch zu restaurieren. Diese Woche teilte das Focuna mit, dass bereits erste akribische Arbeiten von der Schreinerei Dohm in



Hosingen durchgeführt wurden. 2027 soll das Resultat während einer Ausstellung über luxemburgische Literatur am CNL zu sehen sein. An diesem historischen Möbelstück sind Teile des Werkes von Batty Weber entstanden – literarische wie journalistische. SM



# Vecteurs narratifs

IIII Karolina Markiewicz

## La réalité virtuelle comme véritable support artistique dans l’Immersive Pavilion qui a accompagné le Luxembourg City Film Festival

Au vu de la curation des expériences, certaines de véritables œuvres, une constat semble de plus en plus clair, ce n'est pas tant l'éblouissement technique qui persiste après qu'on ait retiré le headset (casque de réalité virtuelle), mais c'est bien la force des histoires traversées et cette sensation de les avoir habitées qui persiste, l'espace d'un instant, plus ou moins long, c'est-à-dire d'avoir pu entrer émotionnellement dans la réalité d'une tout autre existence.

La neuvième édition de l'*Immersive Pavilion*, qui a été présentée pour la première fois dans trois lieux simultanément, à savoir neimënster, Mudam et la Villa Louvigny, réunit six œuvres en compétition et douze œuvres en tout, en réalité virtuelle, augmentée et mixte. Cette curation confirme que ladite XR est désormais un vecteur narratif à part entière, à condition que la technique reste au service du récit et non l'inverse. Ce critère fondamental, simple à énoncer, reste pourtant assez difficile à tenir : il distingue précisément les œuvres qui se démarquent des autres.

*The Clouds Are Two Thousand Meters Up*, c'est le deuil qui devient le véhicule d'une cartographie intérieure. Cette pièce à la fois consacrée par le Grand Prix de Venice Immersive 2025 et par le jury immersif du Luxembourg City Film Festival 2026 est une création artistique de la cinéaste taïwanaise, Singing Chen. Cette expérience très singulière a dominé l'édition. En soixante minutes de déambulation libre, une durée inhabituellement longue pour une expérience en VR, elle plonge et rapproche le spectateur dans la quête de Guan, un homme dont la femme vient de mourir et dont le roman inachevé devient un guide précieux du deuil. Concrètement, on marche physiquement vers des zones lumineuses, puis on s'assied auprès d'un feu de camp pour écouter un conte du peuple autochtone Rukai et le tout se passe sans aucune manette, sans aucun menu. Ainsi la technique disparaît quasiment dans le geste et le mouvement. Les personnages secondaires apparaissent en tant que silhouettes semi-transparentes, qui sont autant de fantômes d'un monde que Guan ne peut plus habiter. C'est un traitement graphique particulier, qui aurait pu rester accessoire, qui devient un nouveau langage, ici la solitude du protagoniste se lit dans l'opacité différenciée des corps. L'expérience est inspirée d'une nouvelle de Wu

Ming-Yi, une œuvre qui tisse le deuil, la mémoire et la culture taïwanaise en un récit d'une cohérence très rare.

Il y a également eu dans cette édition quatre productions luxembourgeoises offrant quatre façons d'habiter l'histoire et l'intime. *Radio Luxembourg – Ghosts of the Villa* de Dr Dominique Santana, historienne (produit par Samsa), où l'histoire s'expérimente comme déambulation sonore, présentée à la Villa Louvigny encore jusqu'au 3 avril et qui est un travail indispensable.

*A Long Goodbye* de Kate Voet et Victor Maes (coproduit par Tarantula Luxembourg) est une expérience VR animée de trente-cinq minutes dans la conscience fragmentée d'Ida, une pianiste de soixante-douze ans, atteinte de démence. L'animation réalisée en aquarelle, douce et légèrement déréalisée, épouse le point de vue d'une mémoire qui se délite peu à peu. On ne regarde pas la démence de l'extérieur, on la vit de l'intérieur, dans les lacunes mais aussi étrangement, à travers toutes les brèches de beauté possible. La musique de Joep Beving enveloppe l'ensemble d'une mélancolie qui n'est jamais complaisante. L'expérience a reçu l'Achievement Award à Venise en 2025, ce qui confirme que les sujets les plus intimes trouvent dans la VR un espace d'empathie très particulier. *The Dollhouse* de Charlotte Bruneau et Dominic Desjardins (produit par Wild Fang Films, Luxembourg) déploie un univers de papier découpé, où une fillette use du jeu pour démêler ses souvenirs avec un soin plastique réel. *The Great Escape* de Joren Vandenbroucke (produit par a\_Bahn) mise sur la comédie amenée par l'animation stylisée pour raconter trois géraniums anthropomorphes en quête de liberté. Il s'agit d'un contrepoint bienvenu dans un programme grave. Il est la preuve qu'une esthétique non-photoréaliste peut pleinement servir le propos sans forcément chercher à impressionner.

Le reste de la compétition s'inscrit dans l'urgence politique et dans l'errance mémorielle. *Less Than 5gr of Saffron* de Négar Motevalymeidanshah (Special Jury Prize Venice 2025) frappe en sept minutes tout comme le ferait une gifle, on touche au traumatisme de l'exil iranien forcé. Il est convoqué par un chromatisme rouge saturé et une animation expressionniste qui se refuse à tout confort esthétique. C'est l'une

### L'art XR a passé l'âge de la démonstration

des rares œuvres du programme, où la VR semble le seul médium possible pour ce que l'artiste a voulu transmettre. *Lacuna* de Maartje Wegdam et Nienke Huitenga-Broeren touche juste dans son refus de tout artifice : on déambule dans des espaces entre-deux, ni souvenirs ni oublis, et cette errance devient le sujet même. *Reflections of Little Red Dot* de Chloé Lee (Jury Award SXSW 2025), documentaire en réalité mixte sur les mutations de Singapour, propose une trajectoire narrative modulable avec une intention formelle convaincante. *The Exploding Girl VR* de Caroline Poggi et Jonathan Vinel impressionne formellement, mais la répétition du geste central s'épuise légèrement avant le terme de ses dix-neuf minutes.

Cette neuvième édition confirme que l'art XR a passé l'âge de la démonstration. Les œuvres qui durent comme *The Clouds Are Two Thousand Meters Up*, *Radio Luxembourg - Ghosts of the Villa* ou encore *A Long Goodbye* ne cherchent pas à éblouir, mais à tisser par la technique des liens entre les spectateurs et des existences dans lesquels on n'accède pas facilement, des existences autres ou passées, des mémoires plus ou moins fragiles ou quasiment oubliées et des lieux presque disparus. Celles qui convainquent moins sont précisément celles où le dispositif a précédé l'histoire. ●

Luxembourg City Film Festival - *Immersive Pavilion* à Neimënster, Mudam et à la Villa Louvigny a été initié, curaté et scénographié par Film Fund Luxembourg et le Centre Phi de Montréal.

Les œuvres ont été présentées à Neimënster, au Mudam et à la Villa Louvigny







# Style « Steiv »

IIII Godefroy Gordet

## Premier long pour longue carrière. Portrait de Stephen Korytko

De la publicité au clip vidéo, après avoir signé des campagnes pour le *nation branding*, Rosport, Emile Weber, Wengler, BIL et Raiffeisen ou des clips pour Say Yes Dog, Mutiny On The Bounty et TUYS, Stephen Korytko, ou « Steiv » pour les intimes, décline désormais des films narratifs. Formé en ingénierie audio et en tant que directeur de la photographie, son cinéma sonore et atmosphérique se montre forcément influencé par son passif de créateur audiovisuel. En témoigne *The Golden Record*, son premier court métrage de fiction réalisé en 2023 qui explore la communication et la connexion humaine, sans aucun dialogue, privilégiant l'ambiance sonore et la musique par rapport à la parole. *Dead Dad Girl*, son premier long métrage en post-production, ne devrait pas échapper au style « Steiv », désormais reconnaissable entre mille. Cette comédie noire mettant en scène une adolescente cachant le corps de son père pour gagner en popularité, illustrant les extrêmes auxquels nous pousse le besoin d'intégration. Portrait d'un réalisateur de cinéma émergent, pas si nouveau que ça dans le paysage audiovisuel luxembourgeois...

Pour tracer son identité artistique de réalisateur, Steiv n'as pas suivi la voie classique... « À la base, je n'étais même pas tourné vers l'image », explique-t-il. Il passe par le son, la télé, le vidéo clip et la publicité avant de réaliser des films de fiction. « J'ai commencé en enregistrant mon groupe de punk quand j'étais au lycée. C'est comme ça que tout a démarré ». Et puis, à l'uni-

versité, ses réflexions narratives se sont développées dans le seul but de convier un message à travers de l'audio, « mon premier réflexe pour aborder la narration a été de passer par le son ».

Après ses études, il travaille dans un « studio créatif ». C'est là qu'il découvre « le travail de concept, la communication, et surtout la question de la perception ». Et puis, il en vient à travailler derrière la caméra, en tant que chef opérateur, une tout autre école, « communiquer uniquement avec l'image ». Il réalise qu'une idée n'est rien sans exécution. Chacune de ces étapes affecte sa façon de penser et d'approcher un problème, « avec le recul, je me rends compte que tout ça a été une formation idéale, mais très progressive. J'ai 38 ans ! Au final, être réalisateur est un job pluridisciplinaire, il faut savoir comment chaque maillon de la chaîne fonctionne ».

Il revient au Luxembourg, avec l'envie d'injecter du *storytelling* dans les projets commerciaux. À l'époque, il ressent déjà quelque chose de très cinématographique dans sa manière de filmer, dans la façon de raconter, dans le rythme. « Finalement, le passage vers le cinéma n'a pas été une rupture radicale. C'était plutôt une continuité ». Le producteur Bernard Michaux de Samsa Film découvre son travail en publicité et lui demande s'il veut réaliser un court-métrage. Son aventure dans le cinéma commence un peu là, dans son envie de « se déplacer, d'explorer autre chose, de changer de terrain de jeu. Plus que la lassitude de l'exercice,

c'est l'excitation de trouver une nouvelle façon de penser qui m'intrigue à chaque étape ».

Pour ses dix ans, la Cecil's Box poursuit ses cartes blanches offertes aux artistes émergents de la création locale et transfrontalière. En novembre dernier, c'était donc l'occasion pour Stephen Korytko de ré-habiller la vitrine de la rue du Curé après son projet *REGÆN* qu'il y avait logé en 2023, et ainsi de présenter son film *The Golden Record* qu'il avait justement réalisé en 2023. Un court qui prend pour récit le travail d'une équipe de scientifiques dans la création d'un disque littéralement en or, censé décrire l'humanité au sens large, « le point de départ n'était pas une idée. Quelque chose d'intérieur que je ne savais pas encore formuler. C'est seulement maintenant que je m'en rends compte. »

Avec *Dead Dad Girl*, son premier long-métrage presque sorti du four, Stephen Korytko s'embarque cette fois dans une comédie noire, en prenant pour ligne centrale la quête de popularité et de reconnaissance, sous la *logline* : « Ne vous inquiétez pas, la fille n'est pas morte. Elle est en pleine forme. Le père, par contre, est mort. Genre, caché-dans-le-congélateur mort. Pas facile de rester populaire ». Un film qui brasse les thématiques du deuil à l'adolescence dans une société où plus rien ne semble dramatique, et où la mise en scène du soi s'impose. Pourtant, lui en parle avant tout telle une comédie, « mais une comédie avec un bon fond. Depuis le début, j'appelle ce film 'à punch and a hug' ».

*Dead Dad Girl* se situe entre un « American touch » dans l'écriture et une vision européenne dans l'exécution, « cette tension entre les deux rend le projet particulièrement excitant ». Sous cette dynamique, les producteurs Bernard Michaux, ainsi que John Altschuler et Dave Krinsky – *Beavis and Butt-Head*, *King of the Hill* et *Silicon Valley* –, lui transmettent le script de la

scénariste belgo-américaine Alexia Verbeke, « j'ai immédiatement accroché. Il y avait quelque chose de très fort dans l'idée de me replonger en adolescence. Revenir à cet âge où tout semble absolu ». Il rencontre plusieurs fois Verbeke et passe de longues heures avec elle à évoquer leurs expériences respectives à l'école : « C'est seulement une fois qu'on était alignés sur notre idée du résultat qu'on a lancé la machine de production ».

Les producteurs convaincus, Stephen Korytko doit tenir son discours à son casting pour convaincre de la teneur d'un tel film. Garni des luxembourgeois Sophie Mousel et Luc Schiltz et de l'Américaine Mabel Thomas habituée à un cinéma de la marge, l'équipe s'est construite naturellement, « le hasard fait parfois bien les choses : j'avais croisé Sophie et Luc de manière assez informelle, bien avant même d'imaginer que je réaliserais un jour un long-métrage ». Ils se sont rencontrés sans attente particulière dans une profonde sincérité, « peut-être que, d'une certaine manière, le choix s'est fait des deux côtés, et ceci des années avant que le film n'existe réellement ». Dans *Dead Dad Girl*, Sophie Mousel et Luc Schiltz jouent des personnages assez différents de ceux qu'ils incarnent d'habitude, « c'était important pour moi de les emmener ailleurs, de leur proposer quelque chose d'un peu inattendu. Et je suis vraiment reconnaissant qu'ils m'aient fait confiance là-dessus. »

Et pour Memphis, le réalisateur fait le choix de Mabel Thomas suite à des auditions en ligne et sur recommandation d'une directrice de casting. « et là, ça a été un peu un moment magique. Il y avait quelque chose d'évident dans son énergie, dans sa présence. C'est une vraie révélation ». Et puis, l'équipe du film souhaite trouver de nouveaux visages luxembourgeois et soutenir des jeunes qui n'étaient pas forcément déjà installés dans le paysage audiovisuel luxembourgeois, « on a donc aussi organisé un énorme 'open casting'.





Le réalisateur  
Stephen Korytko,  
au Grand Hotel Cravat

Je pense avoir vu plus de cent personnes à partir de 300 applications ». C'est ainsi qu'ils découvrent Louise Balthasar, Giulia Pagliarini, Emily Amor et Lou Mergen, qui jouent les adolescents dans le film, « au final, ce casting est un mélange dont on est vraiment fiers entre des acteurs confirmés, des révélations et des rencontres inattendues ».

Production luxembourgeoise, co-produite avec la Belgique, pour *Dead Dad Girl*, Stephen Korytko a reçu 2 326 500 euros du Film Fund sur un budget global de 2 950 250 euros (soit 79% d'aide financière sélective). Aussi, il porte reconnaissance sur l'industrie cinématographique luxembourgeoise qu'il voit comme du patrimoine vivant, « pour moi, le cinéma est, et devrait être, protégé un peu comme on protège des bâtiments historiques via l'Unesco ». Lui qui émerge en tant que réalisateur de fiction, n'hésite pas à citer ses paires et maître, tel que Andy Bausch et son film *Troublemaker*, sorti en 1988 et devenu un phénomène culturel au Luxembourg, aujourd'hui repris sur TikTok par la nouvelle génération. « C'est le film qui a montré qu'une industrie locale était possible et qui a du coup lancé le FilmFund quelques années plus tard ». À raison, Korytko signale « qu'aucune industrie du cinéma en Europe ne peut vraiment exister sur le long terme sans soutien public ». Aussi, le financement public permet de prendre des risques et de faire exister des films et séries à succès tels que *Capitani* créée par Thierry Faber, Eric Lamhène et Christophe Wagner, *The Red Suitcase* de Cyrus Neshvad nommé aux Oscars, ou *Mr Hublot* de Laurent Witz oscarisé, ou encore ce dernier-né *Dead Dad Girl*... « Je pense que l'on va dans la bonne direction tant que le système permet de protéger la diversité des films. Parce qu'on est tous différents. On n'aime pas les mêmes films, on ne raconte pas les mêmes histoires. C'est justement ça qui fait une vraie culture du cinéma », conclut Stephen Korytko. ●

CHRONIQUES DE L'URGENCE

# Ormuz, ou l'aubaine des vingt pour cent

IIII Jean Lasar

Pour quiconque suit un tant soit peu l'actualité, il n'est plus possible d'ignorer qu'un cinquième des hydrocarbures expédiés à travers le monde transite par le détroit d'Ormuz. Pratiquement toute dissertation sur les risques que fait courir à l'économie mondiale sa fermeture, dans le cadre de la guerre qui embrase depuis trois semaines l'Asie occidentale, mentionne cette statistique, en précisant, pour bien enfoncer le clou, le dernier prix en date du baril de pétrole, pardon d'« or noir ». Pratiquement personne, hélas, pour rappeler, face à ces cris de Cassandra politiquement corrects, que nous sommes à l'ère de l'anthropocène et qu'il est des urgences autrement plus pressantes. Et que s'il en y a une liée à ce flux ininterrompu de pétrole et de gaz liquéfié entre les rives du Golfe arabo-persique, c'est bien celle d'y mettre fin au plus vite.

Ormuz fermé ? Formidable, devrions-nous nous exclamer, profitons-en pour décarboner à marches forcées. Un cinquième des volumes d'hydrocarbures expédiés par les océans passe par ici « en temps normal » ? Excellent, apprenons à nous en passer pour atteindre l'objectif de réduction annuelle des émissions de gaz à effet de serre.

Car c'est bien désormais de l'ordre de vingt pour cent par an qu'il s'agit de retrancher aux émissions de ces gaz pour rester sur une trajectoire plausible d'atténuation des risques

du réchauffement. Avec le temps perdu en tergiversations, sous la pression de ceux qui, notamment autour de ce Golfe, tiennent à continuer à écouler leur marchandise, les projections qui suggéraient il y a une dizaine d'années qu'il fallait réduire les émissions de l'ordre de six à sept pour cent par an ne sont plus d'actualité. La fenêtre d'opportunité d'action climatique « à bon compte » sur laquelle étaient fondées les projections échafaudées au moment de l'Accord de Paris s'est refermée. Alors que même les climatologues les plus optimistes commencent à convenir qu'il y a bien eu accélération du réchauffement ces dix dernières années et n'ont plus vraiment citer l'objectif de contenir l'augmentation de la température moyenne globale à 1,5 degré par rapport à il y a quelque 200 ans – tant celui-ci paraît hors d'atteinte –, la pente requise pour une baisse des émissions en phase avec les contraintes géophysiques est aujourd'hui des plus raides. Suffisamment sans doute pour déclencher auprès du plus grand nombre un réflexe nihiliste sur le mode « trop tard, il n'y a plus rien à faire ».

Paradoxalement, cette rencontre improbable d'aspirations contraires autour de ces vingt pour cent est le signe qu'un revirement reste possible, voire qu'il est inévitable. Car lorsque la dissonance et l'aveuglement deviennent aussi flagrants, c'est que la position de ceux qui prônent une fuite en avant carbonée s'avère

beaucoup plus fragile qu'il n'y paraît. Pour utiliser une expression rencontrée dans les versions françaises de la bible, on peut affirmer que les yeux de l'humanité finiront, fatalement, par se dessiller.

Car si les climatologues acceptent dans leur grande majorité l'idée d'une accélération du réchauffement, ils sont cependant aussi, pour la plupart, affirmatifs qu'une baisse rapide des émissions d'origine humaine, de celles qui les porteraient à zéro d'ici la première moitié des années 2030, serait à même d'endiguer la hausse des températures. Il n'est donc certainement pas trop tard, et il convient de se rappeler que chaque dixième de degré compte.

L'Ouest des États-Unis est, ces jours-ci, exposé à une vague de chaleur inédite. Quatre stations météorologiques y affichaient cette semaine des températures de plus de 44 degrés, la bagatelle de 25 de plus que la normale. Alors que les Américains, et avec eux la plupart des Occidentaux, préfèrent s'affoler des conséquences du blocage du détroit plutôt que de questionner le règne des énergies fossiles, ils ne pourront pas affirmer à l'avenir qu'ils n'avaient rien remarqué. Pour qu'Ormuz soit associé dans les futurs manuels d'histoire au début de l'indispensable sevrage, il faudrait que l'humanité saisisse cette perche que lui tendent les hoquets de l'Histoire. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

# Trumpel-Tweet

IIII Jacques Drescher



E Clown mat gielen Hoer,  
Dee sëtzt an enger Fal.  
En twittert, litt a wiedert,  
Well d'Féiss, déi ginn him kal.

E seet: „Ech hu gewonnen  
Am Krich géint den Iran!“  
Mee d'Vollek weist trotz Bommen  
Säi Stolz zu Teheran.

De Bettel schwadronéiert;  
De Frieden brauch de Merz.  
E ka kee Matleed spieren  
Wéinst sengem kalen Häerz.

Den Trump schwätzt mat sech selwer.  
Kee gleeft säin Narrativ.  
Der Däiweel kuckt verdaddert  
D'Gestécks zu Tel Aviv.



**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

**Procédure :** 10 européenne ouverte  
**Type de marché :** Travaux

**Date limite de remise des plis :**  
29.04.2026 10.00 heures

**Intitulé :**  
Travaux d’installations d’ascenseurs à exécuter dans l’intérêt du projet « Ancienne bibliothèque nationale – rénovation et transformation ».

**Description :**

- Démontage partiel et modernisation d’un ascenseur panoramique 1 150 kg, PMR, 4 niveaux, simple face ;
- Installation d’un ascenseur 630 kg, PMR, 5 niveaux, simple face ;
- Installation d’une plateforme PMR.

La durée des travaux est de 75 jours ouvrables, à débiter au 1<sup>er</sup> semestre 2027.

**Critères de sélection :**  
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Conditions d’obtention du dossier :**  
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

**Réception des plis :**  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

**N°. avis complet sur *pmp.lu* :**  
2600736

**Mise en œuvre de la gratuité des manuels scolaires**

Appel à partenaires

**Le ministère de l’Éducation nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse**

cherche des partenaires

**pour la diffusion des manuels scolaires gratuits**  
[www.mybooks.lu](http://www.mybooks.lu)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la gratuité des manuels scolaires pour les élèves de l’enseignement secondaire, le ministère de l’Éducation nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse se propose de coopérer avec des partenaires officiels afin d’assurer la gestion et la diffusion des manuels scolaires.

L’appel à partenaires s’adresse prioritairement aux commerces situés sur le territoire du Grand-Duché du Luxembourg qui disposent des compétences nécessaires du métier de libraire et qui vendent des manuels scolaires et d’autres livres.

Le dossier de candidature ainsi que les conditions générales fixant les modalités de distribution des manuels scolaires gratuits peuvent être demandés via courriel à l’adresse [secretariat@script.lu](mailto:secretariat@script.lu). Le délai pour la remise des dossiers de candidature est fixé au 7 mai 2026.



**Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.**

Avis de marché

**Procédure :** 10 européenne ouverte  
**Type de marché :** Travaux

**Date limite de remise des plis :**  
05.05.2026 10.00 heures

**Lieu :**  
SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg  
**Intitulé :**  
3393\_gros-œuvre fermé, réf. Ae14-2.

**Description :**

- L’exécution des travaux de gros-œuvre fermé de 4 immeubles résidentiels à Luxembourg-Bonnevoie.

**Conditions d’obtention du dossier :**  
Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.

**Réception des plis :**  
Le jour de l’ouverture avant 10.00 heures.

**N°. avis complet sur *pmp.lu* :**  
2600755



Avis de marché

**Procédure :** 10 européenne ouverte  
**Type de marché :** Travaux

**Date limite de remise des plis :**  
05.05.2026 10.00 heures

**Intitulé :**  
Travaux en entreprise générale tous corps d’état de réaménagement des bureaux du Fonds Belval (Design & Build) à exécuter dans l’intérêt du Bâtiment administratif à Esch-Belval.

**Description :**

- Réaménagement de bureaux.

**Critères de sélection :**  
Les conditions de participations

sont indiquées dans les documents de soumission.

**Conditions d’obtention du dossier :**  
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

**Réception des plis :**  
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l’ouverture.

**N°. avis complet sur *pmp.lu* :**  
2600778

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics**  
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

**Procédure :** 10 européenne ouverte  
**Type de marché :** Fournitures

**Date limite de remise des plis :**  
28.04.2026 10.00 heures

**Intitulé :**  
Lot-A1-22 Fourniture d’équipement sportif à exécuter dans l’intérêt du réaménagement et extension du Centre militaire au Herrenberg à Diekirch.

**Description :**

- Fourniture et pose d’équipement sportif pour un hall sportif et une salle de musculation.

La durée des travaux est de 10 jours ouvrables, à débiter en juillet 2026 par intermittence. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

**Critères de sélection :**  
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

**Conditions d’obtention du dossier :**

Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)).

**Réception des plis :**  
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l’heure fixées pour l’ouverture.

**N°. avis complet sur *pmp.lu* :**  
2600746



**Déck Frënn Guerre et Plaie**  
par Skif & Dresch

L’album préfacé par le scénariste contient la suite (2021-2022) de la bande dessinée du même nom parue dans le *Lëtzeburger Land*.

Cet ouvrage commente l’actualité luxembourgeoise de manière satirique et se lit comme une chronique des événements de la politique luxembourgeoise.

En librairie et sur [www.land.lu](http://www.land.lu) (rubrique « Livres »)

d’LëtzeburgerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l’accord écrit de l’éditeur. **Gérant** Antoine Hron (485757-1; [ahron@land.lu](mailto:ahron@land.lu)), **Rédacteur en chef** Peter Feist (485757-24; [pfeist@land.lu](mailto:pfeist@land.lu)), **Rédaction** France Clarinval (485757-26; [fclarinval@land.lu](mailto:fclarinval@land.lu)), **Stéphanie Majerus** (48575735; [smajerus@land.lu](mailto:smajerus@land.lu)), **Erwan Nonet** (48 57 57 28; [enonet@land.lu](mailto:enonet@land.lu)), **Sarah Pepin** (48 57 57 36; [spepin@land.lu](mailto:spepin@land.lu)), **Pierre Sorlut** (48 57 57-20; [psorlut@land.lu](mailto:psorlut@land.lu)), **Bernard Thomas** (48 57 57-30; [bthomas@land.lu](mailto:bthomas@land.lu)), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; [pgreiveldinger@land.lu](mailto:pgreiveldinger@land.lu)), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; [sbecker@land.lu](mailto:sbecker@land.lu)), **Administration et publicité** Yi Ren (48 57 57-32; [yren@land.lu](mailto:yren@land.lu)) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** [land@land.lu](mailto:land@land.lu) **Internet** [www.land.lu](http://www.land.lu) **Twitter** [@Letzland](https://twitter.com/Letzland) **Facebook** d’Lëtzeburger Land **Instagram** [letzeburger\\_land](https://www.instagram.com/letzeburger_land) **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50 € **Abonnement annuel** 220,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000



# « Résolument anti-monumentale »

IIII Loïc Millot

## Le Frac Lorraine consacre une expo à la plasticienne afro-américaine Beverly Buchanan (1940-2015)

Habitué à mettre en lumière des femmes invisibilisées de l'histoire de l'art, le Frac Lorraine consacre à Berverly Buchanan sa première exposition en France. Née en 1940 en Caroline du Nord, la plasticienne cultive depuis les années 1960 un art autodidacte ancré dans l'histoire et la culture de cet État du Sud où elle a grandi, et que l'on sait particulièrement marqué par l'esclavage des Noirs. De son enfance passée en milieu rural, l'artiste américaine a conservé une prédilection pour les matériaux naturels et rustiques, comme ceux dont sont constitués les cabanons en bois qu'elle rencontre lors de ses pérégrinations et qui constituent le fil rouge de l'exposition Beverly Buchanan. Impermanences, avec Hélène Yamba-Guimbi. Afin de restituer l'étendue de sa carrière, la rétrospective messine réunit des œuvres issues des différentes phases de sa pratique artistique ainsi qu'un ensemble de photographies documentant ses installations environnementales.

Redécouverte dans les dernières années de sa vie grâce au travail de l'artiste Park McArthur, Beverly Buchanan (1940-2015) nous a pourtant légué une œuvre protéiforme et en prise avec son temps. Dans un contexte marqué par le *civil rights movement*, la jeune femme suit des cours de peinture à l'Arts Students League (New York) parallèlement à ses études de médecine, et fréquente des artistes comme Norman Lewis (1909-1979) ou Romare Bearden (1911-1988). Aux côtés de ces deux portraitistes et porte-parole de la condition afro-américaine, Buchanan prend part à Spiral (1963-1965) qui, en dépit de sa brève existence, a permis d'attirer l'attention du public sur la ségrégation des Noirs aux États-Unis. Ce collectif a par ailleurs contribué à faire connaître le quartier de Harlem, suite à la mobilisation de ses artistes contre l'exposition organisée en 1968 au Metropolitan Museum of Art qui occultait le point de vue de ses habitants (*Harlem on my Mind*).

Trois ans après sa première exposition personnelle à la Truman Gallery en 1977, Beverly Buchanan reçoit une bourse de la Fondation Guggenheim ; elle crée à cette occasion *Marsh Ruins* (1980) dans les marais de Glynn à Brunswick, dans l'État de Géorgie où elle est retournée résider. Pour cette installation environnementale, l'artiste s'est emparée de l'histoire méconnue des Igbo, une ethnie du Sud-Est du Nigéria qui, plutôt que d'être réduite à l'esclavage, a fait le choix de se noyer collectivement aux abords de l'île St. Simons en 1803. Soixante-quinze Igbo auraient rejoint la crique en chantant : « L'Esprit de l'Eau nous a amenés, l'Esprit de l'Eau nous ramènera à la maison. » Pour commémorer ce qui est considéré comme un acte de résistance dans le folklore afro-américain, l'artiste a planté dans le marais des monticules de béton qui apparaissent ou disparaissent selon le rythme des marées. Visibles par intermittence dans le paysage, ses monticules impermanents requièrent de la part du spectateur une attention continue, une forme de recueillement ; ils nécessitent un rapprochement, sous peine de rester inaperçus. Buchanan inverse les logiques dominantes des monuments commémoratifs à la faveur de la discrétion, de l'humilité du bas, tissant ainsi un lien intime entre le paysage et la mémoire soudainement exhumée d'une ethnie africaine.

La salle suivante est recouverte de Shacks, des habitations sylvestres qui parcourent l'ensemble de l'exposition. Un motif qui vire à l'obsession, décliné sous diverses formes, en de sublimes pastels colorés sur papier (*Untitled : shacks with a blue sky*, 1992) comme en de frustes sculptures bricolées au moyen de clous et de planches en bois récupérées (la série du *Shack South : Inside Out* », 1990). Buchanan s'est inspirée des cabanons découverts lors de ses pérégrinations dans le Sud, où vivent en marge des personnes précarisées.

### Une plasticienne tout à la fois anthropologue et sociologue

Ainsi de Mary Lou Furcron, une femme âgée qui a construit seule sa maison et son jardin dont Beverly Buchanan a fait connaissance à la fin des années 1980 et qu'elle représente dans l'un de ses pastels. Elle photographie ces habitations précaires et consigne certaines caractéristiques vernaculaires dans ses carnets, comme lorsqu'elle fait la description du cabanon selle de cheval : « La maison selle de cheval a une cheminée au centre avec une porte d'entrée de chaque côté. Deux familles, séparées par un mur, se partagent la cheminée. À l'origine, on cuisinait exclusivement sur le feu de cheminée. (...) Mais ici à Athens, sur le boulevard Martin Luther King Junior, il y a des maisons selle de cheval où habitent encore des familles ou des personnes seules. »

La plasticienne, tout à la fois anthropologue et sociologue des exclus et de leurs habitats, nourrit alors un intérêt croissant pour le *folk art*. Il lui semble impensable, en tant qu'artiste du Sud, de ne pas « (...) voir et vivre avec les mêmes



Œuvre de la série *Shacks*

sources d'inspiration [que ses habitant.e.s, *ndlr*] : la nourriture, la terre, le ciel, la réappropriation des droits sur les terres spoliées, la violence, les armes à feu, les fantômes, etc. » Ce qui n'empêche pas Buchanan de mêler les registres en accompagnant ses figures de cabanons de légendes où elle laisse libre cours à son imagination (*Miss Mary's House*).

Ailleurs, une pièce réunit en son centre des sculptures de la série *Frustula*. Jonchant discrètement le sol de leurs présences discrètes, celles-ci sont composées de fragments bruts de béton ou en terre cuite qui ont l'apparence de ruines ; elles renvoient à l'enfance de l'artiste, lorsque celle-ci collectionnait toutes sortes de cailloux. À l'instar de *Marsh Ruins*, les fragments de *Frustula* privilégient le bas plutôt que les hauteurs, et reprennent des cabanons leur aspect irrégulier et cabossé. Ils confirment, selon la directrice du Frac Lorraine, Fanny Gonella, la « position résolument anti-monumentale » de Buchanan, davantage tournée vers l'expérience et le rebus urbain. De façon poétique, la scénographie entoure ces ruines de portraits de fleurs réalisés au pastel dans les années 1980 et 1990.

Pour faire résonner le tout, l'artiste associée à l'exposition, Hélène Yamba-Guimbi, intervient quant à elle par le son. À partir des témoignages de Buchanan faisant état de ses difficultés respiratoires, Yamba-Guimbi fait entendre, par le biais de ses sculptures, des respirations inégales et entrelacées de personnes, au travail comme au repos. Une autre façon d'unir la trajectoire de l'artiste aux souffles des autres. ●

Beverly Buchanan. *Impermanences*, avec Hélène Yamba-Guimbi, jusqu'au 16 août, Frac Lorraine, Metz





Qui a eu l'idée  
insensée  
d'installer des  
écrans tactiles  
sensibles à  
l'humidité sur  
le haut d'une  
cuisinière ?

POP. LIFE !

# Brolification

1111 | josée hansen

Le linge est lavé. Le cycle « éco » met plus de trois heures. Vite, le sortir de la machine pour l'étendre ou le mettre dans le sèche-linge avant d'aller travailler. Mauvaise manœuvre sur le *touchscreen* – et *bam !*, la porte ne s'ouvre plus ! Impossible de la débloquer, même en débranchant la prise. Il faut attendre une demi-heure avant que cela se débloque...

Sur la cuisinière à induction, trois casseroles pour faire à manger pour la famille. L'eau des pâtes se met à bouillir et déborde. Dès qu'elle s'approche de l'écran tactile affichant les commandes, ou, pire encore, qui fait en même temps centrale de toute la machine, celui-ci panique, déclenche des alarmes sonores en tout genre – et surtout arrête net la cuisson, pas moyen d'intervenir.

On a beau rouler fier comme un paon avec sa voiture électrique (alors que le diesel est désormais à plus de deux euros) : après s'être garé/e, on aura d'abord du mal à la fermer puis à la rouvrir, tellement la clé électronique fait des siennes, il faut souvent faire trois *schlack !* successifs pour que s'ouvrent toutes les portes, même celles des passagers arrière.

Toutes ces machines ont en commun d'être agaçantes par des évolutions technologiques qui leur donnent une apparence plus moderne alors même que l'ajout de tous ces joujoux électroniques ne sert strictement à rien. Sinon à les rendre plus vulnérables aux « *glitches* dans la matrice du capitalisme tardif » selon le terme forgé par le publiciste allemand Michael Seemann. Il emploie cette formule pour vanter le livre de Gabriel Yoran, *Die Verkrempung der Welt* (Suhrkamp, 2025), que ce dernier est venu présenter lors d'une conférence organisée par l'IPW fin février au neimënster (voir aussi *d'Land* du 6.3.26).

Yoran y traite de cette question si simple que nous nous posons tous sans cesse : Pourquoi est-ce que tellement de produits qui fonctionnaient bien à la base deviennent de pire en pire ? Qui veut que sa machine à laver se mette à jouer une mélodie à la fin du cycle de lavage ? Qui demande une app pour préchauffer les sièges ou même le volant de sa voiture à l'arrêt (alors qu'après deux jours, on a évidemment oublié le mot de passe et ne saura plus jamais utiliser cette fonctionnalité) ? Et qui a eu l'idée insensée d'installer des écrans tactiles sensibles à l'humidité sur le haut d'une cuisinière ? Pourquoi changer des machines qui étaient abouties techniquement et fonctionnaient parfaitement bien, et cela même durant longtemps (par exemple dans le domaine de l'électroménager), pour y introduire des gimmicks qui les rendent plus mauvaises ? Qui les *brolifient*.

C'est la faute à l'idéologie « disruptive » de l'industrie, explique Yoran, qui estime que les client/es sont toujours intéressé/es à acquérir de nouveaux produits si on arrive à leur expliquer qu'ils sont meilleurs, plus modernes, bref : désirables. « Car, même si l'abondance se fait quotidienne et banale, elle reste vécue comme miracle quotidien », écrivait Jean Baudrillard dans sa *Société de consommation* il y a presque soixante ans

déjà, dans la mesure où elle apparaît non comme produite et arrachée, conquise, au terme d'un effort historique et social, mais comme *dispensée* par une instance mythologique bénéfique dont nous sommes les héritiers légitimes : la Technologie, le Progrès, la Croissance, etc. »

Pour inciter à l'acquisition de nouveaux produits, l'informatique a inventé l'obsolescence programmée : un ordinateur, un portable, n'a soudain plus de mémoire disponible, devient de plus en plus lent. D'autres secteurs de l'industrie créent du désir avec leurs campagnes de publicité, les réseaux sociaux, des influenceurs. Et les consommateurs se laissent convaincre de la nécessité de remplacer leurs machines/voitures/équipements à un rythme soutenu parce qu'ils ont été modernisés. Ou d'acquérir toutes sortes de brol qui ne sert strictement à rien sinon à l'affirmation de son pouvoir d'achat – et de sa distinction sociale, pour le dire avec Bourdieu.

Abstraction faite de la catastrophe écologique qu'elle entraîne, cette surconsommation mène à la saturation et à l'épuisement sur le plan personnel. Dans la société moderne, on dirait : au *burn-out*. Il suffit d'observer une matinée dans un centre de recyclage pour voir à quel point le fait de se débarrasser du brol est libérateur. ●

## DER SHOP

### Premium Haustiere

Was ist ein Dogoholic?  
„Jemand, der ein großes Herz für Hunde hat, ihnen die Priorität in seinem Leben einräumt und sie wie ein



Familienmitglied behandelt.“ So steht es auf einer Tragetasche in dem neuen Pop-up-Store Lozamo, der vor zwei Monaten in der hauptstädtischen Fußgängerzone gleich neben dem Oberweis geöffnet hat. Hier dreht sich alles um Katzen und Hunde. „Wir wollen eine Marktnische abdecken und Qualitätsprodukte für Haustiere anbieten“, erklärt der Geschäftsführer, der sich als Nassim vorstellt. Hinter uns steht ein Hundekorb aus Leder, der 2 500 Euro kostet. „Aber wir haben auch deutlich günstigere Produkte, wie

Hundekissen für 200 Euro; so bieten wir im Bereich der Premiumprodukte eine ganze Bandbreite an“, meint Nassim. Es gehe darum, „Design und Wohlbefinden zu kombinieren, ein Lifestyle-Universum für Tiere anzubieten“, wirft eine Mitarbeiterin ein. Tatsächlich sind die Katzenbäume stabil gebaut und in eine aufgeräumte Wohnstube gut integrierbar. Doch gibt es ausreichend Kunden für ein paar Sprungbretter, die 650 Euro kosten? Nassim zeigt sich zufrieden; die Kundschaft bleibe nicht aus. Lozamo habe mit seinem Online-Shop, der

vor zwei Jahren gegründet wurde, bereits festgestellt, dass es in Europa eine Kundschaft für hochwertige Haustiervare gebe. „Die Bereitschaft, Geld für sein Haustier auszugeben, ist insgesamt stark gewachsen“, so der Geschäftsführer. Laut Euromonitor International erreicht der Heimtiermarkt in Deutschland im Jahr 2023 34 Millionen Euro, in Frankreich 32 Millionen. Die Ausgaben für Haustiere steigen kontinuierlich. Ob hochwertiges Futter, medizinische Versorgung, Spielzeug oder Gadgets – Tierhalter greifen gerne in die

Tasche. Während des Besuchs kommt nur eine Person mit Hundebegleitung herein – mit einem braun-grauen Dackel. „Les teckels, c'est actuellement la folie au Luxembourg“, meint der Lozamo Eigentümer. DP-Vizepremier Xavier Bettel sei am Samstag ebenfalls mit seinem Dackel Aspro vorbeigekommen, „er war sehr zufrieden“, meint Nassim. Überhaupt fokussiere der Laden stärker auf Hunde, da sie eine größere Palette an Spezialartikeln benötigen. So verkauft Lozamo auch Hunde-Westen, wie das Oslo-Modell aus Naturwolle

– das „passende Outfit“ für einen Windhund. Nach Hundereisetaschen, die flugzeugkonform seien, sei die Nachfrage ebenfalls hoch, erklärt Nassim. Man beginnt ein Gespür für seine Kundschaft zu bekommen: eine urbane Oberschicht, bei der die moderne Zäsur des Auseinanderklaffens zwischen verhätschelten Haustieren und unsichtbaren Nutztieren einen neuen Höhepunkt erreicht. SM



Supplément



## MEISCH ET « LE CHOC DE L'OFFRE »

L'OFFRE DE LOGEMENTS GÉRÉE PAR LA MAIN PUBLIQUE DOIT FAIRE BAISSER LES PRIX

UNE CONSTRUCTION COMMENÇAIT À SOUFFLER, C'ÉTAIT SANS COMPTER LA NOUVELLE CRISE DE L'ÉNERGIE

IMMOBILIER

" NORMALE ARCHITECTEN B A U E N 2 0 , 3 0 K I R C H E N "   
 THOMAS LUTGEN REKONSTRUIERT LEBEN UND WERK VON LUXEMBURGS ERSTEM STAATSARCHITEKTEN



ÉDITO

# Fermé à clé

IIII Erwan Nonet

Insoluble, la crise du logement ? Il ne faut pas insulter le futur, mais le présent ne laisse guère de place à l'espoir. Aujourd'hui, il est très difficile pour un nouvel arrivant, même doté de solides revenus, d'acheter son logement. Être un Henry (« High earner, not rich yet ») ne suffit plus pour investir dans la pierre. Ils alimentent donc le marché de la location qui, lui, est en plein boom. Et tant pis pour ceux qui ne touchent que le salaire minimum, leur quête relève du chemin de croix.

Cyniquement, le plus court chemin vers la propriété foncière reste l'héritage. Sergio Ferreira, de l'Asti, l'a fait remarquer lors d'une table ronde sur le thème, samedi dernier, dans le cadre du Festival des migrations : « Ceux qui ont le plus de problèmes pour se loger, ce sont ceux qui n'ont pas le droit de vote ». La politique du logement est donc une affaire essentielle pour la démocratie.

Le constat de crise perpétuelle ne fait pas que des malheureux. Les grands propriétaires terriens, qui ont sûrement tous le droit de vote, n'ont pas à s'en plaindre. Le terrain de 2,16 hectares (qui comprend aussi un immeuble de 10 000 mètres carrés) sur lequel sera construite la prochaine école européenne de Strassen va, par exemple, être acheté 72 millions d'euros par l'État. Selon le projet de loi déposé le 17 février, la somme ira à un seul propriétaire. Tout le monde ne vit pas la crise de la même façon.

Les promoteurs, qui sont aujourd'hui sur le qui-vive, ont également profité des jours heureux. En août 2023, la Chambre des métiers expliquait dans une prise de position que leur marge brute d'exploitation avait progressé de quinze à 21 pour cent entre 2005 et 2020. Si les marges augmentent autant et que les prix à la vente suivent la même tangente, il ne faut pas s'étonner qu'à un moment, les acheteurs ne puissent plus tenir le rythme.

C'est trivial, mais pour vendre plus, il suffirait de vendre moins cher. Mais tant que le foncier reste à des prix démesurés et que les gros promoteurs qui dominent le marché attendent que les solutions viennent de l'État pour ne pas avoir à trop rogner sur leurs marges, il n'y a pas de raison pour que cela change. En attendant, le secteur préfère rester sous la perfusion des rachats de Vefa par l'État (plus de 800 logements) et les communes (197 logements et 205 chambres à Luxembourg, au 15 décembre dernier).

Le rapport « Attraction et rétention des talents au Luxembourg », publié mardi par le Liser, illustre cette impossibilité à s'ancrer au Luxembourg. « Les flux résidentiels sont asymétriques : davantage de nouveaux entrants immigrés au Luxembourg finissent par s'établir dans les pays frontaliers que de travailleurs frontaliers ne viennent s'installer au Luxembourg », y lit-on. Que la population active jeune, indispensable à l'économie et au dynamisme du pays, soit contrainte de vivre à l'extérieur des frontières est une très mauvaise nouvelle pour la société luxembourgeoise. ●



27

## Illustrations et conséquences de la « crise du logement »

Les derniers chiffres de l'Observatoire de l'habitat confirment que les effets de la crise pourraient s'inscrire dans la durée, notamment sur le marché du neuf

JULIEN LICHERON / OBERVATOIRE DE L'HABITAT

30

## « Il faut attendre un rééquilibrage des prix »

Faute de financement, le secteur de la construction est à l'arrêt. Le ministre du Logement, Claude Meisch (DP), veut « remettre un peu de raison dans ce marché »

INTERVIEW : ERWAN NONET

32

## „Normale Architekten bauen 20, 30 Kirchen“

Thomas Lutgen rekonstruiert Leben und Werk von Charles Arendt (1825–1910), Luxemburgs erstem Staatsarchitekten

FRÉDÉRIC BRAUN



# Illustrations et conséquences de la « crise du logement »

III JULIEN LICHERON / OBERVATOIRE DE L'HABITAT

## Les derniers chiffres de l’Observatoire de l’habitat confirment que les effets de la crise pourraient s’inscrire dans la durée, notamment sur le marché du neuf

Le marché du logement au Luxembourg est aujourd’hui pris dans un double étau. D’un côté, la « crise du logement », une crise structurelle ancienne : l’offre de logements reste durablement insuffisante, notamment en raison des difficultés à mobiliser du foncier, alors même que la demande est soutenue par la croissance démographique et l’attractivité économique du pays. Ce déséquilibre profond a alimenté une hausse continue des prix et une dégradation marquée de l’accessibilité, particulièrement entre 2017 et 2021, comme l’ont documenté les analyses de l’Observatoire de l’Habitat.

De l’autre, la « crise immobilière » : depuis 2022, une crise conjoncturelle de la construction s’est installée. La remontée rapide des taux d’intérêt, l’incertitude macroéconomique et l’envolée des coûts ont entraîné un net coup d’arrêt : recul des transactions, chute des nouveaux projets et ralentissement des mises en chantier. Si ce repli est par nature temporaire,

ses effets pourraient s’inscrire dans la durée. En freinant la production de logements, il risque d’aggraver le déficit structurel d’offre, d’entretenir les tensions sur les prix et d’accentuer les inégalités d’accès au logement.

En 2025, l’activité des marchés immobiliers et fonciers a évolué de manière heurtée. Après un rebond en fin d’année 2024, suivi d’un net ralentissement au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, le 2<sup>e</sup> trimestre se distingue par un niveau d’activité exceptionnellement élevé. Cette dynamique s’explique principalement par un effet d’anticipation : de nombreux acquéreurs ont avancé leurs projets afin de bénéficier des dispositifs fiscaux arrivant à échéance au 30 juin (notamment l’amortissement accéléré pour les ventes en état futur d’achèvement et la fiscalité allégée sur les plus-values de cession). Au 3<sup>e</sup> trimestre, l’activité se replie logiquement, tout en demeurant relativement soutenue, grâce à la prolongation du délai de signature des actes notariés jusqu’à fin septembre pour

les transactions engagées avant l’été. Le 4<sup>e</sup> trimestre marque une phase de normalisation plus nette : en l’absence de tout effet fiscal temporaire, l’activité poursuit son recul par rapport aux trimestres précédents. Cette baisse concerne l’ensemble des segments, mais elle est particulièrement prononcée sur le marché du neuf (appartements en construction), ce qui souligne sa fragilité structurelle. À l’inverse, le marché de l’ancien fait preuve d’une plus grande résilience, avec des niveaux d’activité qui, malgré le repli récent, restent globalement proches des standards observés avant la crise. – Cf. FIGURE 1

Après une forte hausse au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, suivie d’un repli au 3<sup>e</sup> trimestre, l’évolution des prix au 4<sup>e</sup> trimestre confirme une phase de stabilisation après plusieurs trimestres de forte volatilité. L’indice hédonique des prix de vente publié par le STATEC progresse légèrement de +0,4 % sur le trimestre, tandis que la variation annuelle devient quasi nulle (+0,1 % entre

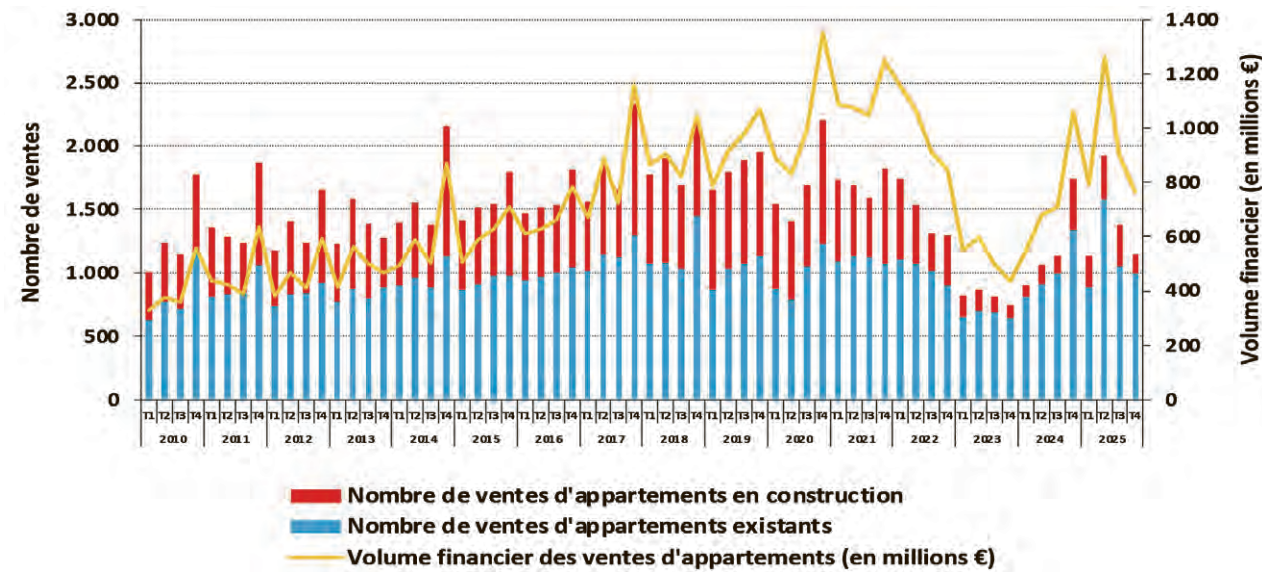
le 4<sup>e</sup> trimestre 2024 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2025). Cette séquence confirme que le pic d’activité du 2<sup>e</sup> trimestre, alimenté par l’anticipation de la fin des mesures fiscales, avait temporairement soutenu les prix, avant un retour à l’équilibre.

Sur un an, les évolutions restent contrastées selon les segments. Les prix des appartements existants rebondissent légèrement au 4<sup>e</sup> trimestre, mais leur évolution annuelle reste quasi stable (+0,2 %), dans un contexte de forte variabilité depuis début 2024, largement influencée par les échéances fiscales. Les maisons existantes suivent une dynamique similaire, avec une volatilité encore plus marquée : stables sur le trimestre, leurs prix reculent légèrement sur un an (-1,0 %). Enfin, le segment du neuf (Vefa) demeure particulièrement instable, en raison d’un faible volume de transactions et d’effets de composition importants. Les prix y reculent légèrement au 4<sup>e</sup> trimestre, mais restent en hausse sur un an (+2,0 %), portés par la forte augmentation enregistrée au printemps 2025. – Cf. FIGURE 2

Si le débat public sur la crise du logement met généralement l’accent sur les constats et les propositions des acteurs publics et privés, la note 42 apporte la perspective des résidents. Elle présente une analyse des préférences et de l’acceptation exprimés par les résidents concernant trois grandes orientations de la politique du logement : (i) renforcement de la construction de logements par les promoteurs publics ; (ii) régulation du marché privé ; et (iii) soutien direct aux résidents et à leurs initiatives autonomes. Bien que plus de la moitié des répondants soutiennent ces trois grandes orientations, des divergences importantes apparaissent lorsqu’il s’agit de mesures concrètes, en particulier celles visant à réguler le marché privé. La mesure d’expropriation foncière, notamment, suscite des réactions particulièrement polarisées. Les profils sociodémographiques des soutiens et opposants à cette mesure sont clairement distincts : les personnes favorables sont plus souvent des jeunes adultes, disposant d’un niveau d’éducation fondamentale, issues de la migration non européenne, disposant d’un revenu mensuel disponible du ménage inférieur à 4 000 € et locataires de leur logement. Les opposants sont le plus souvent âgés de 56 ans ou plus, de nationalité luxembourgeoise, avec au moins un parent né au Luxembourg, propriétaires et disposant d’un revenu mensuel disponible du ménage supérieur à 8 000 €.

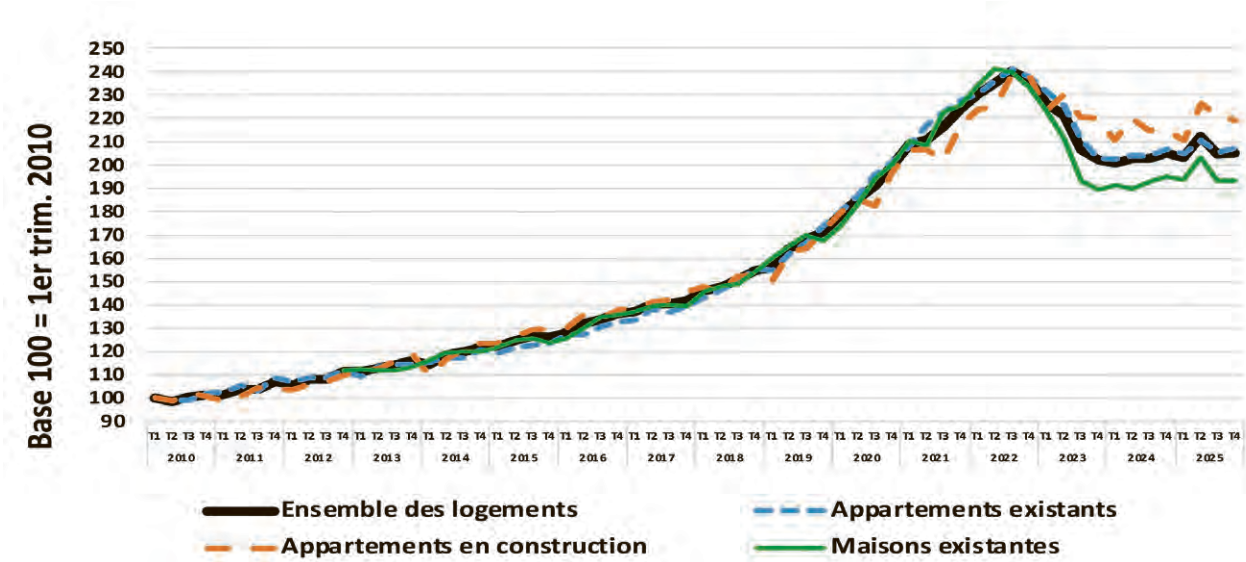
La même étude montre également que des mesures favorisant les coopératives d’habitation seraient bien perçues. Seuls 4,9% des répondants s’y opposent, alors que 53,2% y sont favorables et 42% ne se prononcent pas. ●

Nombre de ventes d'appartements et volumes financiers correspondant à ces ventes (statistiques issues des actes notariés)



Source : Fichier de la Publicité Foncière, Ministère du Logement – Observatoire de l’Habitat, en partenariat avec l’administration de l’Enregistrement, des Domaines et de la TVA (2010-2025).

Indice hédonique des prix de vente des logements (2010T1-2025T4)



Source : Fichier de la Publicité Foncière, calculs STATEC, en partenariat avec l’Administration de l’Enregistrement, des Domaines et de la TVA (2010-2025).

Les statistiques proviennent de l’Observatoire de l’Habitat, qui a pour missions de produire de l’information nécessaire à la planification de la politique du logement et d’informer le public sur les questions relatives à l’habitat. Le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) est un partenaire clé du Ministère du Logement et de l’Aménagement du territoire dans la réalisation des missions de l’Observatoire de l’Habitat.



# Construire au Luxembourg : il est temps d’agir

## Ce qui fait vraiment monter les coûts, et pourquoi l’inaction n’est plus une option.

*Le Luxembourg ne peut plus se permettre de subir sa crise du logement. Avec un déficit annuel de 3.000 à 5.000 logements non produits, avec le nombre de logements neufs signés passé d’environ 4.000 à moins de 1.600 l’année passée, les causes sont connues, et pourtant rien ne bouge assez vite. Derrière la hausse des prix, une réalité trop souvent mal comprise : celle des coûts de construction. La décrypter, c’est la condition première pour relancer enfin la production de logements dont le pays a urgemment besoin.*

Max Didier, Président de la Fédération des Développeurs Immobiliers  
Tom Baumert, CEO de Luxembourg Confederation

### Une hausse rapide, mais pas isolée

Le constat est désormais largement partagé : le Luxembourg figure parmi les pays européens où les coûts de construction sont les plus élevés, entre 2.200 et 3.000 euros/m² SCB (surface construite brute, soit la surface totale bâtie hors sol, avant déduction des parties communes et épaisseurs techniques) hors TVA en 2025, avec une moyenne autour de 2.500 euros/m² SCB pour des opérations résidentielles standard. Ces chiffres sont issus d’une étude de bureau d’ingénieurs spécialisé dans le secteur de la construction au Luxembourg. Ces coûts de construction se répercutent sur des prix de construction d’environ 4.370 euros/m² si l’on ne considère que la surface effectivement vendable, c’est-à-dire hors couloirs, locaux vélos, poussettes, locaux techniques etc. A cela s’ajoutent encore les coûts liés à la viabilisation, aux terrassements spécifiques, aux autres contraintes, ainsi que les coûts financiers et le coût du foncier au Luxembourg, qui rajoutent souvent plusieurs milliers d’euros supplémentaires aux coûts d’un mètre carré de logement au Luxembourg.

Cette réalité est souvent perçue comme une singularité luxembourgeoise. Elle l’est en partie, mais elle s’inscrit d’abord dans un mouvement plus large. Entre 2020 et 2025, les coûts ont progressé de plus de 40 %, sous l’effet de la crise des matériaux post-Covid, des tensions énergétiques liées à la guerre en Ukraine et des perturbations des chaînes d’approvisionnement.

Mais cette lecture conjoncturelle ne suffit pas. À ces chocs communs s’ajoutent des facteurs structurels qui inscrivent durablement le Luxembourg dans un niveau de coûts plus élevé que ses voisins.

### Un niveau d’exigence qui structure les coûts

Construire au Luxembourg ne consiste pas à reproduire des standards voisins. Le pays a progressivement fait le choix réglementaire, mais aussi culturel, d’un niveau de qualité élevé.

Cela se traduit par des architectures plus complexes, des façades travaillées, des matériaux durables et des finitions soignées. Ces choix limitent le recours à des procédés standardisés et renchérissent les coûts d’exécution.

Les exigences techniques prolongent cette logique. En matière énergétique, les bâtiments atteignent des niveaux de performance élevés, avec des enveloppes très épaisses et des équipements performants et haut de gamme. En acoustique également, le niveau d’exigence impose des solutions plus coûteuses.

Pris isolément, chacun de ces choix peut sembler justifié. Ensemble, ils contribuent à élever significativement le coût de construction. Il ne s’agit pas ici de remettre en cause ces ambitions, mais de reconnaître que leur empilement progressif n’a jamais fait l’objet d’une évaluation globale de leur impact économique cumulé.

### Le poids décisif de la main-d’œuvre et du marché

À ces exigences s’ajoute une réalité structurelle : celle du marché luxembourgeois lui-même.

Le secteur est confronté à un coût du travail élevé et à une pénurie de main-d’œuvre qualifiée. Or, la main-d’œuvre représente environ 35 % du coût de construction. Le mécanisme d’indexation automatique des salaires accentue encore cette pression.

La taille du marché joue également un rôle. Plus étroit que chez ses voisins, il limite le nombre d’acteurs, réduit les effets de concurrence et rend plus difficile l’optimisation des coûts. Ces caractéristiques structurelles reflètent des réalités économiques et sociales propres au Grand-Duché, indépendantes de la volonté des acteurs de la construction.

### Une accumulation de contraintes peu visibles

Au-delà du chantier, la production de logements mobilise un nombre croissant d’intervenants et de procédures.

Les exigences réglementaires impliquent aujourd’hui le recours à de nombreux spécialistes, dont les honoraires atteignent 15 à 20 % du coût de construction, contre 10 à 15 % dans les pays voisins.

S’y ajoutent des taxes, assurances et frais divers (permis, raccordements, garanties) représentant encore 3 à 6 %. Pris isolément, ces éléments peuvent sembler secondaires. Leur accumulation contribue pourtant à une élévation réelle du coût global.

### Le facteur discret : la perte de surface vendable

Un mécanisme plus discret, mais déterminant, réside dans l’évolution du ratio entre surfaces construites SCB et surfaces vendables.

Sous l’effet des normes énergétiques, acoustiques, accessibilité, les bâtiments intègrent davantage d’épaisseurs techniques, de gaines et d’espaces communs. Le ratio de surface vendable est ainsi passé de 85-90 % à 70-75 % en quelques années.

Le coût de construction doit dès lors être réparti sur une surface vendable plus faible, ce qui renchérit mécaniquement le prix au mètre carré. Dans les conditions actuelles, le coût ramené à la surface de vente atteint environ 4.370 euros/m² (soit 2.500 / 0,72, majoré des frais et honoraires), hors foncier et frais financiers.

### Une équation de plus en plus contrainte

Mis bout à bout, ces éléments font du coût de construction un paramètre central dans l’équilibre des opérations immobilières. Dans un contexte de foncier élevé, de délais allongés et de conditions de financement plus strictes, les marges d’ajustement se réduisent fortement.

À cette contrainte économique s’ajoute un enjeu plus immatériel, mais décisif : la confiance. La demande existe, mais les ventes en VEFA (Vente en l’État Futur d’Achèvement, c’est-à-dire l’achat d’un bien avant sa construction, la vente sur plan) restent fragiles, freinées par les incertitudes et la crainte de projets qui n’aboutiraient pas. Or, sans un niveau suffisant de pré-commercialisation, de nombreuses opérations ne peuvent tout simplement pas démarrer.

### Préserver l’exigence, retrouver des équilibres

Le modèle luxembourgeois repose sur une ambition forte : produire des logements de qualité, durables et performants. L’enjeu n’est pas de la remettre en cause, mais d’en maîtriser les effets cumulés.

La question se pose moins en termes de niveau d’exigence que de complexité et d’empilement. À mesure que les normes se multiplient, elles renchérissent les coûts, complexifient les projets et réduisent les surfaces utiles. Les acteurs privés ont également un rôle à jouer : une plus grande ouverture à la standardisation ciblée et à la transparence sur les structures de coûts contribuerait à restaurer la confiance et à fluidifier le marché.

Dans ce contexte, une approche plus pragmatique s’impose : mieux coordonner les exigences, introduire une standardisation ciblée, éliminer des contradictions et des complexités s’auto-renforçant dans les différents règlements et normes, fluidifier les procédures, renforcer la confiance dans la VEFA et préserver le rôle de l’investisseur privé, en complément de l’action publique.

### Il est temps d’agir

Le Luxembourg ne peut pas se permettre d’attendre. Avec un déficit annuel de 3.000 à 5.000 logements non produits, chaque année d’inaction aggrave une crise du logement qui pèse directement sur le pouvoir d’achat des ménages, la compétitivité économique du pays et sa capacité à accueillir les talents dont il a besoin.

Les causes de cette crise sont désormais documentées. Les leviers existent. Ce qui manque, c’est une volonté collective de les actionner, et vite. Cela suppose des décisions concrètes : réviser l’empilement normatif, accélérer les procédures d’autorisation, sécuriser le cadre de la VEFA pour les acquéreurs, et reconnaître le rôle indispensable de la promotion privée dans la production de logements à grande échelle.

Le débat public mérite mieux que des raccourcis et des simplifications. Il mérite une analyse honnête des causes et le courage politique d’y répondre.



# « Il faut attendre un rééquilibrage des prix »

III INTERVIEW : ERWAN NONET

**Faute de financement, le secteur de la construction est à l'arrêt. Le ministre du Logement, Claude Meisch (DP), veut « remettre un peu de raison dans ce marché »**



Claude Meisch, accompagné du Premier ministre Luc Frieden (CSV) et de Luc Biever, responsable Innovation du ministère du Logement, visitent le 4 mars un ensemble de logements abordables acquis en VEFA à Mertert

**d'Land :** Pendant longtemps, la principale préoccupation de votre ministère était le déficit de logements abordables. Aujourd'hui, il n'y en a toujours pas assez (environ deux pour cent du parc immobilier), mais on ne construit désormais presque plus de logements du tout. Or les crises se succèdent, et celle de l'énergie qui commence ne présage rien de bon...

**Claude Meisch :** La situation est complexe et elle ne s'arrange pas, vous avez raison. C'est le financement des projets qui pose problème depuis quelques années. Le secteur est presque à l'arrêt. Une grande partie des logements bâtis aujourd'hui sont soit des projets portés par l'État et les promoteurs publics, soit des programmes achetés sur le marché privé par l'État ou les communes en tant que vente en état futur d'achèvement (Vefa). On notait qu'au niveau de la construction, les chiffres commençaient légèrement à remonter, mais la nouvelle crise qui arrive ne va rien faciliter.

Continuer à vouloir construire des logements tellement chers que personne ne peut les acheter et compter sur les pouvoirs publics pour sauver les meubles est un *business plan* bancal... Comment le marché va s'en sortir ?

Il faut lui donner la chance de trouver un nouvel équilibre. Les prix ont augmenté de dix pour cent par an jusqu'en 2022, c'était déraisonnable. Alors

quand les taux sont aussi partis à la hausse, la question a été vite réglée. Quand vous conjuguez des taux de financement élevés et des prix qui le sont tout autant, il n'y a plus de ventes. En 2021, lorsque les taux d'emprunt étaient de 1,5 pour cent, un appartement vendu 700 000 euros permettait à un jeune couple de s'endetter sur 25 ans avec une mensualité de 2 800 euros. Aujourd'hui, avec des taux de 3,5 pour cent (ou plus), ce même couple ne pourrait acheter qu'un logement de 560 000 euros.

Et donc le marché est bloqué.

Parce que les seuls qui peuvent acheter, ce sont les acquéreurs privés qui n'ont pas besoin de crédit ou ceux qui ont tellement de fonds propres que la banque accepte de leur prêter de l'argent. De plus, la CSSF a aujourd'hui des réglementations plus sévères sur les fonds propres et l'endettement des investisseurs. Ceux qui achètent pour mettre en location doivent souvent avoir remboursé leur crédit sur un autre logement avant de s'engager. Le marché des investisseurs n'est donc plus vraiment présent non plus. D'autant que le rendement de l'immobilier luxembourgeois n'est plus si intéressant que ça. Surtout que les fonds d'investissement ont bien tourné ces dernières années.

Faut-il inventer de nouveaux outils pour relancer l'intérêt des investisseurs ?

Le gouvernement réfléchit en effet à mettre en place des outils supplémentaires. Personnellement, je ne suis pas adepte des anciennes mesures qui ont contribué à cette spirale de hausse des prix. L'amortissement accéléré, par exemple, pour stimuler fiscalement l'investissement, a participé à cet enchérissement. Ce n'est vraiment pas l'effet que l'on recherche aujourd'hui.

L'État et les communes (et particulièrement celle de Luxembourg) sauvent les meubles (et les promoteurs) en rachetant massivement des programmes Vefa. Est-ce une solution vouée à se pérenniser ?

L'État investit, oui. En 2025, le budget du Fonds spécial pour le logement abordable a été plus que multiplié par deux en passant de 220 à 470 millions d'euros. Nous avons déjà acquis environ 800 logements sur le marché. À l'avenir, nous pourrions encore aider les promoteurs privés à financer leurs immeubles en achetant une partie des logements. Une réforme de ce type les aidera à trouver l'argent pour lancer leurs constructions. Il faut aussi réfléchir à la fiscalité, mais sans refaire les erreurs du passé. Et les banques doivent aussi contribuer aux conditions d'un rebond, même si elles doivent respecter les règles de la CSSF et de la BCE.

Le gouvernement, et particulièrement le Premier ministre, comptait sur la simplifi-

cation administrative, notamment sur le plan environnemental, pour relancer le marché. Est-ce vraiment une part importante du problème ?

Je crois que ça a pu bloquer des projets durant les années de forte demande. Il y a deux ou trois ans, on disait que c'était l'absence d'autorisations qui empêchait de construire. Mais aujourd'hui, des milliers de logements autorisés sont en *stand-by* faute de budget, alors que la demande est toujours là. En ce moment, il est certain que le financement nous bloque davantage que les procédures d'autorisation. Il faut attendre un rééquilibrage des prix. S'ils restent à un niveau de prix aussi élevé, le financement restera impossible.

On en revient toujours à la cherté de la construction...

C'est le problème de base. Mais on observe déjà une baisse des prix sur l'existant et le neuf. Les promoteurs et les développeurs doivent peut-être aussi revoir leurs concepts et leurs produits pour offrir des prix plus raisonnables, par exemple en revoyant la superficie des logements. Parfois, ce sont les communes qui imposent des réglementations de surfaces qui ne correspondent pas aux attentes du marché. Ou à sa capacité d'acquisition.

Des promoteurs possèdent parfois des terrains depuis longtemps, mais ne lancent pas de constructions car ils n'ont pas forcément intérêt à produire un choc de l'offre. Pour vous, c'est un problème ?

Ce blocage n'affecte pas que l'immobilier, il bloque toute l'économie. On ne peut pas attirer d'investisseurs sans pouvoir loger les travailleurs. Sans logement, il n'y a pas de cohésion sociale ni de développement économique. Si cette situation persiste, le Luxembourg ne sera bientôt plus une terre d'accueil. Il est impératif de résoudre ce problème.

Le choc de l'offre doit-il être provoqué par la main publique ?

C'est clairement notre objectif. Il faut des acteurs publics pour contrebalancer les mécanismes du secteur privé, en particulier la spéculation, et remettre un peu de raison dans ce marché. Nous travaillons sur plusieurs grands dossiers avec la SNHBM et le Fonds du Logement. Le Plan sectoriel logement a réservé des surfaces, mais les classer ne sert à rien si on ne s'en occupe pas. C'est pourquoi nous collaborons étroitement avec les communes (Steinfurt, Roeser et d'autres) pour développer ces terrains de manière cohérente, parfois avec le secteur privé lorsqu'il possède du foncier dans des secteurs intéressants. Les projets avancent vraiment lorsque la commune et l'État se mettent d'accord pour avancer dans la même direction. Nous revoyons aussi le plan sectoriel pour intégrer des sites supplémentaires en tant que réserve foncière, pour anticiper la planification de futurs quartiers d'habitations. Il faut travailler sur deux volets pour retrouver l'équilibre à long terme : le financement pour relancer la construction, et la capacité de construire en ayant accès à des disponibilités foncières, tout en simplifiant les procédures administratives.

Le ministre des Finances a récemment lancé l'idée de lancer des *housing bonds*, à l'image de ceux émis pour la défense. À quoi serviraient-ils ?



Le volet psychologique est important. Il n'existe pas une solution miracle pour relancer la construction de logements et les *housing bonds* permettront aux résidents de faire partie de la solution. Ils pourront financer des logements abordables pour les autres, avec un rendement raisonnable et une possible exonération fiscale.

Mais l'État a-t-il vraiment besoin de cet argent qui, avec le rendement et les incitations fiscales promis, finira par lui coûter cher ?

C'est vrai, l'État pourrait s'endetter sur le marché obligataire classique. Mais l'idée est ici d'associer les citoyens à ce défi sociétal. Ce serait une offre qui permettrait à l'argent de rester dans l'économie luxembourgeoise. Je trouve cela politiquement et psychologiquement très intéressant.

La semaine dernière, à la Chambre, une motion portée par la socialiste Paulette Le-

nert incitant le gouvernement à créer les conditions d'un développement du logement coopératif a été votée à l'unanimité. Elle en a été la première surprise. Vous aussi, vous étiez enthousiaste.

C'est un outil encore peu connu au Luxembourg. Compte tenu de la situation actuelle, toutes les solutions envisageables sont à prendre en considération. Personnellement, j'aime l'idée du logement coopératif parce qu'il offre une alternative à ceux qui veulent devenir propriétaires sans passer par le prix imposé chez un promoteur. J'ai beaucoup apprécié l'approche de Paulette Lenert. Elle a raison de dire que tout n'est pas encore clair dans la façon dont on peut créer des coopératives de logements, qu'il faut analyser la situation et trouver les moyens de concrétiser de telles initiatives. Mon ministère suit attentivement le projet pilote d'Agora, à Belval. Nous réfléchissons aux fac-

teurs de réussite. Est-ce qu'il faut un cadre légal spécial ? Est-ce qu'il faut subventionner les terrains ? Quelle devrait être l'intervention de l'État pour que cela fonctionne, notamment pour convaincre les banques ? Il est intéressant de voir que le marché s'adapte en proposant de nouvelles formes d'habitat. Il y a aussi le *coliving* par exemple.

Le *coliving* est très différent de la coopération. Il s'agit d'un business très lucratif et peu encadré qui profite aux multipropriétaires...

Les revenus locatifs peuvent être effectivement très élevés par rapport à l'investissement. Mais pour beaucoup de locataires qui arrivent dans le pays, cela reste la façon la moins coûteuse de se loger. Je vois un besoin pour de tels logements. Ils peuvent correspondre à une étape de la vie.

L'application de la loi sur le bail à loyer interdirait de fait l'offre de *coliving* dans de nombreux immeubles anciens. Est-ce pour vous une raison de plus pour la modifier ?

Les discussions à propos de cette loi sont en grande partie dues à l'émergence du *coliving*. Dans ce cas de figure, les revenus locatifs dépassent les cinq pour cent du capital investi. Nous travaillons sur une nouvelle formule de la loi. Peut-être pouvons-nous rester sur le principe des cinq pour cent pour les bâtiments récents et se baser plutôt sur un cadastre des loyers pour les encadrer dans les bâtiments anciens. Ce cadastre des loyers serait un outil intéressant, mais il nécessiterait que l'Administration de l'enregistrement reprenne le référencement des baux (elle ne le fait plus depuis 2017, ndr). ●

# Eidel Wunneng, traureg Wunneng.



Är Wunneng soll nees en Doheem ginn?  
**Gitt se an d'Gestion Locative Sociale.**

**Garantéierte  
Loyer all Mount**

**Gestioun &  
Entretien inklusiv**

**90 % Steierbefreiung  
op dem Loyer**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement et de  
l'Aménagement du territoire

**gestionlocative.lu**

 **logement.lu**



# „Normale Architekten bauen 20, 30 Kirchen“

III FRÉDÉRIC BRAUN

## Thomas Lutgen rekonstruiert Leben und Werk von Charles Arendt (1825–1910), Luxemburgs erstem Staatsarchitekten



Thomas Lutgen:  
„Ohne diese Digitalisierung hätte ich die Arbeit nie so schnell geschafft“

„Überall erschien mir immer dieser Name.“ Was wie eine beiläufige Bemerkung klingt, wurde zum Ausgangspunkt einer jahrelangen Recherche. Thomas Lutgen, Restaurator und Bauforscher, hatte ursprünglich gar nicht vor, sich mit Charles Arendt zu beschäftigen. „Ich bin eigentlich Mediävist“, sagt er. Nach der Restaurierung der Liebfrauenkirche in Trier wandte er sich – wie schon zuvor – bauhistorischen Untersuchungen zu, analysierte Strukturen und durchforstete Archive. Dabei stieß er immer wieder auf denselben Namen, oft nur in Form spärlicher Hinweise. Am Ende wurde daraus eine Dissertation von fast 700 Seiten über Charles Arendt, die an der RWTH Aachen betreut wurde – und die Wiederentdeckung eines Architekten, der Luxemburg geprägt hat wie kaum ein anderer. Noch ist diese Arbeit allerdings nur einem kleinen Kreis zugänglich: Einen Verlag hat die Studie bislang nicht gefunden, ein Umstand, der angesichts ihres Umfangs und ihrer Bedeutung überrascht<sup>1</sup>.

Dabei ist Arendt heute weitgehend unbekannt. Zwar widmete ihm 2025 das Comité Alstad zum 200. Geburtstag eine Ausstellung samt Begleitband, insgesamt blieb es aber bei einem allgemeinen Überblick (*d'Land*, 19.12.2025). Vielleicht, weil sich sein Werk nicht in einem einzigen Bau verdichten lässt. „Man kennt nur die großen Kirchen und Monumente“, sagt Lutgen. „Aber Arendts Arbeit in kleinen Gemeinden, Schulen, Verwaltungsgebäuden – das zeigt sein Talent und seine Vision.“ Tatsächlich sprengt das Ausmaß seines Schaffens die üblichen Maßstäbe. „Normale Architekten bauen 20, 30 Kirchen“, so Lutgen. „Ich bin mit der Mission an die Studie gegangen und musste komplett umstecken.“ Am Ende stehen über 400 nachgewiesene Bauwerke und Projekte – ein Œuvre, das weniger durch

einzelne Ikonen als durch seine Breite wirkt. „Ein Workaholic, der für die nationale Baukultur gebrannt hat“, sagt Lutgen – und meint damit nicht nur Arendts schiere Produktivität, sondern auch den Anspruch, Architektur als Teil eines größeren Zusammenhangs zu verstehen.

Arendts Wirken fällt in eine Zeit, in der Luxemburg sich neu erfinden musste. Das 19. Jahrhundert war geprägt von politischer Unsicherheit, wirtschaftlicher Not und massiver Auswanderung. „Die Bevölkerung hungerte, aber sie verhungerte nicht“, zitiert Lutgen den später seines Amtes enthobenen Apostolischen Vikar Johannes Theodor Laurent. Gleichzeitig entstand ein neues Bedürfnis nach Identität. „Es gab letztendlich einen Masterplan für die Etablierung des politischen Luxemburgs“, sagt er. Sprache, Kultur und nationale Symbole entwickelten sich – „aber im Bauen gab es eine große Lücke“. Genau dort setzte Arendt an. Seine Architektur war mehr als Gestaltung oder Technik; sie war Teil eines gesellschaftlichen Projekts, das darauf abzielte, dem jungen Staat Sichtbarkeit und Dauer zu verleihen. Gebäude wurden zu Zeichen, zu Fixpunkten in einer noch unsicheren Ordnung.

Besonders deutlich zeigt sich das in seinen Kirchenbauten, die weit über ihre religiöse Funktion hinausgingen. „Die Kirchen waren immer zu groß geplant“, erklärt Lutgen. „Weil die Leute dachten: Wenn es weitergeht, brauchen wir größer.“ In dieser Überdimensionierung steckt ein Moment von Zukunftsglauben, vielleicht auch von Trotz. „Das war ein Selbstbewusstsein für die Gemeinden“, sagt er. „Der zentrale Mittelpunkt des Ortes, wo man stolz darauf war.“ Arendt baute damit nicht nur Räume für den Gottesdienst, sondern Orte der Selbstvergewis-

serung. Architektur wurde zu einer Form sozialer und kultureller Verdichtung, zu einem Ausdruck kollektiver Erwartungen. Dass er dabei nicht ausschließlich im kirchlichen Kontext arbeitete, zeigt ein heute weniger im Bewusstsein gebliebenes, nicht mehr erhaltenes Beispiel: die frühere Synagoge in der Hauptstadt. Arendt überwachte den Bau; Elemente dieser Planung – insbesondere räumliche Dispositionen und konstruktive Lösungen – griff er später in anderen Projekten, beispielsweise bei der früheren Seminarkapelle, wieder auf und übertrug sie in neue Zusammenhänge. Die Grenzen zwischen Bautypen waren für ihn weniger strikt, als es die zeitgenössischen Kategorien vermuten lassen; entscheidend war, was funktionierte.

Seine Arbeitsweise folgte dabei einer eigenen Logik. Arendt dachte nicht in singulären Meisterwerken, sondern in Strukturen und Varianten. Entwürfe wurden angepasst, wiederverwendet, in unterschiedlichen Kontexten neu interpretiert. „Es gibt Kirchenfassaden, die nahezu identisch sind“, sagt Lutgen mit Verweis auf die Fassaden von Beyren, Köwerich, Kirchberg, Godbringen und Bergem. Was aus heutiger Perspektive nach Standardisierung klingt, war eine pragmatische Antwort auf die Bedingungen der Zeit: knappe finanzielle Mittel, hoher Baubedarf und erhebliche technische Unsicherheiten. Denn viele ältere Gebäude erwiesen sich als mangelhaft. „Viele Kirchen, die 20 Jahre zuvor gebaut wurden, sind zusammengefallen“, so Lutgen. „Man musste Bautechnik und Stil verbessern.“ Arendt reagierte darauf mit einem systematischen Ansatz, der Effizienz und Qualität miteinander verband und dabei half, Vertrauen in das Bauen selbst wiederherzustellen.

Dabei bewegte er sich in einem Spannungsfeld zwischen Tradition und Innovation, das sein Werk bis heute prägt. Die Gotik faszinierte ihn nicht aus romantischer Verklärung, sondern aus praktischen Gründen. „Weil sie langlebig und wertig war“, erklärt Lutgen. Gleichzeitig war Arendt offen für neue Materialien und Techniken. „Er hat zum ersten Mal Zement eingesetzt, als kein Mensch wusste, was das ist“, beispielsweise beim Bau der Kirche St. Kunigundis in Clausen. Auch Stahlträger und moderne Konstruktionen fanden Eingang in seine Projekte (Quirinuskapelle), nicht als Selbstzweck, sondern als funktionale Lösung. „Er hat nicht experimentiert wie ein Modernist, er hat pragmatisch modern gedacht.“ Diese Haltung zeigt sich auch in der Gestaltung. Manche seiner Bauten, etwa das Pfarrhaus linkerhand der Kapelle des Glacis, wirken überraschend reduziert, fast nüchtern, mit einer Klarheit, die ihrer Zeit voraus scheint. Dekor wurde dort eingesetzt, wo es sinnvoll war, und weggelassen, wo es überflüssig erschien. Es ging weniger um Stilreinheit als um Angemessenheit.

Arendt war dabei keine widerspruchsfreie Figur. Zeitgenossen beschrieben ihn als selbstbewusst, mitunter als arrogant, und Konflikte mit Kollegen oder Behörden blieben nicht aus. „Das lag aber nur daran, dass er in vielen Sachen fitter war, also moderner“, sagt Lutgen. Seine Ausbildung im Ausland, staatlich gefördert in einer Zeit allgemeiner Armut, verschaffte Arendt einen Vorsprung – und machte ihn zugleich angreifbar. „Er

hat alles groß gesehen, war europaweit vernetzt – ein Schwamm, der alles aufsaugte.“ Diese Offenheit für Einflüsse von außen prägte sein Werk ebenso wie sein Anspruch, Luxemburg auf Augenhöhe mit anderen europäischen Ländern zu bringen. Architektur war für ihn Teil eines größeren Diskurses, kein isoliertes Handwerk.

Gleichzeitig zeigen viele Episoden eine andere, weniger bekannte Seite Arendts. Er war sich der sozialen Realität bewusst, in der er arbeitete. „Die Gemeinde Beiler konnte sich keine Kapelle leisten“, erzählt Lutgen. „Deshalb erstellte Arendt die Entwürfspläne und den Kostenvoranschlag unentgeltlich.“ Solche Gesten passen nicht ohne Weiteres zu dem Bild des selbstbewussten Staatsarchitekten, ergänzen es aber um eine entscheidende Dimension. Architektur erscheint hier als Verantwortung, als Beitrag zu einer Gesellschaft, die sich im Aufbau befand und auf funktionierende Strukturen angewiesen war.

Arendts Einfluss beschränkte sich dabei nicht auf einzelne Bauwerke, sondern erstreckte sich auch auf die Entwicklung der Stadt Luxemburg selbst. „Luxemburg war klein, Reich und Arm wohnten nebeneinander, schlechte Luft“, beschreibt Lutgen die Ausgangslage. Mit der Schleifung der Festung entstand Raum für neue Viertel, neue soziale Konstellationen, neue Formen des Zusammenlebens. Baugrund wurde parzelliert, verkauft und bebaut, und „Architekten agierten teilweise wie Immobilienhändler“. Auch Arendt beteiligte sich an diesem Prozess, baute Häuser, vermietete sie, prägte das entstehende Stadtbild. Architektur wurde zu einem Motor wirtschaftlicher Entwicklung. „Seine Projekte dienten der Aufwertung der Stadt, der Schaffung von Arbeitsplätzen, der wirtschaftlichen Entwicklung. Alles war miteinander verbunden.“ In dieser Verflechtung von Baukunst, Ökonomie und Politik zeigt sich ein modernes Verständnis von Stadt, das über die einzelne Fassade hinausreicht.

Dass Arendt dennoch lange in Vergessenheit geriet, erscheint im Rückblick fast folgerichtig. Sein Werk ist zu breit, zu verstreut, zu wenig spektakulär im Einzelnen, um sich in einem ikonischen Bauwerk zu verdichten. Und doch ist es allgegenwärtig. Wenn er irgendwo hinkomme, erkenne er sofort seine Handschrift, sagt Lutgen. In Proportionen, Materialien und konstruktiven Lösungen zeigt sich eine Kontinuität, die über Jahrzehnte hinweg Bestand hatte und den Alltag bis heute prägt. Die Wiederentdeckung dieses Werks ist nicht zuletzt das Ergebnis veränderter Forschungsmöglichkeiten. „Ich war total erstaunt, dass es noch so unglaublich viel gibt“, sagt Lutgen. Archive wurden erschlossen, Bestände wie die der Nationalbibliothek digitalisiert, neue Quellen zugänglich gemacht. „Ohne diese Digitalisierung hätte ich die Arbeit nie so schnell geschafft.“ Dennoch bleibt vieles fragmentarisch, manches verloren, anderes schwer zugänglich. Die Rekonstruktion ist noch nicht abgeschlossen. Am Ende bleibt das Bild eines Architekten, der weniger durch einzelne Bauwerke als durch die Konsequenz seines Handelns wirkte. ●

<sup>1</sup> Ein Abriss erschien in Heft 1/2025 der *Hémecht*. Zeitschrift für Luxemburger Geschichte